

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE DE LA JEUNESSE

ET DES SPORTS

B.P. 1044 KIGALI

myjeunesports

92

PLAN QUINQUENNAL

1982 - 1986

(A V A N T - P R O J E T)

Juillet 1981

INTRODUCTION

La réalisation du Troisième Plan Quinquennal actuellement en préparation va commencer le 1 janvier 1982 pour s'achever le 31 décembre 1986. Les missions qui étaient assignées au Ministère de la Jeunesse et des Sports créé en 1972 dans le 2ème Plan Quinquennal qui va bientôt s'achever ont-elles été atteintes ? Quelles étaient-elles ?

Dans le domaine de la Jeunesse, les missions assignées par le Président de la République dans son discours-programme du 1 août 1973 au Ministère de la Jeunesse et des Sports sont :

"Le Ministère de la Jeunesse et des Sports est chargé de programmer et de réaliser l'intégration de cette Jeunesse dans le cadre du développement national. Il s'intéressera plus particulièrement à sa formation civique et à sa préparation à la vie active, vie qui, pour la plupart se mène dans les milieux ruraux: c'est pourquoi une formation de base agricole et artisanale ainsi que sur le mouvement coopératif doit leur être donnée. L'organisation des loisirs de cette jeunesse non scolarisée, tant en milieu rural qu'urbain retiendra l'attention de ce Ministère. Son efficacité ne pourra être pleine que s'il réussit sans tarder à assurer sa présence dans chaque Commune pour une mobilisation profonde".

Le Président de la République a en outre, lors des différents messages à la nation, répété et précisé ces missions notamment dans ceux du 1 mai 1974, du 5 juillet 1978, du 8 janvier 1979, du 5 juillet 1980 et du 17 décembre 1980 lors de l'ouverture du IIIe Congrès Ordinaire du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement où il s'est exprimé ainsi : "... de la sorte, nous pourrons réaliser notre pari de valoriser les forces potentielles que recèle notre abondante jeunesse en l'encadrant au sein des organisations de production intégrées au Mouvement et en favorisant pour son profit l'essor des coopératives de production, de distribution et de consommation. Ainsi et grâce par ailleurs, à une politique dynamique de promotion de la famille, nous pouvons éviter les méfaits de l'exode rural de la jeunesse et la formation conséquente d'une société artificielle et démunie d'idéal".

Dans le domaine du Sport et des Loisirs, le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement affirme ce qui suit :

"Les Sports et les Loisirs constituent un facteur nécessaire à la libération de l'homme, encore faut-il les utiliser rationnellement. Loisirs après le travail".

Dans ses conclusions, le IIIe Congrès du M.R.N.D. a lui aussi encouragé les activités sportives en recommandant de doter le pays d'installations suffisantes pour permettre à la population notamment la jeunesse, de participer massivement aux sports.

En ce qui concerne le Secteur folklore en particulier, le Chef de l'Etat a indiqué la ligne à suivre dans la tâche de promotion du patrimoine folklorique, dans son discours du 5 juillet 1978 en ces termes: "La constitution des ballets et groupes folkloriques nationaux doit se poursuivre et s'étendre si possible jusque dans les Communes. Que les jeunes et les adultes s'y rencontrent pour que s'épanouisse une partie de la production artistique de notre peuple. De la même façon que nos Communes ont fourni à la Nation des athlètes qui ont pu se présenter devant ceux des autres nations, il faut qu'elles nous donnent des groupes folkloriques assez brillants pour rivaliser avec ce que d'autres pays ont de meilleur dans le domaine du folklore. En apprenant à ce peuple à avoir davantage confiance en lui-même, il sera plus à même de montrer ses capacités ...".

Aussi, pour ce qui est de la culture, le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement stipule ce qui suit: "Le Mouvement croit à l'égalité des hommes et à la complémentarité de leurs cultures. Cependant, pour contribuer à l'enrichissement de la culture universelle, chaque peuple doit d'abord retrouver et définir son génie propre. Le peuple rwandais doit donc définir sa culture et s'en imprégner profondément afin qu'il puisse apporter aux autres cultures ce qu'il possède d'authentique et en retirer avec discernement ce qui peut parfaire la sienne. Pour réaliser cet objectif, les éléments de la culture rwandaise doivent être recueillis et étudiés profondément et développés au plus haut point".

Pour accomplir ces missions, le Ministère de la Jeunesse et des Sports s'est d'abord attelé à mettre sur pied différentes structures nécessaires dont notamment une structure administrative hiérarchisée, des structures de formation et des structures d'encadrement de la Jeunesse et des Sports.

Conformément aux instructions du Ministère du Plan, nous verrons dans ce document, à travers les points ci-après, comment cette tâche a été menée jusqu'à ce jour et les objectifs globaux à atteindre à l'horizon 1986:

A. Domaine de la Jeunesse:

I. Analyse de la situation de départ:

1. Introduction
2. Structures mises en place
3. Analyse critique des réalisations depuis 1973

II. Les grandes orientations:

1. Mission N° 1: Formation de la Jeunesse
2. Mission N° 2: Encadrement de la Jeunesse au sein de structure d'animation et de production
3. Mission N° 3: Intégration des programmes et collaboration des Services.

III. Les moyens d'action :

A. Actions à entreprendre

B. Liste exhaustive des projets

B. Domaine des Sports et Loisirs :

I. Analyse de la situation de départ :

a) Folklore et Loisirs :

1. Secteur Loisirs

2. Secteur Folklore

b) Sport :

Infrastructure et équipement sportifs

c) Education physique et sport

II. Les grandes orientations :

1. Secteur Loisirs

2. Secteur Folklore et Ballets

3. Formation des cadres d'Education physique et sportive

4. Infrastructure et équipement sportifs.

III. Les moyens d'action :

Projets reconduits

Projets nouveaux

IV. Conclusions générales :

A. DOMAINE DE LA JEUNESSE :

I. ANALYSE DE LA SITUATION DE DEPART

1. Introduction :

Avant de nous engager dans la description des structures et l'analyse des réalisations, nous présentons ci-après quelques données statistiques intéressant la Jeunesse dont le Ministère est chargé d'encadrer, c'est-à-dire la grande classe d'âges comprise entre 10 et 24 ans, et le mouvement migratoire des jeunes afin de pouvoir mieux saisir la portée de la situation dans les chapitres qui vont suivre.

a) Données statistiques sur la Jeunesse au Rwanda :

La population rwandaise est caractérisée par une structure très jeune, comme l'indique l'analyse des données de l'échantillon au 1/10e du Recensement général de la population en août 1978.

En effet, la répartition de la population résidente par grands groupes d'âges donnait au moment du recensement 45,7% d'enfants de moins de 15 ans, 49,5% d'adultes (15-59 ans) et moins de 5% de personnes âgées de plus de 60 ans.

Le tableau n°1 montre cette répartition par sexe et par groupes quinquennaux d'âges.

Tableau N°1 : Répartition de la population résidente par sexe et groupes d'âges au 15 août 1978.

Groupe d'âges	Effectifs absolus (*)		
	! S. Masculin	! S. Féminin	! Total
0-4	! 461.330	! 467.800	! 929.130
5-9	! 340.650	! 346.120	! 686.770
10-14	! 294.550	! 296.610	! 591.160
15-19	! 291.850	! 289.590	! 581.440
20-24	! 236.530	! 232.640	! 469.170
25-29	! 165.000	! 171.510	! 336.510
30-34	! 103.710	! 119.570	! 223.280
35-39	! 86.060	! 112.300	! 198.360
40-44	! 83.280	! 102.330	! 185.610
45-49	! 70.360	! 82.360	! 152.740
50-54	! 61.960	! 74.840	! 136.800
55-59	! 49.880	! 61.270	! 111.150
60-64	! 44.000	! 50.810	! 94.810
65-69	! 30.370	! 31.740	! 62.110
70-74	! 14.770	! 13.620	! 28.390
75 et +	! 23.450	! 22.390	! 45.840
Age inconnu	! 6.660	! 5.360	! 12.020
TOTAL	! 2.364.930	! 2.480.860	! 4.845.290

(*) effectifs extrapolés

Source : PNUD, Projet de Recensement Général de la population (RWA/74/PO+). Ce tableau donne une vision claire de la structure de la population rwandaise qui est une population très jeune.

En effet, sur 4.845.290 habitants, 2.788.500 soit 57,5 % ont moins de 20 ans. Tandis que le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui est chargé spécialement de l'encadrement de la population jeune entre 10 et 24 ans, avait 1.641.770 jeunes, représentant 34 % de la population totale. Cette situation est appelée à se maintenir encore longtemps puisque le taux brut de natalité reste à son plafond de 50 % et qu'il n'y a pas de mesures énergiques prises tendant à le baisser.

Tableau n°2 : Quelques données sur l'activité des jeunes

Une bonne illustration du taux d'activité des jeunes nous est donnée par le tableau n°2 ci-dessous, répartissant la population par âge, sexe et type d'activité.

Tableau n°2

ACTIVITE! AGE	OCCUPE !	CHOME !	QUE !	RET !	ETU !	MEN !	INVAL !	AUT !	TOTAL
00-04 !	- !	- !	- !	- !	- !	- !	- !	191.77 !	191.77
05-05 !	- !	- !	- !	- !	- !	- !	- !	30.44 !	30.44
06-09 !	6.68 !	!	!	- !	34.78 !	2.83 !	0.24 !	66.76 !	111.28
10-14 !	39.83 !	0.08 !	0.33 !	- !	54.46 !	4.57 !	0.47 !	22.58 !	121.98
15-17 !	58.67 !	!	!	- !	6.53 !	1.94 !	0.32 !	3.13 !	70.88
18-19 !	45-43 !	0.11 !	0.32 !	- !	1.33 !	0.78 !	0.23 !	0.92 !	49.12
20-24 !	92-64 !	0.39 !	0.32 !	- !	1.00 !	1.28 !	0.55 !	0.65 !	96.85
25-29 !	67-27 !	0.39 !	0.08 !	- !	0.31 !	0.77 !	0.43 !	0.21 !	69.85
30-34 !	44-78 !	0.23 !	!	- !	!	0.49 !	0.36 !	0.14 !	46.07
35-39 !	39-93 !	0.17 !	!	- !	!	0.35 !	0.40 !	0.09 !	40.94
40-44 !	37-30 !	0.19 !	!	- !	!	0.25 !	0.46 !	0.11 !	38.31
45-49 !	30.48 !	0.11 !	!	- !	!	0.20 !	0.49 !	0.22 !	31.53
50-54 !	26.89 !	0.09 !	!	- !	!	0.12 !	0.68 !	0.42 !	28.24
55-59 !	21.09 !	0.11 !	!	0.07 !	!	0.09 !	0.75 !	0.84 !	22.94
60-64 !	16.44 !	0.08 !	0.06 !	0.19 !	!	0.18 !	0.08 !	1.70 !	19.57
65-69 !	9.55 !	!	!	0.18 !	!	0.05 !	1.09 !	1.90 !	12.82
70-74 !	3.89 !	!	!	0.15 !	!	0.02 !	0.56 !	1.22 !	5.86
75-79 !	3.06 !	!	!	0.23 !	!	0.02 !	0.65 !	1.88 !	5.86
80-84 !	0.62 !	0.09 !	!	0.08 !	!	!	0.29 !	0.83 !	1.82
85-89 !	0.31 !	!	!	!	!	!	0.14 !	0.53 !	1.05
90-94 !	0.07 !	!	!	0.07 !	!	0.03 !	!	0.17 !	0.32
95-98 !	0.04 !	!	!	!	!	!	0.17 !	0.10 !	0.18
99-+++ !	1.37 !	!	!	!	!	!	!	1.08 !	2.71
TOTAL	546.34 !	2.04 !	1.11 !	0.99 !	98.59 !	13.87 !	9.37 !	327.69 !	1000.00

Source : PNUD Projet de Recensement Général de la Population (RWA/74/P01)

mai 1981.

A l'examen de ce tableau, on observe que le travail des enfants et des jeunes de moins de 25 ans est très important. Cet état de choses dénote l'existence d'un très faible taux de scolarisation.

En effet, 24 % seulement des jeunes de 7 à 24 ans fréquentaient l'école au moment du recensement de 1978.

Le niveau du chômage est le plus élevé dans le groupe d'âges de 20 à 24 ans, il est également considérable entre 15 et 19 ans.

Selon le Ministère du Plan, la structure actuelle et prévisible du marché de l'emploi devient de plus en plus défavorable aux jeunes arrivant à l'âge de travailler. La création de nouveaux postes de travail dans le secteur moderne privé et parastatal n'absorbe que 2 % des nouveaux arrivants sur le marché, lequel atteint 5 % environ de ceux qui terminent leur scolarisation complète. Il semble par ailleurs que le sous-emploi restera important dans les prochaines années.

(Source : Miniplan, Conférence Mondiale des Pays les moins avancés p. 27, janvier 1981).

Un autre handicap majeur consiste en l'insuffisance de la main d'oeuvre qualifiée, ce qui fait que même les jeunes "occupés" sont en majorité dans les exploitations agricoles familiales, tandis que la plupart des salariés sont de simples manoeuvres journaliers. L'emploi devant procurer un revenu permettant de satisfaire les besoins primaires a été retenu parmi les grandes orientations du IIIe Plan et il est à espérer que la situation actuelle fort préoccupante trouvera progressivement une bonne évolution. Le développement du secteur non structuré productif est présenté comme l'un des meilleurs moyens de sortir de cette impasse.

b) Les migrations des Jeunes

Suivant des études récentes, les migrations des jeunes, et de toute la population en général, se font beaucoup plus entre communes rurales que vers les centres urbains (Prioul, C. 1976. "Pour une problématique de l'aménagement de l'espace rural au Rwanda, UNR; Enquête sur la migration des jeunes vers les villes"). L'enquête pilote réalisée sur la migration des Jeunes vers les villes au Rwanda en juillet-septembre 1977 (L.R. BACK et Fr. NSANZABAGANWA), et malgré les réserves exprimées par les auteurs quant à la faiblesse de l'échantillon (327 jeunes), a démontré que la plupart des jeunes (87 %) se trouvaient dans leurs communes au moment de l'enquête. Les migrations vers les villes de Kigali et de Butare n'étaient que de 3,3 %, vers d'autres communes : de 6,1 % et vers l'étranger : de 3,6 %. Mais si l'on considère seulement les jeunes du groupe d'âges 15-24 ans (169 jeunes de l'échantillon), 80,5 % se trouvaient chez eux; 7,7 % dans d'autres communes rurales; 6,5 % en villes, et 5,3 % se trouvaient à l'étranger. L'on constate donc que les taux de migration vers les villes et vers l'étranger sont beaucoup plus considérables au sein de cette tranche d'âges que celui de l'ensemble des jeunes.

Les motifs de déplacement évoqués par la moitié des enquêtes étaient la "visite aux familles et aux amis" (50 %; 26,7 % étaient à la recherche d'un travail rémunéré; 16,7 % étaient aux études et 6,6 % pour les autres motifs.

On a également remarqué que ceux qui se déplacent pour la recherche du travail rémunéré, 6 % seulement le font en direction des villes (Kigali et Butare) tandis que ce qui vont vers d'autres régions rurales représentent 23 % de l'échantillon.

De cette situation, nous pouvons conclure que le phénomène de l'exode rural n'est pas encore accentué au Rwanda. Mais il est à craindre, avec la constante dégradation de notre sol, épuisement en qualité et en quantité, que les jeunes ne s'acheminent beaucoup plus vers les villes que vers d'autres communes rurales ou restent chez eux, et cela à un rythme qui risque de s'accélérer rapidement. Déjà, le peu de jeunes qui se trouvent en villes sont confrontés aux pires problèmes de survie, la plupart n'ont pas d'emplois rémunérés qu'ils espéraient tant acquérir dès leur arrivée. Ceci les amène à vivre aux crochets d'un membre de famille même de lien de parenté très éloigné, lequel lien peut parfois se ramener à la simple appartenance à une même région d'origine. Ceux qui pour une raison ou une autre ne voulant, de surcroît, plus retourner à la campagne, après avoir erré de chantier en chantier, de bureau en bureau sans trouver d'emploi, se convertissent en délinquants, voleurs ou brigands. D'où une recherche de solutions adéquates tant en milieux ruraux qu'urbains s'impose sans tarder.

2. Structures mises en place

A. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Créé en août 1973, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a commencé son existence en février 1972 sous la dénomination de Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Il fut alors doté d'un organigramme simple en attendant que les services soient étoffés et les activités développées dans le milieu rural.

Il comprend actuellement deux Directions Générales, celle des Sports et Loisirs ainsi que celle de la Jeunesse. La Direction Général de la Jeunesse est subdivisée en deux Directions, celle de la Planification qui comporte un Bureau (Enquêtes et Statistiques) et celle de la Formation et Encadrement la Division Encadrement et le Bureau Formation.

Au niveau de chaque Préfecture il existe un service d'Encadrement Régional de la Jeunesse et des Sports où travaille un Encadreur assisté par un Encadreur Sous-Régional affecté dans chaque Sous-Préfecture.

La Commune, Cellule de base du développement, dispose d'un service d'Encadrement de la Jeunesse et des Sports dirigé par un Encadreur Communal oeuvrant au sein de l'équipe de techniciens du développement. Malheureusement, l'Encadreur étant administrativement sous les ordres du Bourgmestre, rares sont ceux qui sont payés régulièrement suite aux maigres ressources financières dont disposent les Communes.

Cette structure a été mise en place pour répondre aux besoins de la Jeunesse en matière de formation et d'encadrement.

B. STRUCTURE DE FORMATION

La structure de formation mise en place par le Ministère de la Jeunesse et des Sports comprend d'abord les Centres de Formation créés et gérés par lui, les Centres créés et gérés par les Communes ou les ONG, ainsi que les actions de formation, de recyclage et de séminaires des cadres moyens et de terrain.

Le Ministère a entrepris la construction de cinq Centres de Formation pour aider les jeunes à apprendre un métier qu'ils pourront exercer dans leurs milieux d'origine. Ci-après les 5 Centres et leur localisation ainsi que leur capacité d'accueil:

Centre	Commune	Duré	Capacité
GACULIRO	RUBUNGO	2 ans	150 jeunes
SHYOGWE	NYAMABUYE	2 ans	170 jeunes
KABARE	TARE	2 ans	100 jeunes
KARAGO	KARAGO	2 ans	200 jeunes
NDAGO	MUBUGA	2 ans	40 jeunes

En plus de ces Centres créés et gérés par le Ministère, un effort a été fait pour donner des équipements en matériel technique et des instructeurs à trente Centres de Formation créés et gérés par les ONG ou les Communes. Grâce à cette intervention du Ministère, ces Centres fonctionnent comme de vraies leviers du développement communal.

Ci-après leur liste par Préfecture, Commune, durée de formation et capacité :

Préfecture	Commune	Centre	Durée	Capacité
KIGALI	BUTAMWA	BUTAMWA	2 mois	40
	SHYORONGI	CEDECOS	3 ans	70
	KANOMBE	MASAKA	3 ans	60
	NYARUGENGE	AJEPO	1 an	100
	KANOMBE	GAHANGA	3 ans	40
	MUSASA	RULI	6 mois	60
GITARAMA	MASANGO	MASANGO	3 ans	50
	NTONGWE	KEBERO	3 ans	150
	MURAMA	MURAMA	2 ans	100
BUTARE	MBAZI	MBAZI	2 ans	200
	NYAKIZU	NYANTANGA	2 ans	100
	NGOMA	C.F. SCOUT	3 ans	100
	MUGUSA	OCCAR	2 ans	100
			2 ans	100

GIKONGORO	KINYAMAKARA	KINYAMAKARA	2 ans	100
	NYAMAGABE	NYAMAGABE	3 ans	100
	RUKONDO	RUKONDO	3 ans	100
CYANGUGU	NYAKABUYE	NYAKABUYE	2 ans	100
	KAGANO	KAGANO	2 ans	100
	GATARE	GATARE	2 ans	100
	KIRAMBO	TYAZO	2 ans	100
KIBUYE	GISENYITA	GISHYITA	2 ans	100
GISENYI	RUBAVU	C.F.SCOUT	3 ans	50
	KAYOVE	CYIMBILI	3 ans	100
RUHENGARI	CYERU	KABONA	2 ans	60
BYUMBA	BUYOGA	KISARO	2 ans	200
KIBUNGO	SAKE	SAKE	2 ans	50
	MUGESERA	MUGESERA	2 ans	50
	MUGESERA	C.D.R.ZAZA	2 ans	50

Les cours dispensés par ces Centres portent généralement sur les domaines d'agriculture et d'élevage, artisanat (menuiserie, maçonnerie, mécanique, soudure, forge, couture, cordonnerie, arts ménagers, vannerie, broderie), nutrition, hygiène et santé, secourisme, **planning** familial, formation socio-économique, civique, culturelle et sportive ...

Concernant l'action de formation, de recyclage et de séminaires des Encadreurs et des Directeurs des Centres de Formation, elle a été réalisée dans des réunions régulières tenues dans chaque Préfecture pour les Encadreurs Communaux et au niveau du Ministère pour les Encadreurs Régionaux et les Directeurs des Centres. Une formule de formation des membres des G.S.E. est en expérimentation en Préfecture de RUHENGARI, GISENYI, BUTARE et GITARAMA, consistant à les former dans leurs propres Communes, depuis septembre 1980. Des recyclages de plus longue durée ont eu lieu :

- En 1978, les Encadreurs Régionaux ont suivi un cours d'animation culturelle au Centre Culturel Franco-Rwandais à KIGALI pour une durée de 15 jours. Ce cours leur a permis d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur l'animation des soirées, du théâtre, du cinéma, de bibliothèques et des concours culturels ...
- En 1979, un cycle de formation de 17 Encadreurs sous-régionaux de la Jeunesse et des Sports a eu lieu à MURAMBI. Le stage a duré 9 mois et s'adressait à des jeunes gens et jeunes filles de niveau de 6 ans post-primaires en moyenne.

- En 1980, du 2 au 7 juin, s'est tenu à KIGALI un Séminaire des Directeurs des Centres de Formation des Jeunes et d'éducation extra-scolaire. Le Séminaire avait pour objet d'étudier les programmes de formation suivis dans les Centres pour les adapter aux possibilités des pays de la C.E.P.G.L., aux besoins des jeunes et des populations et pour échanger des expériences de formation extra-scolaire au niveau des pays de la C.E.P.G.L. Malheureusement, le BURUNDI et le ZAIRE n'ont pas envoyé de délégation audit Séminaire.
- En 1981, depuis le mois de janvier, le Ministère a entrepris le recyclage des Encadreurs Régionaux, Sous-Régionaux et Communaux de la Jeunesse et des Sports pour une durée d'un mois à chaque promotion. Ces recyclages ont été précédés par un Séminaire d'étude du service de l'Encadrement où participaient les hauts fonctionnaires du Ministère, les Encadreurs Régionaux et Sous-Régionaux ainsi que les Coopérants SUCO en place dans les Préfectures.
- En 1979, les jeunes ont été formés sur le tas, recyclés régulièrement dans les chantiers des jeunes qui ont fait l'objet de deux expériences, une dans six Communes de GIKONGORO et BUTARE, et l'autre dans 9 Communes de GISENYI et RUHENGARI.

C. STRUCTURE D'ENCADREMENT

La structure d'Encadrement mise en place par le Ministère de la Jeunesse et des Sports consiste en un essai de création d'emplois ruraux à partir des possibilités économiques locales à la portée des jeunes.

1. Groupements socio-économiques :

L'exploitation de ces possibilités économiques en groupements socio-économiques devait permettre - et cela s'est réalisé dans bien de cas - de créer des emplois nouveaux pour les jeunes. Ci-après la situation de ces groupements au 30/10/1975 et au 31/12/1980.

<u>Nbr groupements</u>		<u>Nbr Jeunes en 1975</u>		<u>Nbr groupements</u>		<u>Nbr Jeunes en 1980</u>	
BUTARE	236	4.245		156		2.226	
BYUMBA	176	3.714		154		3.461	
CYANGUGU	145	4.443		194		4.632	
GIKONGORO	141	2.441		107		1.703	
GISENYI	73	1.860		74		1.865	
GITARAMA	238	7.451		128		2.240	
KIBUNGO	147	5.451		113		1.836	
KIBUYE	96	2.316		52		1.152	
KIGALI	195	7.962		107		2.651	
RUHENGARI	147	3.223		132		2.602	
	<u>1.594</u>	<u>43.061</u>	sur 1.377.739	<u>1.217</u>		<u>24.368</u>	sur 1.641.770

N.B. : En 1980, 22 Communes n'ont pas fourni de rapport sur leurs activités.

Avec la réserve que certaines Communes n'ont pas fourni de rapport en 1980, la constatation est que le taux d'encadrement des jeunes de 10 à 24 ans dans les groupements socio-économiques a diminué très fortement et le nombre de jeunes encadrés dans ce système a baissé. La progression qui avait été prévue par le IIème Plan Quinquennal était de 7,5 % par an, ce qui nous aurait mené à un effectif de 177.000 jeunes encadrés dans les groupements, soit 11 % de la population jeunes âgées de 10 à 24 ans.

Les causes de cette diminution sont multiples, mais les principales sont les suivantes :

- Le soutien matériel que le Ministère accordait jadis aux G.S.E. a été supprimé à partir de 1978.
- Le manque de personnel d'animation compétent et suffisant sur le terrain. Les Encadreurs que nous avons pour le moment s'occupent chacun dans sa Commune d'environ 10.000 jeunes. Ils ne sont pas payés régulièrement et leur niveau d'instruction laisse à désirer.
- L'absence d'animation et de mobilisation de la part des autorités locales et des techniciens. Les jeunes sont abandonnés à eux-mêmes et parfois mal vus et découragés par ceux qui devraient les encourager.
- Le manque de matériel technique et d'équipement pour rentabiliser le travail et investir.
- Le manque de terre et de matières premières.
- La rentabilité insuffisante aggravée par des marchés d'écoulement incertains.
- En 1975, l'engouement pour les G.S.E. était très grand : l'idée était encore neuve, les Encadreurs encore pleins d'initiatives, de bonne volonté et de soutien de la part du Ministère. Les jeunes de leur côté, étaient enthousiastes, ils étaient bien suivis et surtout ne connaissaient pas encore les dures réalités de la "vie coopérative".

Toutes ces conditions ne sont plus réunies à l'heure actuelle où les illusions du côté des jeunes qui croyaient que les G.S.E. étaient un moyen facile de gagner rapidement de l'argent sont tombées, où les Encadreurs Communaux sont abandonnés à eux-mêmes, sans matériel de bureau et d'équipement et sans salaire ...

2. Commercialisation

Sur demande de certains groupements des jeunes, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a tenté une expérience de la commercialisation des produits près de KIGALI. Il a réuni les principaux groupements producteurs et les a encouragés à créer une fédération visant la commercialisation de leurs produits.

La Fédération née de cette concertation en mars 1976 se dénomme FAJECOP (Fédération des Associations des Jeunes pour la Commercialisation de leurs Produits). Outre les 10 Associations fondateurs qui ont réuni le capital de démarrage, d'autres groupements reçoivent les facilités à travers cette organisation. Le problème de transport étant le handicap le plus marqué de tous les groupements, l'approvisionnement du magasin FAJECOP est quelques fois défaillant.

La situation financière de la FAJECOP se présentait comme suit au 31/12/80

Banques	568.874
Caisse	54.595
Stock	31.888
Débiteurs	48.776
Fact. Fournisseurs	73.097
Solde	<u>631.036</u>
	704.133 704.133

D'autres possibilités de commercialisation ont été offertes aux jeunes de différentes régions du Pays :

- A BUTARE, la COVEPARU s'occupe de l'écoulement des produits agricoles des coopératives et groupements de la Préfecture.
- A BYUMBA, une union des coopératives a été mise au point à l'initiative du service de l'Encadrement de la Jeunesse pour échange de produits et commercialisation qui fonctionne depuis 3 ans.
- A KIGALI, les coopératives artisanales sont desservies par l'ASPAR et l'UNICOPAR ainsi que des magasins de vente tenus par des privés..

3. Les Chantiers des Jeunes

Les chantiers des jeunes sont une nouvelle méthode d'animation et d'encadrement des jeunes par des actions de formation et de travail intensif que le Ministère est en train d'expérimenter depuis l'année 1979. Le premier chantier des jeunes a été organisé en Préfecture de GIKONGORO et BUTARE et le second à GISENYI et RUHENGERI.

L'action consiste à former le Chef et quelques membres des G.S.E. aux méthodes modernes d'intensification de l'agriculture et de l'élevage pendant un mois et ensuite lesdits jeunes retournent au siège de leurs groupements pour aménager leurs parcelles, planter des herbes fourragères et de lutte anti-érosive, construire les cages pour animaux, etc. L'action vise essentiellement à faire des G.S.E. des Centres de démonstration et de production ainsi qu'une source d'emplois ruraux pour les jeunes membres.

La situation des groupements aidés à GIKONGORO et BUTARE se présente comme suit :

Commune	Nbr G.S.E.	Nombres de membres	Poules	Lapins	Chèvres	Porcs
RUNYINYA	6	94	3	49	23	0
MUBUGA	19	141	52	106	97	8
KIVU	13	67		43	102	17
NSHILI	10	178	9	27	31	3
NYAKIZU	7	217	30	146	33	14
RWAMIKO	13	96	65	95	77	7
	68	793	172	465	368	49

Le nombre de groupements a beaucoup diminué. Cela est dû au fait que les jeunes choisis appartenaient aux Mouvements de Jeunesse qui n'ont jamais eu des programmes communs de travail. La plupart des groupements qui se maintiennent et qui produisent sont ceux qui existaient avant le chantier et qui ont beaucoup profité des apports de cette opération.

Au Nord, l'opération vient de démarrer avec la formation des chefs d'équipes et de leurs adjoints. Les comités communaux ont enregistré 80 groupements dont la moitié des chefs a commencé la formation le 27 avril. Pour éviter les erreurs de GIKONGORO, le Ministère a d'abord construit la cellule mère et a ensuite formé les responsables des groupements existants.

4. Les-Mouvements de Jeunesse

Au début de la période du IIème Plan Quinquennal, le bureau chargé des Mouvements de Jeunesse avait enregistré 12 Mouvements de Jeunesse. Ce bureau fut supprimé en 1976 mais toute aide et assistance qui étaient données à ces mouvements ont été arrêtées en 1978. Cette démarche a abouti de la part des Mouvements à la suppression de tout contact et de tout rapport sur les activités qu'ils mènent sur le territoire national.

Il faudrait que le Gouvernement s'intéresse de nouveau sérieusement aux Mouvements de Jeunesse pour s'assurer de leur collaboration pour le meilleur encadrement de la Jeunesse Rwandaise.

D. Tentative de Création de la J.M.R.N.D.

Au cours des années 76 et 77, le Ministère de la Jeunesse et des Sports en collaboration avec des techniciens Coréens a mis au point un projet de création du Mouvement National de la Jeunesse dénommé J.M.R.N.D.

L'organisation a reçu pour objectifs :

- D'éduquer les jeunes
- De mobiliser les jeunes au travail pour le développement
- D'organiser les jeunes depuis la cellule jusqu'à l'échelon national
- D'inciter les jeunes à prendre les devants pour la mise en pratique des enseignements du M.R.N.D.

La J.M.R.N.D. a été dotée d'un programme qui, du point de vue politique, est axé sur l'esprit de solidarité nationale, la paix et l'unité, le travail en commun ainsi que les relations de la Jeunesse Rwandaise avec les autres organisations étrangères des jeunes.

Sur le plan social, la J.M.R.N.D. a été dotée d'un programme d'éducation communautaire sociale, sanitaire et sur la parentée responsable.

Sur le plan culturel, le programme prévoyait les loisirs en commun et l'apprentissage de la culture nationale.

Le projet fut transmis au Secrétariat Général du M.R.N.D. pour disposition et exploitation à la fin de l'année 1976.

3. Analyse Critique des Réalisations

I. OBJECTIFS QUE S'EST ASSIGNE LE MINISTERE

1er Séminaire sur la Jeunesse

Le premier Séminaire National de la Jeunesse avait pour objectifs :

- D'initier le contact entre le Ministère de la Jeunesse et des Sports et les responsables des projets en faveur de la Jeunesse d'une part et entre les responsables des projets en faveur de la Jeunesse eux-mêmes d'autre part. Le Ministère de la Jeunesse a été créé en 1973. Jusqu'en 1975, il cherchait encore une voie et une stratégie d'actions à entreprendre pour cette catégorie de la population. Il lui fallait donc réunir tous les ONG qui ont des projets pour les jeunes, les cadres du Ministère ainsi que tous les hommes avisés en la matière pour :

- 1) mettre au point une stratégie commune d'actions afin de coordonner les efforts de l'Etat et des privés pour résoudre les problèmes qui concernent les 30 % de la population active et en majorité rurale.
- 2) faire un diagnostic de la situation des jeunes des milieux ruraux et urbains dans le contexte économique, social et démographique du pays.

A. RESOLUTIONS

Le premier Séminaire de la Jeunesse a émis un certain nombre de recommandations dont les principales peuvent se résumer comme suit :

- a) Concernant la pression démographique qui est l'une des causes responsables de l'aggravation constante du problème de la Jeunesse, le Séminaire a recommandé au Gouvernement de poursuivre l'effort de développement pour résorber les effets négatifs de l'exploitation démographique, de sensibiliser la population sur ce problème, de reculer l'âge de mariage et d'informer la population sur les méthodes de planification familiale.
- b) Sur l'occupation des terres, le Séminaire a recommandé la promotion des agglomérations rurales pour permettre le remembrement des propriétés et la naissance d'emplois non agricoles, de mettre la terre entre les mains de ceux qui la cultivent, d'intensifier l'agriculture, de favoriser le stockage, la transformation et la conservation des produits, de favoriser les exploitations communautaires et de faire un effort sérieux pour récupérer des terres nouvelles et pour exploiter les étendues aqueuses.
- c) Sur le déracinement et l'exode rural, le premier Séminaire a recommandé la promotion des agglomérations rurales conçues comme Centres de production, de commercialisation et de développement culturel et de planifier l'infrastructure socio-économique et l'artisanat de façon à ne pas favoriser les Centres urbains au détriment des campagnes. Il a recommandé l'adoption d'une politique des prix ne défavorisant pas les produits ruraux ainsi qu'une politique des salaires rationnelle et des salaires agricoles réglementés. L'adoption d'une idéologie ferme pour un mieux-vivre national par une plus grande justice sociale, le renforcement de l'autorité de l'Etat pour l'amélioration des méthodes culturelles, des mesures concrètes dans le domaine de la dot et la réforme de l'enseignement ont été également recommandés au Gouvernement pour endiguer l'exode rural.
- d) Sur les méthodes d'animation, de mobilisation, de formation et d'accueil des jeunes en vue du développement, le Séminaire a adopté la méthode CARA (plan d'action communale ou C.C.D.F.P.) comme une possibilité valable d'animation globale et de formation permanente et s'est prononcé pour une implantation graduelle du projet dans toutes les régions du pays. Il a recommandé au Gouvernement de suivre cette méthode dans le cadre d'un plan de développement rural intégré, de procéder dans l'immédiat à la formation des animateurs et animatrices du projet, de soutenir les actions pilotes, d'expérimenter le projet dans une Commune par Préfecture et de mettre en place un organe de coordination et de follow-up au niveau national.

Comme la méthode CARA a été jugée insuffisante pour former et encadrer la Jeunesse Rwandaise, le Séminaire a recommandé au Gouvernement de poursuivre la promotion des structures socio-économiques de formation professionnelle et d'accueil réservées aux jeunes, de concevoir ces structures sous le double aspect formation - Accueil et de prévoir les structures d'appui nécessaires.

e) Sur l'alcoolisme et la drogue, le Séminaire a recommandé au Gouvernement d'intensifier les mesures prises pour endiguer les méfaits de l'alcoolisme et de prendre des dispositions pour combattre la drogue.

B. PLAN QUINQUENNAL 1977-1981 DU MIJEUNESPORTS

a) SITUATION EN 1976

En 1976, le Ministère disposait sur le terrain de 12 Encadreurs Régionaux, de 140 Encadreurs Communaux, et de 27 Agents auxiliaires (gardiens, plantons, dactylos). Les régionaux avaient une formation de base de 5 ans post-primaires en moyenne plus un stage de 9 mois sur l'Encadrement de la Jeunesse. Quant aux Communaux, la moyenne était d'1 année post-primaire et 3 mois de stage.

Le manque de moyens de déplacement ainsi que le tâtonnement dû au manque de plan global d'animation rurale handicapait l'action des Encadreurs.

1.- La FORMATION : en 1976, le Ministère gérait un seul Centre de Formation Professionnelle des Jeunes, celui de GACULIRO; et essayait de prendre dans son rayon d'action d'autres Centres créés et gérés par les ONG.

2.- L'ACCUEIL : sur une population totale de 1.377.739 jeunes âgés de 10 à 14 ans, 35.239 étaient occupés dans 1.594 groupements socio-économiques soit environ 2,56 %.

b) PLAN D'ACTION 77-81

Les objectifs généraux consistaient dans l'encadrement de 40,34 % de la population jeunes âgées de 10 à 24 ans, soit environ 664.000 jeunes en 1981. Le travail devait être effectué par 38 Encadreurs Régionaux, 143 Communaux et 10.000 jeunes co-opérateurs.

1.- Animation sur le tas

Un programme d'implantation des CARA dans toutes les Communes (de façon à les servir toutes en 1981) a été élaboré. Ledit programme devait toucher entre autre 487.000 jeunes soit 30 % des jeunes âgés de 10 à 24 ans. La formation sur le tas vise essentiellement l'intensification de l'agriculture et la recherche d'emplois dans ce secteur clé du développement national.

En plus des CARA, le Ministère s'était proposé de créer 2 Centres urbains de formation des jeunes et 10 Centres préfectoraux pour jeunes coopérateurs.
Construction du Palais de la Jeunesse pour former les cadres.

2.- Formation Professionnelle et Accueil

La Formation Professionnelle des Jeunes devait être réalisée, outre dans les 10 Centres préfectoraux cités plus haut, dans un certain nombre d'autres Centres qui devaient être créés. Il s'agit de : KIVUYE, SHYOGWE, SHYORONGI, KISARO, GIKONDO, KIZIGURO, CYABARALIKA, CYIMBILI, GACULIRO, BUTAMWA, KITABI, NYANTANGA.

Quant aux structures d'accueil, le Ministère avait prévu d'encadrer dans les groupements socio-économiques 177.000 jeunes sur une population de 1.645.970 soit environ 10,75 %. Une structure de commercialisation des produits des groupements avait été prévue.

3.- Formation, information

La formation et le recyclage des cadres de la jeunesse avaient été programmés pour chaque période biennale. En plus, pour épauler les efforts des Encadreurs Communaux, il était prévu de former 10.000 cadres d'animation et de gestion pour les groupements socio-économiques. Un bulletin de liaison et des films éducatifs avaient été programmés pour être diffusés dans les milieux ruraux par nos structures d'appui que sont les Centres de Formation.

II. REALISATION DE CES OBJECTIFS

1. Premier Séminaire

Le premier Séminaire de la Jeunesse et le Plan Quinquennal 77-81 avaient prévu la mise en place de 141 Centres d'animation rurale et artisanale des jeunes et de la population en général dans le but de donner aux jeunes une formation de base agricole d'abord et ensuite une formation permanente et un reclassement dans le secteur agricole et dans le cadre de leurs familles.

L'action allait démarrer lorsque ce programme a été réétudié dans le cadre du plan d'action communale confié au MININTER, et ensuite dans le cadre des Centres Communaux de Développement et de Formation Permanente confiés au MINASODECO.

Dès lors, sauf des Communes isolées qui ont démarré l'action et qui établissaient leurs propres programmes selon les disponibilités en personnel, les possibilités locales et les ressources financières, la jeunesse n'était plus l'élément central et dynamique sur lequel la structure devait reposer.

Mais, si l'on examine le mobile profond qui a présidé à l'institution des CARA (ou CCDFP), on remarque qu'ils forment des paysans progressistes et tendent à freiner l'exode vers les villes en leur assurant provisoirement à la campagne un revenu rendu possible par la solidarité populaire et la modernisation du travail de la terre, car à moyenne échéance, cette action se trouvera handicapé par le surpeuplement rural.

Le Ministère doit donc repenser cette phase préalable du processus de développement et instituer, avec les moyens de bord, une formation permanente des jeunes regroupés ou non afin d'améliorer les méthodes de travail et les rendements, ce qui aboutira à des surplus permettant d'investir et de s'équiper.

Sur d'autres points des recommandations du premier Séminaire et notamment sur :

- 1° La pression démographique : nous pouvons noter que le Gouvernement a mis en place un office national de la population (ONAPO) qui pourra aider à la résolution des problèmes inquiétants.
- 2° L'occupation des terres : des villages pilotes ont été mis en place, des silos communaux sont construits, l'intensification et la lutte anti-érosive sont en cours. Mais ce travail étant de longue haleine, nous ne pouvons pas espérer de réaliser une agriculture moderne que moyennant des années d'efforts assidus.
- 3° Le déracinement et l'exode rural : les recommandations sur ce point ont été nombreuses mais leur mise en application serait aussi difficile que coûteuse. Néanmoins la réforme scolaire est un élément important qui peut être considéré comme un premier pas vers la longue marche de l'équilibre entre les milieux urbains et ruraux.
- 4° L'alcoolisme et la drogue : la limitation des heures d'ouverture de débits de boissons et l'interdiction d'accès à ces endroits par les mineurs sont acquies. Il reste à réprimer la drogue qui est déjà pratique courante chez les délinquants.

2. IIème Plan Quinquennal

Le deuxième Plan Quinquennal du Ministère de la Jeunesse avait prévu l'action de formation des jeunes sur le tas mais n'a pas pu la réaliser pour les raisons citées plus haut. Toutefois, le Ministère a réalisé d'autres actions qui devaient être menées en parallèle avec cette formation :

- Le Palais de la Jeunesse a été achevé dans les délais prévus mais il manque encore des infrastructures d'hébergement pour que le Palais soit opérationnel.
- Un Centre urbain de Formation des jeunes a été réalisé à BUTARE par les Scouts.

Le Centre de GACULIRO a été orienté et aménagé pour servir de Centre urbain de Formation de la Jeunesse.

Concernant la Formation Professionnelle et l'Accueil :

- 10 Centres préfectoraux des jeunes coopérateurs restent toujours en négociation avec les Pays-Bas.
- Sur 15 Centres qui devaient trouver un financement, six ont été construits seulement (Les Centres de NDAGO et KARAGO ont été construits alors qu'ils n'étaient pas prévus dans lesdits 15).
- L'encadrement d'un grand nombre de jeunes dans les groupements socio-économiques n'a pas été réalisé comme prévu pour les raisons qui ont été relevées.

Concernant la formation et les recyclages des cadres et des jeunes, le Ministère a réalisé quelques recyclages des cadres d'animation et de gestion de G.S.E. Le bulletin de liaison et les films éducatifs connaissent aussi un début de réalisation dans les Préfectures (BYUMBA et GITARAMA) et deux projecteurs de cinéma ont été achetés pour les Chantiers des Jeunes de NDAGO et de KARAGO.

3. Autres Actions

Le Chantier des jeunes qui cadrent avec l'action du Ministère de formation sur le tas et de recyclage des responsables de G.S.E. ont été réalisés dans les Communes MUBUGA, KIVU, NSHILI, RWAMIKO à GIKONGORO, NYAKIZU et RUNYINYA à BUTARE. La même action est en train d'être réalisée dans 7 Communes de GISENYI et deux Communes de RUHENGARI. En Préfecture de GIKONGORO 103 responsables et membres de groupements ont été formés et doivent bénéficier de recyclages réguliers dans la cellule-mère construite à cet effet. Le Centre Agro-Pastoral des jeunes à KARAGO qui est en même temps la cellule-mère du chantier des Jeunes du Nord assurera la formation et les recyclages des membres des G.S.E. de la zone du projet.

III. Evaluation de l'exécution des projets retenus dans le IIe Plan Quinquennal

1. Projets réalisés ou en cours de réalisation

- a)- Cercle de développement en Commune SHYORONGI (CEDECOS)
- b)- Centre de perfectionnement agricole de KISARO
- c)- Palais de la Jeunesse
- d)- Centre de Formation des Jeunes de GACULIRO
- e)- Centre de Formation des Jeunes de BUTAMWA
- f)- Complexe Agro-Artisanal de NYANTANGA
- g)- Aide à la Commercialisation des Produits (FAJECOP)
- h)- Centre Communal de KIVUYE
- i)- Bulletin de liaison pour les Jeunes
- j)- Centres urbains de Formation des Jeunes.

A vrai dire, aucun de ces projets ne peut être considéré comme complètement réalisé parce que tous restent à parfaire et demandent encore des fonds et autres formes de soutien du Ministère. La plupart des Centres de Formation repris ci-dessus ne sont pas encore autonomes et certains ont encore des Chantiers à terminer (a,b,d,e,f,j). Quant au Palais de la Jeunesse, il reste toujours les infrastructures d'hébergement sans lesquelles le projet ne serait être considéré comme achevé.

2. Projets non réalisés

- Tous les CARA qui avaient été programmés (123)
- Caisse de Crédit agricole pour les jeunes
- Complexe agro-pastoral de KITABI
- Dix Centres de Formation des Jeunes coopérateurs.

Pour les CARA, le projet a été transféré au MININTER sous la dénomination de Centres Communaux de stage, puis au MINASOCCOP avec la dénomination actuelle de Centre de Développement et de Formation Permanente. Quant à 4 autres projets, les bailleurs de fonds qui avaient été approchés se sont désistés (l'A.C.D.I. pour les trois premiers et les U.S.A. pour le quatrième).

D'autres projets ont connu une courte phase d'exécution mais le suivi n'a pas eu lieu. Tels sont notamment :

- Le projet jeunesse KIBUNGO
- Coopérative caféicole de GYIMBILI
- Tannerie coopérative de KIZIGURO.

IV. GOULOTS D'ETRANGLEMENT

1. Au niveau de la Formation Permanente des Jeunes ainsi que de la Formation des responsables des G.S.E., on peut constater que le Ministère n'a pas fait des efforts pour suppléer au ralentissement du Plan d'Action Communal. En effet, il dispose de 35 Centres de Formation dotés de formateurs, de 143 Encadreurs Communaux et de 20 Encadreurs Régionaux et S/Régionaux qui sont tous sur le terrain.

Ces atouts auraient dû permettre la formation et les recyclages des responsables des groupements et de réaliser la formation sur le terrain. Ici le goulot réside dans les services de conception qui n'ont pas déclenché au bon moment les démarches de rectification du Plan.

2. Au niveau de l'Administration Centrale

- Le manque de cadres d'animation suffisants et qualifiés paralysé l'action du Ministère depuis sa création. A cela s'ajoute une organisation interne qui ne permet pas la déconcentration des responsabilités et des services envers la jeunesse.

V. Potentialités existantes susceptibles de nous aider à résoudre les problèmes de la Jeunesse.

1. Potentialités sociales existantes

- Les mass media
- Les Centres de Formation des Jeunes (35 actuellement)
- Les paroisses
- Les écoles (Réforme Scolaire)
- Les Mouvements de Jeunesse (12 actuellement mais 7 actifs)
- Les Ateliers et les garages (pour les stages pratiques des jeunes du Centres de Formation dit A.J.E.P.O.)

2. Potentialités économiques existantes

- Les groupements socio-économiques (1.217 en 1980)
- Les coopératives
- Les chantiers des jeunes (Un à GIKONGORO et un à GISENYI)
- Les kiosques
- Les ateliers (genre de ceux de NYUNDO, RULINDO, SHANGI, ...).

3. Collaboration avec les institutions existantes

La collaboration avec les Ministères techniques repris ci-dessous se justifie en ce sens qu'ils s'intéressent tous au développement du milieu rural. Le courant actuel est de professionnaliser l'enseignement (MINEPRISEC), de ruraliser les emplois (MINIFOPE), et de conscientiser les masses rurales pour le développement de leur milieu par une formation permanente (MINASODECO - MINAGRI - MININTER - MINISANTE).

Le budget de l'Etat n'étant pas en mesure de couvrir toutes les dépenses qu'exige le développement communautaire, nous sommes obligés de solliciter la collaboration des Organismes non gouvernementaux et des Projets qui s'intéressent au développement rural intégré (nous faisons allusion ici aux projets agro-sylvo-pastoraux : B.G.M. - G.B.K...)

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui est appelé à intégrer la jeunesse dans le système de production ne peut réaliser tout seul cette mission; la participation des autres Ministères et des Organismes privés s'avère donc indispensable. Son rôle principal sera donc d'inciter ces partenaires à la collaboration.

En ce qui concerne la collaboration avec les structures de formation :

1° Les Centres de Formation des Jeunes :

Ils sont en majorité d'initiative privée (les confessions religieuses et rarement les Communes). Durant la période du Plan qui s'achève, nous leur avons fourni un peu de matériel technique (en 1977 et 1978) et avons pris en charge quelques instructeurs (Menuisiers-Maçons-Tailleurs-Cordonniers-Electriciens ...) actuellement (1977-1981) au nombre de plus de 100.

2° Les Centres Communaux de Développement et de Formation Permanente :

Là où ils existent, les Encadreurs de la Jeunesse sont responsables des équipes en formation et s'occupent des activités sportives au niveau communal.

Quant à la collaboration avec les structures d'encadrement, elle s'est surtout limitée aux rencontres avec les Mouvements de Jeunesse et des Paroisses. Nous leur avons fourni (jusqu'en 1978) un peu de matériel technique et avons participé (1977-1981) à leurs réunions ou manifestations chaque fois qu'ils nous invitaient.

Les Ministères et Organismes non gouvernementaux auxquels nous sollicitons la collaboration sont les suivants :

A. Ministères (Tous) notamment :

- Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi
- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la Santé Publique
- Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire
- Ministère du Plan
- Ministère de la Défense Nationale
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire
- Ministère de l'Economie et du Commerce.

Tous ces Ministères s'intéressent au Développement rural.

B. Les Projets :

- B.G.M.
- CECOBM
- G.B.K.
- PAK/KIBUYE
- Projet Pilote Forestier/KIBUYE
- Projet de BUBERUKA
- OVAPAM
- S.D.M.
- P.N.A.P (Pomme de terre)
- O.C.I.R. (Café, Thé, Quinquina).

C. Organismes non gouvernementaux

a) Pour les conseils techniques en ce qui concerne l'animation rurale et l'encadrement dans les activités agro-sylvo pastorales :

- Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda (ISAR)
- Service Universitaire Canadien d'Outre-Mer (SUCO)
- Service des Volontaires Français
- Services des Volontaires Belges
- Services des Volontaires Allemands
- Services des Volontaires Italiens
- Institut National de Développement Economique et Social (INADES)
- Mouvements de Jeunesse
- Association Internationale de Développement Rural (AIDR)

b) Pour le financement des projets :

- Banques Populaires et Caisse d'Epargne
- Bureau Episcopal de Développement (B.E.D.)
- U.S.A.I.D.
- Banque Rwandaise de Développement.

c) Pour l'aide alimentaire :

- Catholic Relief Service (C.R.S.)
- P.A.M.

d) Pour les aides bilatérales et multilatérales :

- FRANCE
- BELGIQUE
- CANADA
- PNUD et Organismes spécialisés du système des Nations Unies
- Conférences des Ministres de l'Education, de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française (CONFEMJES)
- A.C.C.T.

e) Pour l'éducation populaire :

- Office Rwandais d'Information (ORINFOR), KINYAMATEKA, HOBE
- Confessions religieuses (CATHOLIQUE, ISLAM, PROTESTANT).

f) Pour la commercialisation des produits des jeunes :

- Fédération des Associations des Jeunes pour la commercialisation de leurs produits (FAJECOP).
- CARITAS
- ASPAR
- ORTPN (Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux)
- COPAR (Coopérative des Artisans Rwandais)
- Union des Coopératives de BUYOGA (UCB)

g) Pour l'approvisionnement des groupements socio-économiques des jeunes :

- ETS RAMJI
- ETS COSTA
- ETS RWAUTCFALTS
- ETS LARWANDAISE
- ETS RWANDA PAINTS
- ETS SINGER
- ETS RWANYINDO
- ETS MIRONKO PLASTIC
- ETS HATTON AND COOKSON
- ETS SOMECA

h) Pour le reclassement des jeunes urbains de GACULIRO - KIGALI

- Les garages
- Les ateliers
- Les chantiers de construction.

En ce qui concerne l'élaboration et la Présentation des Projets en faveur de la Jeunesse, ces opérations sont assurées par la Direction Générale de la Jeunesse.

L'Exécution se fait par les bénéficiaires des projets.

La Gestion et le suivi se font par le Ministère (Ministère: Direction Générale de la Jeunesse).

L'Institut Panafricain de Développement (I.P.D.) de Douala en République Camerounaise forme des Agents en Gestion des Entreprises et Coopératives, en Développement Rural et Planification, et forme aussi les Agents formateurs.

Nous devrions y envoyer beaucoup d'Agents du Ministère notamment pour les deux premières unités de formation. Ainsi nous serions en mesure de bien élaborer et de présenter des projets acceptables et surtout de bien gérer les projets en cours d'exécution. Il y a actuellement deux agents du Ministère en formation à DOUALA, il serait mieux qu'à leur retour, ils soient affectés à la Direction Planification qui n'a en son sein aucun agent formé en matière de planification. En attendant que le Ministère ait un personnel suffisant et qualifié, il y a lieu de demander des experts des Nations Unies ou d'autres organismes qui s'intéressent aux projets socio-économiques des Jeunes.

Les études des projets et la formation sur le tas des homologues peuvent être

confiées à :

- BIT, PNUD, ACCT, VOLONTAIRES ALLEMANDS et HOLLANDAIS, COOPERATION BILATERALE (FRANCE, BELGIQUE et CANADA), SUCO CORPS DE LA PAIX; quant à la construction et l'équipement de nos infrastructures :

- UNICEF, UNESCO, FAO, USAID, COOPERATION BILATERALE (FRANCE, BELGIQUE et CANADA).

Nous souhaiterions que les experts qui proviendront de ces organismes aient suffisamment le temps pour communiquer leurs expériences à leurs homologues. Nous ne pouvons passer sous silence qu'il nous faut des experts qui s'expriment facilement en langue française et qui ont des expériences dans les Pays en développement.

II. LES GRANDES ORIENTATIONS

MISSION N° 1 : LA FORMATION DE LA JEUNESSE

Le Ministère doit se doter progressivement de cadres moyens compétents et dévoués en matière de Jeunesse. Depuis sa création jusqu'à ce jour, il n'a jamais ménagé ses efforts pour répondre aux directives du Chef de l'Etat contenues dans le Discours-Programme du 1er Août 1973, où il est dit notamment que "son efficacité ne pourra être pleine que s'il réussit sans tarder à assurer sa présence dans chaque commune pour une mobilisation profonde de la Jeunesse". En collaboration avec les Ministères techniques compétents, le Ministère de la Jeunesse et des Sports compte envoyer ses cadres dans les Instituts Supérieurs de formation notamment ci-après en vue de se perfectionner :

- Institut Panafricain de Développement,
- Institut International d'Administration Publique,
- Institut National d'Administration Scolaire et Universitaire,
- Ecole Internationale de Bordeaux (ACCT)
- Ecole Normale Supérieure de Saint Claud,
- Instituts Régionaux de cadres de jeunesse et des Sports, etc...

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports est chargé de programmer et de réaliser l'intégration de la Jeunesse déscolarisée et non scolarisée dans le cadre du développement national. Il doit s'intéresser à sa formation civique et à sa préparation à la vie active. Etant donné que notre système d'enseignement actuel ne parvient pas à scolariser au moins 50% d'enfants scolarisables et ce malgré le plan de réforme scolaire en vigueur dans le pays, il est indéniable que la responsabilité du Ministère de la Jeunesse et des Sports à l'égard de la Jeunesse déscolarisée et non scolarisée reste trop importante. C'est dire que des moyens humains, matériels et logistiques doivent être consentis par le Gouvernement en vue de préparer cette jeunesse à un mieux être tant en milieu rural qu'urbain. Les jeunes analphabètes retiendront l'attention particulière du Ministère car une fois alphabétisés, ils pourront notamment s'adapter aux méthodes nouvelles d'agriculture, d'élevage etc...

A. OBJECTIFS:

1° Formation de cadres de la Jeunesse

- a) Formation de cadres supérieurs de la jeunesse. Cette tâche revient sans conteste aux Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et à celui de la Fonction Publique et de l'Emploi. Le Ministère déplore le manque de cadres compétents et suffisants dans ses Services Centraux.

Les cadres de conception formés sont fournis au compte-gouttes. Les éléments recrutés et affectés à la Direction Générale de la Jeunesse sont pour la plupart sans expérience et sans formation nécessaire.

Il s'avère donc urgent que le Ministère soit doté de hauts cadres ou de permettre à ceux qui y travaillent et qui ont fait preuve de compétence et de dévouement de se perfectionner.

b) Formation de cadres moyens de la Jeunesse

Les cadres moyens étant destinés à travailler sur le terrain (commune, S/Préfecture, Préfecture) doivent bénéficier d'une formation de base solide. Leur nombre augmentera de façon à renforcer l'équipe d'encadreurs de Jeunesse en place.

Le Ministère prévoit à cet effet de former et de recycler autant que possible les cadres ci-après :

- Directeurs et Instructeurs des Centres de Formation de la Jeunesse
- Encadreurs Régionaux Adjoints et Encadreurs S/Régionaux (garçons et filles)
- Encadreurs Communaux de la Jeunesse et des Sports.

c) Formation de Responsables des Mouvements de jeunesse et des Groupements socio-économiques.

Le Ministère envisage de coordonner et de dynamiser tous les Mouvements et groupements par le biais des éléments formés, conscients de leurs responsabilités et de leurs engagements. Des stages ou recyclages périodiques seront prévus à leur intention.

B. PROGRAMMES :

a) Il a été rappelé à plusieurs reprises que le Ministère de la Jeunesse et des Sports souffre d'un manque de cadres de conception suffisants au niveau de l'Administration Centrale. Aussi, espère-t-il que les Départements compétents forment au cours du III^e Plan Quinquennal les cadres dont il a besoin et dont la liste a été transmise à ces mêmes Départements.

b) Formation de cadres moyens

Les efforts entrepris de 1973 à ce jour doivent être poursuivis.

Les catégories de cadres qu'il faut avoir formé à la fin du III^e Plan ont été spécifiées. Pour réaliser ce programme ambitieux, le Ministère devra une fois de plus compter sur l'aide financière de MURAMBI et sur la franche collaboration du Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi. Parallèlement à cette assistance, le Ministère devra aussi programmer les besoins en formation à satisfaire chaque année. Les contenus de la formation seront identiques à ceux qui ont été suivis jusqu'à présent mais avec une innovation en ce sens que des visites de projets à travers le pays figureront au programme des stagiaires.

De cette façon, les formateurs et les stagiaires auront la possibilité de confronter la théorie avec la pratique.

c) Le Ministère de la Jeunesse et des Sports reconnaît que l'une des principales causes qui sont à l'origine de l'effondrement des groupements socio-économiques des jeunes provient de la mauvaise gestion et de l'ignorance de la comptabilité élémentaire.

Les Centres de formation devront être dotés de formateurs, capables de dispenser un enseignement approprié aux agents de terrain.

Les Centres de Formation tels que MURAMBI, KAVUJU, GACULIRO, SHYOGWE, KABARE, BUTAMWA, KARAGO, NGOMA, KISARO ... pourront répondre à cette nécessité de former et de recycler un grand nombre de responsables de Mouvements et Groupements de Jeunesse.

Le Ministère fonde ses espoirs sur eux pour mobiliser les jeunes au processus de développement national. Il fera de son mieux pour les encourager dans le bénévolat.

2° Formation professionnelle de jeunes

a) Formation professionnelle des jeunes urbains

Etant donné que les milieux urbains disposent de grandes capacités d'absorption en matière d'emploi pour les jeunes, il est essentiel que le Ministère s'efforce de mettre en place des Centres de Formation Professionnelle dans les Centres urbains du pays tout en renforçant l'action de ceux qui existent déjà à savoir : GACULIRO et AJEPO (KIGALI), GACUBA II (GISENYI) et NGOMA (BUTARE).

b) Formation professionnelle des jeunes ruraux

- Le Ministère a pris l'initiative de créer les Centres ruraux de KARAGO, SHYOGWE et KABARE et de les doter d'équipements nécessaires.
- Les Communes et les promoteurs ont de leur côté pris l'initiative de créer une trentaine de Centres de Formation tout en demandant le soutien du Ministère en personnel et en matériel technique. Les efforts entrepris doivent être encouragés d'une façon substantielle.
- Le Ministère prévoit d'apporter son appui à d'autres Centres de Formation qui verront le jour dans d'autres Communes du pays grâce à la sensibilisation des autorités locales et des promoteurs bien dévoués. Les sacrifices consentis par le Gouvernement pour payer le personnel et fournir un matériel de première nécessité aux Centres seront poursuivis et augmentés.

c) Formation sur le tas des membres des groupements socio-économiques

Il s'agit ici de former et d'encadrer simultanément les jeunes dans leurs activités déterminées librement selon leurs Centres d'intérêt (agriculture, élevage, artisanat, commercialisation des produits des associations).

Il est capital de savoir que la réussite d'un tel programme devra s'appuyer sur les C.C.D.F.P. qui vont être créés progressivement dans le pays.

d) Eradication de l'analphabétisme parmi les jeunes

C'est l'un des meilleurs objectifs qui soient, car la grande partie de notre jeunesse est illettrée. Cela constitue un grand handicap pour le développement national.

Sans la participation active de notre jeunesse à l'effort de redressement socio-économique du pays, celui-ci serait voué à une dégradation constante dans tout les domaines de la vie nationale.

L'éradication de l'analphabétisme parmi les jeunes, voire parmi toute la population devrait figurer dans les grandes priorités du Gouvernement. Ce n'est donc pas l'affaire de quelques uns, mais du pays tout entier, de tous les nationaux et expatriés soucieux des dangers de ce fléau redoutable.

Le Rwanda ne peut plus se permettre de laisser sa population végéter dans l'Igno-

rance et doit encourager de petites initiatives privées, susceptibles d'éradiquer l'analphabétisme. De même que le Gouvernement Rwandais a pris des mesures et des sacrifices importants pour réformer notre système d'enseignement, de même il lui appartient de s'engager avec détermination durant le III^e Plan à éradiquer l'analphabétisme. Les moyens tant matériels qu'humains doivent être consentis par le Gouvernement avec la participation de toute la population du pays.

3. Programmes

a) Formation professionnelle des jeunes urbains dans les disciplines telles que :

- | | |
|------------------------|-----------------|
| - Cultures maraîchères | - Céramique |
| - Menuiserie | - Sérigraphie |
| - Maçonnerie | - Peinture |
| - Electricité | - Couture |
| - Forge | - Broderie |
| - Cordonnerie | - Arts ménagers |
| - Soudure | |

Toutes ces disciplines, et bien d'autres non citées et qui naîtront, permettront aux jeunes urbains d'obtenir un emploi rémunérateur.

Leur organisation dans un cadre d'enseignement non conventionnel facilitera l'accueil de nombreux jeunes aux Centres et donnera la possibilité à chacun de s'orienter dans le secteur de son choix.

Néanmoins, chaque Centre Urbain sera constamment tenu de suivre l'évolution du milieu dans lequel il est implanté afin d'éviter de lancer sur le marché du travail des demandeurs d'emploi non sollicités.

b) Formation Professionnelle et intégration des jeunes ruraux (structure d'accueil)

L'objectif essentiel est de former le jeune en vue de le rendre capable de transformer son milieu. Cela n'est réalisable que dans la mesure où les pouvoirs publics font de leur mieux pour rendre la campagne aussi attrayante que la ville, c'est-à-dire qu'on y trouve au moins un minimum de confort vital. C'est dans une structure coopérative rénovée que le jeune pourra trouver une raison valable de rester attaché à son milieu.

Les Services Techniques compétents devraient penser à ce problème.

c) Formation dans les C.C.D.F.P., dans les chantiers et sur le tas des responsables et des membres des groupements socio-économiques des jeunes en vue d'améliorer la productivité et les conditions d'existence en milieu rural.

d) Eradication de l'analphabétisme parmi les jeunes par le biais des Centres de Formation de la Jeunesse, des C.C.D.F.P. et autres infrastructures existantes et ce, en étroite collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire ^{et} / des Institutions expérimentées dans l'utilisation des techniques audio-visuelles.

Grâce au recyclage des cadres de la Jeunesse prévu à KAVUMU dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle (Encadreurs de Jeunesse, Directeurs et Instructeurs des Centres de Formation) le Ministère pense pouvoir se lancer véritablement dans la lutte contre l'analphabétisme.

MISSION N° II : Encadrement de la Jeunesse au sein des structures d'animation et de production.

Les structures d'animation et de production les plus appropriées pour "programmer et réaliser l'intégration de la jeunesse dans le cadre du développement national" nous paraissent, et c'est notre orientation que nous ne cessons d'améliorer, ~~être la formation dans ses divers aspects tels que détaillés dans la première mission~~ en matière de jeunesse, ensuite l'encadrement de la jeunesse au sein d'organisations à vocation coopérative dénommées les groupements socio-économiques (G.S.E.).

Les objectifs de la Mission n°II s'articulent autour de ces G.S.E. que l'on retrouve tant chez les mouvements de jeunesse que chez les jeunes non adhérents à ces mouvements. Nous avons d'ailleurs souligné la constance de ces deux préoccupations dans les différents messages du Chef de l'Etat, lesquelles sont la formation de la jeunesse non scolarisée et son encadrement au sein de coopératives de production, de distribution et de consommation. Ces deux leitmotivs de notre action tendent à ne plus se différencier nettement et nous nous efforçons, comme nous le verrons dans la description de notre III^e Mission traitant de l'intégration des programmes, d'intégrer la formation et l'encadrement dans un unique et vaste programme, bien sûr à plusieurs volets, mais qui s'interpénètrent. C'est ainsi que nous retrouverons la formation partout, celle des cadres des membres des G.S.E., de jeunes dans les Centres de formation qui accueilleront petit à petit des jeunes issus des G.S.E. et qui s'y réintègrent après leur passage aux Centres de Formation, qui sont appelés à évoluer vers des centres de perfectionnement et de recyclages de la jeunesse. Il est de coutume en de telles circonstances d'exprimer les objectifs en termes d'effectifs à atteindre, dans notre cas il s'agit de jeunes à former et à encadrer au sein des G.S.E. . Mais il nous semble très audacieux, presque utopique, - - notre bilan pour le 2^o Plan Quinquennal est fort éloquent - de projeter des effectifs assez élevés à atteindre, compte tenu de nos moyens propres fort limités et que nous tablons beaucoup sur l'aide extérieure. Nous préférons donc nous passer pour cette fois de ces beaux chiffres ronds et prétentieux, et nous dépenser pour atteindre le plus de jeunes possibles; les chiffres seront finalement établis au moment du bilan au terme du III^e Plan Quinquennal.

Objectifs à atteindre :

1. Rentabiliser les activités des G.S.E.

Dans la description de notre situation de départ, nous avons explicité la philosophie des G.S.E., les objectifs, les faibles moyens dont ils disposent, et la litanie de problèmes auxquels ils sont confrontés. Dans le passé, nous insistions beaucoup plus sur le nombre de G.S.E. de façon que l'une des façons d'évaluer le rendement des encadreurs était le nombre des G.S.E. recensés dans leurs Communes respectives. Nous avons donc privilégié la quantité au détriment de la qualité.

Le résultat de cette politique n'a pas trainé à se montrer, la prolifération de G.S.E. peu viables a été suivie, assez rapidement, de la dissolution de bon nombre d'entre eux, tombant de 1761 en 1976 à 1483 G.S.E. en 1980.

Forts de cette leçon, nous allons rectifier notre tir, en nous efforçant de viser beaucoup plus la qualité que la quantité. C'est ainsi que nous comptons procéder par étapes successives, en renforçant deux ou trois Groupements Socio-Economiques par Commune et

par an; ce qui nous amènera à 100 ou 150 G.S.E. solides et prospères au bout de la période quinquennale. Ceci ne signifie pas évidemment que nous laisserons tomber les autres G.S.E. existants, mais nous concentrerons beaucoup plus nos efforts et nos moyens sur les premiers.

Programmes envisagés

a) Revitaliser les services préfectoraux et communaux de l'encadrement de la jeunesse.

- Trouver des solutions adéquates à leurs problèmes majeurs et notamment au manque de moyens de déplacement, de matériel technique, à l'irrégularité de leur traitement
- Réinstaurer la collaboration entre les deux niveaux locaux de l'encadrement (préfecture et commune).
- Informer et associer les encadreurs à la préparation et l'exécution des projets et programmes exécutés dans leurs circonscriptions
- Assurer la formation permanente sous forme de séminaire, de stages, de fourniture d'une documentation appropriée à leur service et de réunion avec les autorités du Ministère.

b) Formation et recyclage des membres des G.S.E.

Donner des notions suffisantes aux responsables des G.S.E. sur la conduite de leurs activités, sur la gestion ...

La formation se fera tant au niveau des Communes que dans les Centres de formation comme celui de BUTAMWA.

c) Orientation des Jeunes dans le choix des activités tant en milieu rural qu'en milieu urbain :

1. Enquêter d'abord sur les possibilités d'emplois des jeunes :

- en milieu rural, circuits agro-pastoraux, artisanat (vannerie, poterie...) et commerce.
- en milieu urbain: atelier de production et de réparation, commerce ambulancier, les kiosques ...).

2. Inciter la production artisanale dans les zones où les terres cultivables se raréfient en examinant d'abord les potentialités locales et les possibilités d'écoulement des produits.

3. Suivre de près et tirer profit du projet de soutien aux activités du secteur non structuré (étude menée par le Ministère du Plan à KIGALI).

d) Soutien matériel, financier et humain aux G.S.E.

- Aider les G.S.E. à planifier leurs activités (essentiellement par les encadreurs).
- Aider les G.S.E. en fournissant un complément de matériel de production.
- Soutenir les G.S.E. dans la commercialisation de leurs produits.

2. Extension de la formule des Quartier des jeunes

Quand les projets sont bien préparés et exécutés avec minutie, cette formule s'avère très efficace parce qu'elle associe la formation et l'encadrement au sein des G.S.E. d'un nombre important de jeunes.

L'objectif sera d'étendre ce projet à 20 Communes au moins à la fin du 3^e Plan Quinquennal, touchant ainsi plus de deux cents G.S.E., si nous comptons un G.S.E. par secteur.

Programme:

Exécution d'un Chantier par an, qui servirait quatre communes. Quand bien même nous n'obtiendrions pas de financement extérieur en ce qui concerne la formation nous sommes en mesure d'exécuter un chantier par an avec nos propres moyens en nous servant d'infrastructures existantes telles que les Centres de formation des jeunes, les écoles en période de vacances scolaires, les paroisses (comme ce fût le cas pour le chantier des jeunes du SUD, où la formation s'est effectuée dans les locaux de la paroisse de KIBEHO), et le matériel utilisé lors des premiers chantiers.

3. Normaliser nos relations avec les associations et/mouvements de jeunesse

Il n'existe aucun cadre institutionnalisé qui nous lie avec les Mouvements et associations de jeunesse quoiqu'il soit reconnu que le Ministère de la Jeunesse et des Sports est leur organe de tutelle.

Sur le premier organigramme du Ministère de la Jeunesse établi en 1973 figurait un bureau chargé de la coordination et de l'assistance aux mouvements de jeunesse. Ce bureau n'a pas été repris sur l'organigramme du 30 Juin 1976 comme un certain nombre d'autres et notamment celui chargé des orchestres.

L'aide en matériel et en vivres a progressivement régressée jusqu'à l'arrêt complet en 1978. La collaboration entre le Ministère et les Mouvements de jeunesse s'est depuis lors relâchée et se situe actuellement au point mort, hormis l'un ou l'autre contact avec quelques mouvements de jeunesse, à l'occasion d'une manifestation, d'une réception. La situation est telle que nous ne recevons même plus les rapports annuels d'activités de la plupart des mouvements, ce qui fait que nous ignorons ou connaissons très mal ce qu'ils font et les effectifs de jeunes encadrés par eux.

L'utilité et même l'efficacité de certains de ces mouvements en matière d'encadrement de la jeunesse n'étant plus à démontrer, il est judicieux de renouer avec ces mouvements, afin de coordonner nos activités qui visent essentiellement le même objectif final : le bien être matériel et moral de notre jeunesse.

Programmes

- mettre sur pied un mécanisme de reconnaissance des différents mouvements et associations de jeunesse par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- créer un organe de coordination et de concertation entre le Ministère et les différents mouvements et associations de jeunesse.
- Instituer un mécanisme d'attribution des subventions (ou aide en matériel technique et en vivres) et de contrôle de leur utilisation.

MISSION N°III : Intégration des Programmes et collaboration des services

Dans le cadre de cette mission, nous mettons l'accent sur la collaboration qui doit exister entre les Ministères intéressés au milieu rural d'une part et entre ces Ministères et les Organismes non Gouvernementaux d'autre part en vue d'intégrer leur programme dans les actions proposées au Troisième Plan National de Développement Economique, Social et Culturel 1982-1986.

En ce qui concerne le Ministère de la Jeunesse et des Sports, les deux principales missions qui lui ont été assignées dès sa création résident dans la formation et dans la mobilisation de la jeunesse en vue de susciter sa participation au développement national.

Avant donc d'aborder la collaboration souhaitée avec les autres Organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, nous devons d'abord coordonner nos propres actions et intégrer nos programmes. Néanmoins, étant donné que les moyens mis à la disposition de ce Département ne suffisent pas pour réaliser tout seul ces deux missions il s'est avéré nécessaire de solliciter la collaboration des autres Ministères ainsi que celle des Organismes non gouvernementaux.

Objectifs :

1. Intégration des programmes de formation et d'encadrement de la Jeunesse

Considérant que la formation de la jeunesse doit viser la préparation des jeunes à la participation au développement national, autant que possible sans les couper de leur milieu d'origine, cette formation devra désormais répondre aux besoins concrets des jeunes dans leur milieu et s'intégrera dans l'ensemble du Plan National de Développement. C'est la raison pour laquelle le Ministère de la Jeunesse et des Sports doit instaurer des structures d'accueil des jeunes après la formation.

Programmes envisagés :

- a) instituer un système de follow-up des jeunes après leur formation.
- b) recruter progressivement les jeunes appartenant déjà à des G.S.E., ce qui résoud automatiquement le problème du reclassement, étant donné que le jeune retournera dans son G.S.E. après la formation.
- c) doter les jeunes terminant leur formation d'un équipement de base, susciter et soutenir la formation d'associations à vocation coopérative de ces jeunes (ateliers coopératifs, association de maçons, G.S.E. agricoles)
- d) établir une liaison fonctionnelle entre les structures de formation dans les centres et celles sur le tas, notamment en matière de chantiers de jeunes.
- e) étudier les possibilités de formation de la jeunesse dans les établissements publics et privés de production, formation de la main d'oeuvre qualifiée dans les entreprises industrielles ou de services (ex: RWANTEXCO, PAPETERIES DU RWANDA, USINES à THE, GARAGES, MIRONKO PLASTIC INDUSTRIES, etc...).

2. Collaboration avec les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux

Il s'agit de la collaboration dans la "formation et dans l'encadrement" des jeunes non scolarisés et descolarisés.

La collaboration souhaitée nous permettra de :

1. Dispenser efficacement une formation aux jeunes ;
 - dans les centres communaux de Développement et de formation Permanente (C.C.D.F.P.).
 - dans les Centres de Formation du type post-primaire (dépendant du Ministère de la Jeunesse et des Sports).
 - Sur le tas (dans les secteurs non structurés).
2. Mieux encadrer les jeunes dans les activités socio-économiques et culturelles:
 - dans les groupements à vocation coopérative
 - dans les mouvements de jeunesse.

Cela suppose d'inventorier au préalable des ressources disponibles et de les faire exploiter par les jeunes. Dans ce contexte, la collaboration des Services Publics avec les Organismes non gouvernementaux nous éviterait le double emploi et la dispersion des efforts.

Par ressources disponibles, il faut entendre :

- les moyens matériels (terres, bâtiments, mobilier, ...)
- les moyens financiers,
- les cadres techniques,
- les moyens moraux et spirituels.

Pour ce faire, nous devons nous concerter régulièrement dans le seul but d'éviter le gaspillage de temps, de fonds et d'énergies pour :

- Formuler des programmes d'action assurant aux jeunes qui arrivent sur le marché du travail l'égalité des chances et de traitement et, en particuliers, des emplois équitablement rémunérés qui leur permettent de contribuer au développement.
- Déterminer les domaines d'activité économique offrant de nouveaux emplois particulièrement aux jeunes, en mettant entre autres l'accent sur le travail indépendant et l'initiative personnelle, par exemple les programmes de formation au développement communautaire et aux techniques de chef d'entreprise, pour éliminer le chômage parmi la jeunesse;
- Encourager le développement des coopératives et de la petite industrie pour élargir l'éventail de la participation économique des jeunes et leur assurer une formation satisfaisante aux techniques de gestion des coopératives et des entreprises.
- Fixer des échéances précises pour augmenter sensiblement et sans entrave le nombre de jeunes qualifiés occupant des emplois spécialisés et techniques.
- Éliminer l'exploitation du travail des jeunes partout où elle existe.
Il faudrait ratifier les conventions internationales concernant l'emploi des jeunes.
- Entreprendre une étude des possibilités d'emploi pour les jeunes et définir les progrès réalisés dans ce domaine.
- Déterminer les possibilités d'adaptation de la formation des jeunes aux besoins exprimés par la société.

Pour ce III^e plan, les services de l'Etat et les O.N.G. concernés devraient avoir une stratégie commune dans les domaines de l'Encadrement et de la formation sur les tas des jeunes urbains, le Ministère de la Jeunesse et des Sports devrait d'abord recenser les entreprises urbaines avec lesquelles il peut collaborer et entrer ensuite en rapport avec elles pour étudier ensemble comment donner à ces jeunes un apprentissage dans tel ou tel métier. C'est en fonction des besoins de ces entreprises que le Ministère concevrait le programme de formation dans les Centres urbains de formation professionnelle.

Pour ce qui est des Centres ruraux, la formation se ferait en tenant compte des potentialités socio-économiques existantes dans la région où est implanté chaque Centre.

Ceci en vue d'un reclassement possible après la formation. Les jeunes rencontrent souvent les problèmes de manque de terres cultivables, de manque de soutien financier de leurs activités, et de manque de débouchés pour la commercialisation de leurs produits. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports devrait entrer en rapport régulier avec les autres Ministères et les O.N.G. pour aider les jeunes à trouver des solutions appropriées.

3. Préparation et célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse (A.I.J)

L'année 1985 a été proclamée par l'Assemblée Générale des Nations Unies à sa 34e session, "Année Internationale de la Jeunesse : participation, développement, paix", par sa résolution n°34/151 du 17 novembre 1979.

Les principes directeurs concernant les buts et objectifs de l'A.I.J., touchant l'orientation générale, le champ d'activités et leur réalisation aux niveaux subnational, national, régional et international ont été définis par le comité consultatif pour l'Année Internationale de la Jeunesse, réuni à Vienne du 30 mars au 8 avril 1981. Ces principes touchent aussi bien les grands thèmes de l'Année : participation, développement, paix, que des domaines spécifiques tels que la formation, l'emploi, la santé, la nutrition, l'environnement, les activités en matière de population, les services sociaux et l'information.

La préparation de l'A.I.J. en tenant compte de nos programmes ainsi que des propositions concrètes d'action au niveau national, régional, international et dans le domaine de l'information, émanant du Comité Consultatif pour l'Année Internationale de la Jeunesse (A.I.J), constituera un bel exemple de l'intégration des programmes en faveur de la Jeunesse.

Programmes envisagés :

- a) mettre sur pied les structures de coordination au niveau national et local.
- b) fixation d'un calendrier d'action nationale pour l'Année
- c) démarrage de programmes concrets dans le cadre de la préparation de l'A.I.J. en 1982.
- d) suivre les programmes et en évaluer le coût - utilité
- e) suivre la préparation et l'exécution des actions prévues dans le cadre de la préparation et la célébration de l'A.I.J. au niveau régional et international.

III. LES MOYENS D' ACTIONS

A partir des objectifs définis dans le chapitre précédent, il a été possible de sérier les actions à mener à partir des programmes identifiés pour chaque objectif de chacune des trois grandes missions.

A. ACTIONS A ENTREPRENDRE

1. Actions à entreprendre en matière de formation

1° En matière de formation de cadres de la Jeunesse pour l'Administration Centrale.

- a) Maintenir des contacts avec les Ministères techniques compétents, à savoir le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi. Ces deux Départements sont à même de répondre aux besoins en cadres du Ministère de la Jeunesse et des Sports soit en permettant à ceux qui y travaillent de rehausser leur niveau de formation, soit en programmant des bourses de formation dans les domaines qui intéressent le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- b) Entreprendre ~~ou~~ maintenir des contacts avec les pays ou organismes amis susceptibles de contribuer à la formation des cadres de la Jeunesse tels que: FRANCE-BELGIQUE-SENEGAL-CAMEROUN-ACCT-LIGUE-FRANCAISE-DE-L'ENSEIGNEMENT-ET-DE-L'EDUCATION-PERMANENTE-~~PNUD~~-UNICEF.
- c) Elaboration d'un avant-projet à présenter à la C.E.P.G.L. pour études et recherche de financement pour le Centre Régional de Formation, d'information et de documentation de la C.E.P.G.L.
- d) Demande d'une assistance technique dans les domaines de la Planification, de la Formation et de l'Encadrement en vue de préparer les cadres de la Jeunesse à assumer pleinement leurs responsabilités.
- e) Organisation d'un Séminaire National ou Régional pour traiter des problèmes de la Jeunesse.

2° Formation de cadres moyens de la Jeunesse

- a) Poursuivre l'oeuvre entreprise depuis 1973 jusqu'à présent, c'est-à-dire:
 - Formation et recyclage des Encadreurs Communaux
 - Formation et recyclage des Encadreurs Régionaux et S/Régionaux
 - Formation et recyclage des Directeurs et Instructeurs des Centres de Formation.
 - Formation de Responsables des Mouvements de Jeunesse (Séminaires)
 - Formation de Responsables de Groupements Socio-Economiques
 - Organisation des Séminaires de réflexion
 - Création d'un bulletin national de liaison.
- b) Contacter les Organismes ou pays amis afin d'obtenir des bourses de stage ou de voyages d'études à l'étranger (échange des expériences en matière de jeunesse).
- c) Recherche de financement pour la construction et l'équipement de cinq Centres Préfectoraux de Formation et de recyclages à GITARAMA-BUTARE-CYANGUGU-BYUMBA et GISENYI.
- d) Construction et équipement des annexes du Palais de la Jeunesse.

3° Formation Professionnelle de jeunes

- a) Agrandissement et équipement du Centre urbain de GACULIRO
- b) Aide en matériel technique aux Centres ruraux de formation professionnelle de la Jeunesse (35) en agri-élevage, menuiserie, forge, maçonnerie, couture, broderie et arts ménagers.
- c) Contacts avec les Bourgmestres des Communes n'ayant pas de Centres de Formation en vue d'étudier les modalités de leur création.

4° Eradication de l'analphabétisme parmi les jeunes

- a) Contacts avec le Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire et autres Institutions engagés dans la lutte contre l'analphabétisme en vue d'établir un programme de travail en commun.
- b) Contacts avec les Ministères chargés de l'Enseignement aux fins d'utiliser les élèves, les étudiants et les établissements scolaires pour l'alphabétisation des jeunes pendant les grandes vacances.
- c) Etablissement d'un programme de lutte contre l'analphabétisme parmi les jeunes.
- d) Requête de financement en vue de lancer le programme de lutte contre l'analphabétisme parmi les jeunes: équipement et matériel, assistance technique pour suivre l'évolution du programme d'alphabétisation.

2. Actions à entreprendre en matière d'encadrement

1° Rentabiliser les activités des G.S.E.

- a) Revitaliser les services préfectoraux et communaux
 - Equipement et soutien des Encadreurs Régionaux, Sous-Régionaux et Communaux (moyen de déplacement et matériel).
 - Formation permanente (voir point 1,2°;a)
- b) Formation et recyclage des membres des G.S.E. (voir point 1,2°;a)
- c) Orientation des jeunes dans le choix des activités
 - Etude sur les possibilités d'emploi des jeunes
 - Projet pilote découlant des conclusions de l'étude ci-dessus
 - Programme d'insertion des jeunes dans le milieu après la formation.
- d) Soutien matériel, financier et humain au G.S.E.
 - Aide en matériel aux G.S.E.
 - Projet de commercialisation des produits des Jeunes.

2° Extension de la formule des Chantiers des jeunes

- Organisation de 5 chantiers des jeunes (1 par an et touchant 4 communes).

3° Relations avec les Associations et les Mouvements de Jeunesse

- Mise en place d'un dispositif réglementaire en complément de l'Edit du 25 avril 1962 sur les A.S.B.L. (Association sans but lucratif) concernant les rapports entre les associations et mouvements de jeunesse et le MIJEUNESPORTS.
- Mise en place d'un organe de coordination et de concertation entre le Ministère de la Jeunesse et des Sports et les Mouvements de Jeunesse.

3. Actions à entreprendre en matière d'intégration des programmes et collaboration des services.

- établissement d'une liaison fonctionnelle entre les structures de formation dans les Centres et celles sur le tas.

- étude des possibilités de formation des jeunes dans les entreprises
- en matière de collaboration, voir le point E du premier chapitre
- établir un contact permanent avec les ONG
- participation active au programme des C.C.D.F.P.
- préparation et célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse.

B. LISTES DE PROJETS

1. LISTE "EXHAUSTIVE" DES PROJETS

- 1° Aide en matériel technique aux Centres de Formation
- 2° Expériences pilotes sur les possibilités d'emploi des jeunes
- 3° Projet de Construction et d'équipement des dépendances du Palais de la Jeunesse
- 4° Projet d'agrandissement du Centre de Formation Professionnelle des Jeunes de GACULIRO.
- 5° Projet de construction et d'équipement de cinq Centres Préfectoraux de Formation et de Recyclage.
- 6° Formation des Cadres de la Jeunesse
- 7° Equipement des services régionaux et communaux (moyens de déplacement et matériel technique et de bureau).
- 8° Demande d'assistance technique pour le programme d'alphabétisation des jeunes
- 9° Edition d'un bulletin national de la jeunesse
- 10° IIe Séminaire National sur la Jeunesse
- 11° Dix Caisses Coopératives des jeunes
- 12° Projet de Commercialisation des produits des Jeunes
- 13° Aide en matériel aux G.S.E.
- 14° Expert en planification
- 15° Etude sur la formation technique des jeunes sur le tas
- 16° Bourses de stage à l'Etranger
- 17° Projet de cinq Chantiers des Jeunes
- 18° Auberge de la Jeunesse à KIGALI

B. Domaine des Sports et Loisirs

I. Analyse de la situation de départ

1. SECTEUR LOISIRS

Ce secteur comprend: l'encadrement des Orchestres et les activités relatives au Cinéma, au Théâtre et au Mouvement d'Ensemble.

A) Encadrement des Orchestres.

Sur ce point, le rôle du Ministère consiste essentiellement à:

- aider les nouveaux orchestres à confectionner leurs statuts;
- accorder des autorisations de se produire lors des soirées dansantes;
- recevoir les groupes étrangers et organiser leurs tournées à l'intérieur du pays;
- organiser des Concours Musicaux pour tous les musiciens et groupes de musique avec comme but principal d'encourager et de stimuler les musiciens - compositeurs rwandais, en leur donnant l'occasion d'exprimer et de perfectionner leurs talents artistiques dans le domaine de la musique rwandaise traditionnelle et moderne.

1° Orchestre National.

En 1975, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a organisé un concours musical réunissant les principaux orchestres de KIGALI qui avait pour but de sélectionner le meilleur de ces orchestres et de l'instituer comme l'orchestre national. Ce fut l'orchestre IMPALA qui remporta la 1ère place. Depuis lors jusque maintenant, l'orchestre IMPALA est considéré comme l'orchestre national.

Depuis donc bientôt six ans, plusieurs difficultés ont surgi, à savoir:

- le principe d'instituer un orchestre national est difficile à mettre en pratique à cause de certains problèmes notamment celui de fixer ses statuts.

2° Les autres Orchestres.

Dans l'encadrement des autres orchestres les problèmes ci-après se sont posés :

- non respect des statuts adoptés lors de la constitution des orchestres et du règlement d'ordre intérieur;
- insuffisance de formation générale de base et de formation musicale devant permettre aux membres de l'orchestre de composer des oeuvres vraiment artistiques;
- impossibilité pour ces orchestres de se procurer un jeu d'instruments de musique à cause de son prix élevé.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a pu, au cours du quinquennat 77- 81 se procurer 2 jeux complets d'instruments de musique mais l'utilisation de ces instruments n'a pas encore été réglementée.

B) Les activités relatives au Cinéma.

Les activités cinématographiques, au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports ne peuvent se concevoir que dans le cadre d'une étroite collaboration avec l'Office Rwandais d'Information et peut-être en complément de son action qui a marqué une certaine progression ces dernières années.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports n'a entrepris aucune action dans ce domaine à cause de nos moyens modestes (budget insuffisant) et d'un certain chevauchement des attributions de la Direction Ciné-photo de l'ORINFOR et de la Division Folklore et Loisirs au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

C) Les activités relatives au Théâtre.

Le théâtre, lui aussi, est un domaine de nos activités.

Notre action, jusqu'aujourd'hui s'est limité à accorder les autorisations pour quelques représentations théâtrales dont la plupart, du reste, sont exécutées par des non nationaux. Quelquefois, aussi, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a été invité à patronner quelques représentations.

Il faudrait qu'une ligne d'action, un programme soit établi et savoir exactement la ligne de démarcation des attributions de notre Ministère avec celui du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique (Direction Générale de la Culture et Beaux Arts) pour éviter un double emploi.

D) Le Mouvement d'Ensemble.

Rappelons que les opérations comprises sous l'appellation "Mouvement (s) d'Ensemble (s)" ont commencé au Rwanda en 1975. Ce fut l'un des points sur lesquels s'est concrétisée la coopération Rwanda-Nord Coréenne. C'est la partie Coréenne qui a fourni les techniciens qui ont préparé le 1er Mouvement d'Ensemble au Rwanda en collaboration avec une équipe de nationaux préalablement initiés. Cette forme de coopération s'est poursuivie jusqu'en 1979.

Depuis son introduction au Rwanda, ce phénomène a soulevé bien des passions et des prises de position contradictoires. Nous allons maintenant faire ressortir les problèmes soulevés par l'organisation de ces 4 Mouvements d'Ensemble qui ont eu lieu au Rwanda, étant donné que la mobilisation de moyens matériels et humains en quantités impressionnantes a toujours suscité beaucoup de difficultés que nous pouvons résumer comme suit :

- a) Equipement, transport, encadrement (période des examens) de plus de cinq mille élèves et écoliers recrutés dans les établissements scolaires de KIGALI.
- b) Mobilisation de tous les Départements Ministériels pendant une période de temps considérablement longue, ce qui entraîne le gel ou le ralentissement des autres activités souvent aussi urgentes.
- c) Véhicules qu'on immobilise pour la circonstance : Bus, camions militaires, voitures etc...
- d) Des dépenses qui se sont toujours évalués en dizaine de millions.
- e) La nécessité de faire appel chaquefois à l'assistance technique coréenne pour la conception et la direction des opérations.

2. SECTEUR FOLKLORE

Le Ballet Rwandais a maintenant plus de 6 ans d'existence légale. En effet, il a été institué par l'Arrêté présidentiel n°301/11 du 3 janvier 1974. Le ballet, en tant qu'institution culturelle dont le but global est de favoriser la renaissance culturelle du Pays, a reçu, dès sa mise sur pied, "une structure nationale complète, partant des communes avec les groupes folkloriques communaux, regroupés au niveau régional en plusieurs formations du Ballet préfectoral. Les Ballets Préfectoraux constituant la pépinière vivante des Ballets Nationaux".

Quelle est l'évolution de cette institution au cours de ce quinquennat qui va s'achever ?

A) Les Groupes folkloriques communaux.

Ces groupes qui, comme nous venons de le voir, constituent la base de tout l'édifice du Ballet-Institution ont connu de 1974 à 1976 un certain intérêt de la part des Autorités Préfectorales et Communales. Cet intérêt se traduisait par un encadrement effectif. L'encadreur communal nouvellement installé dans la Commune leur donnait un programme mensuel de rencontres pour leur entraînement. Certaines communes sont même parvenues à constituer des troupes bien organisées et suffisamment entraînées pour présenter des spectacles chronométrables et où les acteurs peuvent se passer des régisseurs. Nous citerons des Communes telles que NYARUGENGE, RUBUNGO,

KANOMBE, RUTONGO, MUGAMBAZI et BICUMBI dans la Préfecture de KIGALI; RUBAVU dans la Préfecture de GISENYI; RUTOBWE dans la Préfecture de GITARAMA; MBAZI et NYABISINDU dans celle de BUTARE.

L'effort des Autorités Communales et Préfectorales s'accompagnait de l'aide du Ministère consistant à donner des instructions sur leur organisation, leur entraînement et à livrer le matériel d'équipement à ceux qui en faisaient la demande. A ce propos, il y a lieu de citer les communes suivantes qui ont fait la demande du matériel d'équipement pour leurs groupes folkloriques et qui ont été servis :

- Commune MBAZI
- Commune RUTONDE
- Les Jeunes de RWANKUBA (RUSHASHI)
- Commune NYARUGENGE
- Commune KANOMBE et RUBUNGO
- Sous-Préfecture de KABAYA
- Groupe KARAGO-GICIYE
- Commune MUGUSA
- Commune GICIYE
- Ballet de l'I.N.R.S.

Les groupes ci-après n'ont pas encore été servis :

- Le groupe de la Commune MWENDO
- Le groupe de la Commune MUHAZI
- Le groupe de la Commune RUTCIWE
- Le groupe de la Commune NYAMAGARE

Après 1976, l'élan et les initiatives des autorités communales ont considérablement diminué. La plupart des groupes qui avaient vu le jour ont été délaissés. Nous croyons que les raisons ayant engendré cette situation sont les suivantes :

- a) Insuffisance du budget communal qui ne peut pas couvrir les dépenses concernant le secteur culturel considéré comme non prioritaire. De toute façon il faut un minimum d'argent pour entretenir un groupe folklorique. (équipement, jetons de présence, primes d'encouragement, rafraîchissements de temps en temps).
- b) Difficulté pour les Encadreurs communaux de mener une action culturelle sans soutien des autorités communales et préfectorales qui ne semblent pas réaliser toute l'importance du domaine culturel dans le développement du Pays.
- c) Manque de soutien matériel du Ministère de la Jeunesse et des Sports dû à la modicité de son budget. Avec plus de moyens le Ministère peut élaborer des opérations annuelles en vue de promouvoir le folklore au niveau de tout le pays (soutien matériel et encadrement de certains groupes régionaux de grande valeur, festivals folkloriques annuels nationaux ou régionaux, primes d'encouragement à certains grands artistes rwandais pour favoriser l'émulation entre eux).

B) Les Ballets Nationaux.

Depuis 1974, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, partant des groupes folkloriques communaux, a constitué par sélection un certain nombre de troupes folkloriques nationales. Celles-ci ont surtout contribué à faire connaître le Rwanda à l'extérieur par les sorties qu'elles ont effectuées (Burundi, Ouganda, Libye,

U.R.S.S., Canada). Elles se sont montrées également à l'occasion des Conférences et sommets internationaux réunissant des Chefs d'Etat et de Gouvernements Etrangers rassemblés à KIGALI (O.C.A.M., Sommet Franco-Africain, C.P.G.L. et visites officielles des Chefs d'Etat ...) contribuant ainsi à faire connaître la beauté de notre culture.

Depuis aussi, nous avons commencé à programmer des tournées du ballet à l'intérieur du Pays pour le faire connaître à la population. Le fonctionnement du Ballet National rencontre cependant de plus en plus des difficultés dont voici les principales :

- a) Un budget insuffisant ne permettant pas au Ballet de s'entraîner régulièrement au moins 2 mois par an. Or un ballet qui ne s'entraîne pas ne peut pas survivre.
- b) Absence de cadres compétents formés pour encadrer un ballet ayant donc des spécialités en musicologie, mise en scène et chorégraphie.

Projets à long terme: Période 1977 - 1980.

A) Projet de formation de cadres:

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports dans son Avant-projet du plan quinquennal 1977 - 1981 avait programmé la formation des cadres spécialisés en matière culturelle (cfr. tableau ci-après).

.../...

Formation de cadres dans le domaine culturel

Nature de la Formation	Spécialité	Durée de la Formation	Nombre de cadres	Observations
1) Animateurs culturels	Animation dans les Centres sportifs et culturels régionaux	6 mois	10	1 élément fut formé mais ne travaille plus au Ministère de la Jeunesse et des Sports
2) Spécialistes du Mouvement d'Ensemble	Entraîneurs à temps plein: des cours du M.E. dans les Ecoles, Groupes Militaires et Centres de Jeunes -Philosophie du M.E.	2 années	5	Personne n'a été formé
3) Organisateurs de la Tombola Nationale	Organisation et Gestion d'une tombola Nationale	3 mois	2	Un cadre rwandais fut formé pendant 1 mois en Israël en 1972 mais ne travaille plus au Ministère de la Jeunesse et des Sports
4) Chefs d'Orchestres	Formation en musique moderne, africaine et information sur la musique en Général.	16 mois	10	Les démarches ont été annoncées au niveau de l'I.A.C.C.T.
5) Entraîneurs du M.E.	Recyclage en vue d'une organisation de manifestations du Mouvement d'Ensemble	2 mois	69	24 éléments ont suivis 1 stage d'un mois à Kigali avec l'encadrement d'experts coréens.
6) Metteurs en scène pour Le Ballet Rwandais	Entraînement des groupes folkloriques et mise en scène pour les Ballets Nationaux	1 année	5	Trois bourses ont été promises par l'ACCP

.....

B) Projet de mise en place d'une infrastructure culturelle.

- 1) Equipement de l'Institut Rwandais du Ballet
- 2) Construction de 9 centres culturels rwandais
- 3) Achèvement du Palais de la Jeunesse.

C) Analyse de ces projets:

a) Formation des animateurs culturels :

Ce projet a connu un début d'exécution. Un agent du Ministère de la Jeunesse et des Sports a été formé dans l'animation culturelle mais malheureusement, il a entretemps quitté le cadre de l'Administration Publique. Le projet est donc à reprendre à zéro. Vu le grand besoin qu'éprouve le Département en Animateurs culturels, il faudra chercher à former le plus grand nombre possible d'agents.

b) Spécialistes du Mouvement d'Ensemble :

- Projet sans début d'exécution.

c) Entraîneurs du Mouvement d'Ensemble:

Nous avons prévu au plan la formation de 69 personnes.

- Nous en avons formé 24. Il reste donc à former 45. Les 24 formés devraient se recycler.

d) Organisateurs de la TOMBOLA :

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports avait réussi à faire former un agent mais celui-ci a été transféré dans un autre département. Le projet est à reprendre à zéro. Il ne faudrait pas négliger ce projet, car, bien organisée, la Tombola pourrait rapporter à l'Etat des recettes.

e) Chefs d'Orchestres:

Les démarches ont été effectuées notamment auprès de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique et auprès de la BELGIQUE par l'intermédiaire du Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi.

Nous espérons qu'elles vont aboutir et que ce projet verra un début d'exécution dans un proche avenir.

f) Metteurs en scène pour le Ballet Rwandais:

Ce projet, comme le précédent, est encore au niveau des démarches. Celles-ci cependant sont sur le point d'aboutir. L'ACCT a accepté de financer les études pour 3 personnes pendant 1 an. La formation est projetée au Théâtre Daniel SORANO à DAKAR.

g) Construction de 9 centres culturels : réalisation aucune.

h) Construction du Palais de la Jeunesse:

Elle est terminée. Il reste inutilisé, notamment la grande salle des spectacles.

i) L'équipement de l'Institut Rwandais du Ballet:

- Les travaux d'aménagement ont coûté : 8.112.122 FRW

- L'équipement va coûter :

- a) Mobilier et Cie : 8.895.324 FRW
- b) Matériel technique : 5.500.600 FRW

Nous avons adressé une demande d'aide en matériel technique auprès de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

b) SPORTS: Infrastructure et équipement sportif.

1. SURVOL DES PREVISIONS DE L'AVANT-PROJET DE PLAN 77 - 81.

L'avant-projet de plan quinquennal 77 - 81 élaboré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports prévoyait SEPT projets prioritaires :

- 1° L'étude de l'achèvement du Stade de NYAMIRAMBO
- 2° Etude et aménagement des Stades Régionaux dans 8 Préfectures
- 3° Etude technique, construction et équipement de l'Institut National d'Education Physique avec un Centre Médico-Sportif.
- 4° Construction et Equipement de deux Gymnases à KIGALI et à BUTARE
- 5° Etude Technique et Aménagement des cercles sportifs régionaux
- 6° Construction du Stade National Olympique
- 7° Aménagement des Terrains Sportifs Communaux.

2. PROGRAMMATION DE L'EXECUTION DE CES PROJETS

Les sept projets susdits avaient été programmés conformément au tableau ci-après :

PERIODE!	NOMBRE DE PROJETS!	NOMENCLATURE DE L'OPERATION ENVISAGEE
!	A REALISER	!
1977	4	! 1° - Etude Technique et Achèvement du STADE NYAMIRAMBO
!		!! 2° - Aménagement des Terrains Communaux
!		! 3° - Etude Technique de l'Inplantation de l'Institut
!		National d'Education Physique et Sportive avec un centre Médico Sportif.
!		! 4° - Etude Technique de deux Stades Régionaux pour 2 Préfectures.
1978	6	! 1° - Construction de deux Stades Régionaux
!		! 2° - Etude Technique de deux autres Stades Régionaux
!		! 3° - Etude Technique de l'Inplation d'un Gymnase à KIGALI.
!		!! 4° - Construction de l'Institut d'E.P.S. 1ère tranche
!		! 5° - Aménagement des terrains Communaux
!		! 6° - Recherche du Financement pour 2 Cercles Sportifs Régionaux
1979	5	! 1° - 2ème Tranche Institut National d'E.P.S.
!		! 2° - Début construction Gymnase à KIGALI 1ère Tranche
!		! 3° - Etude Technique du STADE OLYMPIQUE
!		! 4° - Financement pour la création de 2 autres Cercles Sportifs Régionaux
!!		! 5° - Aménagement des Terrains Sportifs Communaux

1980 ! 4 ! 1° - Construction de deux Stades Régionaux
 ! ! 2° - Etude Technique de 2 autres Stades Régionaux
 !! ! 3° - Financement de 2 autres Cercles Sportifs Régionaux
 ! ! 4° - Implantation d'un Gymnase à BUTARE (Etude)

1981 ! 5 ! 1° - Construction de deux Stades Régionaux
 ! ! 2° - Construction d'un Gymnase à BUTARE 1ère Tranche
 ! ! 3° - Construction du STADE OLYMPIQUE
 ! ! 4° - Recherche du Financement pour 2 Cercles Sportifs
 ! Régionaux
 ! 5° - Sensibilisation à l'aménagement des terrains
 ! sportifs communaux.

3. IDENTIFICATION DES PROJETS :

L'Ensemble de tous les projets repris dans la programmation de l'avant projet du plan peut être condensé sous trois formes en tenant compte de l'impact réel de l'un ou l'autre projet sur le milieu sportif rwandais :

- 1° - Projets à caractère National
- 2° - Projets à caractère Régional
- 3° - Projets à caractère Communal

ainsi, les sept opérations envisagées sont liées à ces trois formes en matière d'identification et le tableau ci-dessous est une synthèse de ce genre de répartition :

PROJET A CARACTERE NATIONAL	PROJET A CARACTERE REGIONAL	PROJET A CARACTERE COMMUNAL
1° STADE NATIONAL	! 1° Stades Régionaux	! Terrains Sportifs
2° INSTITUT D'E.P.S. + Centre Médico Sportif	! 2° Cercles Sportifs Régionaux	! Communaux
	! 3° Gymnases	

4. FINANCEMENT :

L'avant projet de plan 77 - 81 élaboré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports prévoyait trois formes d'intervention en ce qui concerne le Financement des Projets:

- 1° - UN FINANCEMENT EXTERIEUR pour ce qui est des projets à Caractère National.
- 2° - Le recours au B.O ou au B.D. pour ce qui est des projets à Caractère Régional.
- 3° - La prise en charge par la commune pour des projets à Caractère Communal, notamment grâce aux travaux communautaires "UMUGANDA"

5. PROJETS RETENUS DANS LE PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT :

90% des Projets présentés par notre département ont rencontré l'approbation des services du MINIPLAN quant à leur inscription dans le IIè Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel. Ils sont localisables dans le groupe Iib des projets nouveaux dont le Financement était à chercher.

6. SITUATION FINANCIERE ACTUELLE :

- Certains projets inscrits dans la programmation des investissements ont acquis un financement, d'autres sont inscrits parmi les projets nouveaux dont le financement est probable ou à chercher.

Une telle situation peut être clarifiée sous forme de tableau en tenant compte du secteur d'inscription de l'un ou l'autre projet retenu :

SECTEUR	PROJET DONT LE FINANCEMENT EST ACQUIS	PROJET DONT LE FINANCEMENT EST PROBABLE	PROJET DONT LE FINANCEMENT EST CHERCHER
NBRE	INTITULE	NBRE	INTITULE
NATIONAL	1 Stade National (olympique)	-	1 Institut d'EPS
REGIONAL	-	1 Stade de GISENYI	3 - Stades Régionaux - Gymnases - Cercles Sportifs
COMMUNAL	-	-	1 - Terrains Communaux

A la lecture de ce tableau de ce tableau l'on se rend compte que sur l'ensemble des sept projets initialement prévus dans l'avant projet du Plan et inscrits dans le IIème Plan National, seulement UNE OPERATION a acquis un Financement.

7. ANALYSE DE LA PROGRAMMATION DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT

a) PROGRAMMATION TRIENNALE :

Trois projets présentés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports avaient bénéficié d'une inscription parmi les projets nouveaux dont le Financement était à chercher au cours de la période TRIENNALE 77 - 79

- 1° Les installations sportives communales
- 2° Les centres sportifs et culturels régionaux
- 3° Les Gymnases

b) COUT ESTIMATIF DE LA PROGRAMMATION TRIENNALE :

Le coût de l'Ensemble de la programmation Triennale des projets inscrits dans le Groupe IIb a été estimé à 867.000.000 FRW et le coût des 3 projets du MIJEUNESPORTS retenus a été estimé à 144.000.000 FRW soit 17% de l'Ensemble des prévisions pour la période triennale.

.../...

COURTE DESCRIPTION DU PROJET

INTITULE DU PROJET !
! STADE NATIONAL (suite) ! CARACTERISTIQUES DU PROJET:

! 1° STADE: - C'est un complexe sportif à 2 étages d'une capacité de 20.000 places avec une tribune d'honneur
! couverte d'une capacité de 4.000 sièges fixes. Le reste étant en gradins non couverts.

! 2° ANNEXES: Les annexes comprendront les installations ci-après:

- ! - 4 terrains de Tennis
- ! - 2 terrains de Volley-ball
- ! - Un terrain de Basket-ball ayant une capacité d'accueil de 800 sièges
- ! - Parkings pour gros véhicules, voitures et motos
- ! - Un terrain de Hand-ball
- ! - Un terrain de Football d'entraînement avec une piste d'athlétisme
- ! - Les aires de lancement du poids, du disque et du javelot
- ! - Une zone d'implantation d'une Piscine Olympique
- ! - Un Hôtel à 4 étages ayant une capacité de 160 lits.

!/.....

INTITULE DU PROJET	COURTE DESCRIPTION DU PROJET
2. STADE NYAMIRAMBO	Le projet est localisable à NYAMIRAMBO au pied du Mont KIGALI.
!	<u>A: EMPLACEMENT:</u> C'est un chantier actuellement à l'état d'abandon qui sert uniquement à abriter les manifestations publiques à l'occasion des grandes fêtes.
!	Au départ, le projet était revêtu d'un caractère national (STADE NATIONAL).
!	Des discussions qui se sont engagées pour ce qui est de l'appréciation de l'endroit, il s'est avéré que la ville de KIGALI s'étend vers l'EST et qu'à partir d'une période bien déterminée l'emplacement du projet ne sera plus géographiquement avantageux si l'on considère l'ensemble de l'agglomération urbaine utilisatrice et sa périphérie.
!	C'est ainsi que les caractéristiques du Projet ont été modifiées et simplifiées, étant entendu que le PROJET STADE NATIONAL est prévu à REMERA.
!	
!	<u>C: FINANCEMENT ACQUIS:</u>
!	10.000.000 de FRW. débloqués par le Département du Plan ont couvert les travaux de terrassement, la construction de la tribune actuellement existante ainsi que les quelques gradins existants (Budget de Développement).
!	Il y a lieu de préciser que ce montant était forfaitaire parce qu'aucune étude préalable n'avait encore été faite pour pouvoir estimer le coût total du projet.

.../...

COURTE DESCRIPTION DU PROJET

INTITULE DU PROJET

! F: ETUDES TECHNIQUES FAITES:
 ! Les plans relatifs à l'implantation de ce projet ne sont pas encore élaborés, ce qui fait que les
 ! maçons continuent à s'y hasarder sans indications techniques précises.

! Lieu d'emplacement du terrain déjà fixé. Concertation déjà engagée entre les autorités préfectorales,
 ! le MINAGRI et le MINITRAP.

4 Terrain de Football en !
 ! Commune MARABA ! A: EMPLACEMENT: Le projet est localisable sur une colline située à 4km du Bureau Communal direction OUEST.

! B: HISTORIQUE DU PROJET:

! - Le projet est vieux de 6 ans: c'est en 1975 que la Commune MARABA a projeté l'aménagement d'un
 ! terrain de Football réglementaire avec une piste d'Athlétisme de 400m.
 ! - Le MIJEUNESPORTS a été contacté à ce sujet et une mission a été effectuée sur les lieux en 1977.
 ! Il a été constaté que l'espace prévue peut contenir toutes les caractéristiques du projet.

! C: TRAVAUX REALISES ET ETAT ACTUEL DU CHANTIER:

! La population des Secteurs environnants avait été mobilisée dans le cadre des travaux communautaires
 ! et il a été constaté en dernier lieu qu'à l'aide de la houë seulement, compte tenu de la structure
 ! de ce terrain rocheux il n'y avait pas tellement d'espoir à ce que le projet soit réalisé sans
 ! recourir aux machines ou aux explosifs.
 ! Le chantier est toujours à l'état d'abandon et la Commune n'est pas actuellement en mesure de
 ! garantir l'aboutissement de cette opération sans le concours matériel des Pouvoirs Publics et
 ! des Bienfaiteurs.

.../...

INTITULE DU PROJET

COURTE DESCRIPTION DU PROJET

5 Terrain de Football en ! A: EMPLACEMENT: Le projet est localisable sur la site située à 800m du Bureau Communal direction OUEST.
! Commune RUHASHYA

! B: HISTORIQUE : -La Commune RUHASHYA est la seule à l'échelle nationale qui n'a aucun terrain de Football à la
! portée du public, étant entendu que le seul terrain existant dans cette Commune appartient à
! l'ISAR RUBONA, ce qui veut dire que l'utilisation de ce terrain dépend obligatoirement
! de l'accord préalable de la Direction de l'ISAR.

! -A partir de cette situation, les autorités communales ont envisagé l'aménagement d'un terrain
! de Football réglementaire avec une piste de 400m.

! C: TRAVAUX REALISES ET ETAT ACTUEL DU CHANTIER:

! Il y a 6 ans que le Chantier a démarré à l'aide des travaux communautaires UMUGANDA
! de la Commune.

! Par manque de matériel technique de soutien, (brouettes, pics, houes) sollicité auprès des
! pouvoirs publics, les initiatives entreprises ont été temporairement suspendues et le
! chantier est actuellement à l'état d'abandon.

.../...

AUTRES PROJETS REALISES OU EN COURS DE REALISATION DANS LA PERIODE
DU IIème PLAN 77 - 81 SANS LE CONCOURS DES POUVOIRS PUBLICS.

!	! LOCALISATION	! ANNEE DE REALISATION	! CARACTERISTIQUES ACTUELLES	! SOURCE DU FINANCEMENT
1	! STADE GROUPE SCOLAIRE DE! Commune KIBALI	! 1979	! Terrain de Football réglementaire avec une	! Privé Groupe Scolaire de BYUMBA.
!	! BYUMBA.	!	! piste d'athlétisme de 400m + aire de lancement!	!
!	!	!	! + sautoirs.	!
!	!	!	!	!
2	! STADE KAMINUZA (encore	!	!	!
!	! en construction).	!	! Terrain de Football	! U.N.R.
!	!	!	!	!
3	! STADE KAMENA	! 1979	! Terrain de Football	! Privé Groupe Scolaire de BUTARE.
!	!	!	!	!
4	! STADE MIRONKO PLASTIC	! 1979	! Terrain de Football	! Privé
!	!	!	!	!
!	! INDUSTRIE S(encore en	!	!	!
!	! construction).	!	!	!
!	!	!	!	!
5	! STADE SHYORONGI	! 1979	! Terrain de Football+Gradins+Piste d'Athlétisme	! Privé
6	! STADE RWINKWAVU	!	! -Terrain de Football	! Privé + UMUGANDA
!	!	!	! -Gradins	!
!	!	!	! -Clôture	!
!	!	!	! -Tribune simple d'une capacité de 124 sièges.	!

.../...

INFRASTRUCTURE SPORTIVE EN MILIEU SCOLAIRE ET RURAL
 RECAPITULATION PAR PREFECTURE (RESULTAT DU DEPOUILLEMENT DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS
 PERIODE 75 - 76 *

PREFECTURE	INSTALLATIONS SPORTIVES EXISTANTES					OBSERVATIONS
	Terrains F.B.	Terrains V.B.	Terrains B.B.	Gymnases	Terrains de TENNIS	
1! KIGALI	102	21	10	-	-	Ces données ne fournissent aucune indication précise quant à l'état des terrains inventoriés.
2! GITARAMA	63	13	2	-	-	Il y a lieu de penser en tout cas que la plupart de ces installations ne sont guère réglementaires.
3! BUTARE	47	15	4	-	-	Une tournée d'inspection sera indispensable pour évaluer la situation sur place.
4! GIKONGORO	30	8	1	-	-	
5! CYANGUGU	35	6	2	-	-	
6! KIBUYE	24	2	2	-	-	
7! GISENYI	15	9	6	-	-	
8! RUHENGHERI	29	6	4	-	-	
9! BYUMBA	54	4	1	-	-	
10! KIBUNGO	102	8	2	-	-	
! TOTAL	501	92	34	-	-	

* En provenance des Etablissements Scolaires Secondaires et les Enadements Régionaux années 75 et 76.

.../...

c) EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

La nécessité pour le Rwanda d'avoir des cadres spécialisés en matière d'Education Physique et Sportive se fait de plus en plus sentir. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a insisté et insiste toujours pour que le Ministère de l'Enseignement Primaire et/ ^{Secondaire} dans sa répartition des bourses délivrées par les pays étrangers tiennent compte de la formation physique et sportive pour permettre à notre Pays de se doter d'enseignants E.P.S. compétents dans les années à venir. Des contacts à d'autres niveaux n'ont pas été épargnés pour la formation des cadres du domaine sportif.

Une pénurie tant qualitative que quantitative de techniciens compétents pour assurer l'encadrement des jeunes au niveau de la détection, de l'orientation, de l'initiation et de la formation de l'élite fait l'objet de notre constante préoccupation. Dans bon nombre de cas, on bricole, avec beaucoup de générosité certes, mais sans parvenir à tirer le maximum des possibilités de l'athlète et du sportif rwandais.

Aussi, avons-nous présenté des tableaux qui contiennent les données suivantes en ce qui concerne le domaine de la formation de cadres E.P.S.

En 1973

- Les premiers éléments rwandais sont partis suivre des études supérieures en E.P.S. après la création du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Quatre sont allés à l'I.P.N. de KINSHASA. Deux sont déjà de retour, 1 a dû interrompre ses études au stade de graduat mais actuellement il enseigne l'E.P.S. au Lycée de RUGUNGA et le 4ème n'est pas rentré au Rwanda.
- Un autre est parti en France et est déjà de retour au Rwanda.

En 1974

- Un autre candidat est parti en France préparer son Inspectorat de la Jeunesse et des Sports. Il est rentré en 1975 et travaille actuellement au Ministère.
- Cinq personnes ont été envoyées : 3 en U.R.S.S. et 2 en Belgique ; 2 ont changé d'orientation et 3 autres travaillent au MIJEUNESPORTS.

En 1975

- Trois personnes sont allées en République Populaire du Congo préparer la maîtrise E.P.S. :
1 travaille au MIJEUNESPORTS, et les 2 autres se trouvent actuellement en France en stage de conseillers sportifs.

En 1976

- Le Ministère a envoyé au Cameroun 3 jeunes gens dont deux pour préparer le professorat E.P.S. mais un a changé d'orientation.

En 1977

Un élément est parti en Belgique pour se spécialiser en médecine sportive (1 an).

En 1979

1 candidate fut envoyée en Belgique pour préparer son professorat mais elle a déjà changé d'orientation.

En 1980

2 candidats rwandais ont été envoyés 1 en U.R.S.S. et 1 en Belgique préparer leur professorat en E.P.S.; celui de la Belgique a déjà changé d'orientation.

Toujours soucieux de promouvoir l'Education Physique et Sportive chez les jeunes rwandais, le MIJEUNESPORTS a établi divers contacts pour la formation des cadres dans ce domaine. Malgré cela le nombre de nos cadres en formation est encore inférieur aux besoins du pays en la matière.

L'absence de cadres féminins reste frappante.

Le Rwanda essaie toujours de profiter de l'occasion lui offerte pour participer à des Stages à l'Etranger aussi bien pour les recyclages de courte durée que pour les spécialisations qui durent plus longtemps.

Par ailleurs, plusieurs stages de courtes durées ont été organisés au Rwanda soit dans le cadre du budget ordinaire soit dans le cadre de la coopération avec les organismes ou les Pays amis.

Aussi, après avoir analysé les tableaux ci-après, il est aisé de remarquer que le plan quinquennal n'a été réalisé que presque à 10% dans le domaine de l'E.P.S. Le nombre de nos cadres formés ou encore en formation est encore inférieur aux besoins du pays. Nous espérons que la création de l'Ecole d'E.P.S; à KIGALI pour la formation de cadres moyens nous permettra de rattraper le retard.

.../...

.....

Besoins en Formation de Cadres Sportifs exprimés par le MIJEUNESPORTS pour la période 1977-1981.

Nature de la formation	Fonction à exercer après la formation	Niveau de recrutement	Durée de la formation	Nombre de cadres proposés à former.
1. Inspecteur Jeunesse et Sports	Conception, organisation, orientation, administration et contrôle des activités de jeunesse, des sports et des loisirs.	Professeur E.P.S.	2 ans	5
2. Professeurs E.P.S.	Enseignement de l'Education Physique et Sportive au niveau des Etablissements Scolaires Secondaires (second degré) et Supérieurs	Humanités complètes	4 ou 5 ans	20
3. Maîtres E.P.S.	Enseignement sportif au niveau du secondaire (1er degré)	D4	3 ans	50
4. Médecine sportive	Médecine appliquée à l'E.P.S.	Doctorat Médecine générale	1 an de spécialisation	3
5. Infirmiers	Kinésithérapie et massage sportif	Assistants Médicaux	3 ans	6
6. Spécialistes du Mouvement d'Ensemble	Entraîneurs du Mouvement d'Ensemble	Humanités complètes	2 ans	5
7. Animateurs Culturels	Animation dans les Centres Culturels et Sportifs Régionaux	Humanité complètes	6 mois	10
8. Metteurs en scène	Encadrement des ballets et de théâtres	Humanité complètes	9 mois	5
9. Musiciens	Formation en musique	-	6 mois	10

.../...

TABLEAU N°2

ETUDIANTS RWANDAIS A L'ETRANGER (EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE).

SPECIALITE	DIPLOME A OBTENIR	PAYS	ANNEE DE DEPART	ANNEE DE RETOUR	OBSERVATIONS
1. Inspecteur de la Jeunesse et des Sports	Certificat d'Aptitude à l'Instruction de la Jeunesse et des Sports.	FRANCE	72 73 74 75 76	77 78 79 80 81	Déjà rentré en 75
2. Professeurs d'Education Physique et Sportive	Licence en E.P.S.	ZAIRE	4	2 à	3 sont déjà arrivés, 1 n'est pas rentré
3. Professeurs d'Education Physique et Sportive	Certificat d'Aptitude au Professorat E.P.S. (Licence)	FRANCE	1		Déjà rentré
4. Professeurs d'Education Physique et Sportive	Licence E.P.S.	U.R.S.S.	3	1 1 1	2 sont déjà arrivés au Rwanda et 1 autre a changé d'orientation.
5. Professeurs d'Education Physique et Sportive	Licence en E.P.S.	BELGIQUE	2	2	1 a changé d'orientation, 1 déjà rentré en 1979.
6. Professeurs d'Education Physique et Sportive	Licence en E.P.S.	BELGIQUE	1	1	

.../...

ETUDIANTS RWANDAIS A L'ETRANGER (E.P.S.).

SPECIALITE	DIPLOME A OBTENIR	PAYS	ANNEE DE DEPART	ANNEE DE RETOUR	OBSERVATIONS
7. Professeurs d'Education Physique et Sportive	Certificat d'Aptitude au Professorat d'E.P.S.	CAMEROUN	72! 73! 74! 75! 76! 77! 78! 79! 80! 81!	!	! 2 sont partis en 1976, ! 1 a changé d'orientation ! pour suivre la section ! de Conseiller Jeunesse.
8. Maître d'E.P.S.	Baccalauréat (Type français D7) du CONGO	Rép.Pop.	!	!	! Les 3 sont déjà rentrés.
9. Médecine Sportive	Spécialisation après le stage en médecine générale	BEIGIQUE	!	!	! Déjà rentré.
10. Entraîneurs Football	Certificat d'Entraîneurs de Foot-ball 3ème degré	R.F.Alle-magne	!	!	! Les 2 sont déjà rentrés.
11. Conseillers Sportifs	Stage de 2 ans	FRANCE	!	!	!

D = Départ.

.../...

TABIEAU N°3

A. TABLEAU DES ETUDIANTS EN E.P.S. ENCORE EN FORMATION (A L'ETRANGER).

SPECIALITE	! DIPLOME A OBTENIR	! PAYS	! ANNEE DE DEPART	ET	DE RETOUR											
	!	!	! 72 !	! 73 !	! 74 !	! 75 !	! 76 !	! 77 !	! 78 !	! 79 !	! 80 !	! 81 !	! 82 !	! 83 !	! 84 !	! 85 !
1. Professeurs d'Education Physique et Sportive	! Licence en E.P.S.	! BELGIQUE	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
2. Professeur d'Education Physique et Sportive	! Licence en E.P.S.	! U.R.S.S.	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
3. Professeur d'Education Physique et Sportive	! Certificat d'Aptitude au Professorat E.P.S. (Licence)	! CAMEROUN	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
4. Conseillers Sportifs	! Certificat d'Aptitude aux fonctions de Conseillers Sportifs.	! FRANCE	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

D = Départ

R = Retour.

TABLEAU N° 5

BOURSES DE STAGE DONT LE RWANDA N'A PAS PU BENEFICIER DURANT LA PERIODE 1977-1981

NATURE	DUREE	DONATEURS	OBSERVATIONS
1. STAGE International pour Arbitres et Juges de boxe: Lagos 3-12 mars 1978	10 jours	C.S.S.A. et A.A.B.A. au NIGERIA	! Stage jugé comme n'étant pas prioritaire
2. Stage de formation d'entraîneurs de haut niveau en Judo	14 jours	! SECRETARIAT EXECUTIF CONFEEJES	! Pas de candidats remplissant les conditions imposées.
3. Stage continental de Cyclisme avril 1977	12 semaines	! C.S.S.A.	! Pas prioritaire
4. Stage continental pour Entraîneur de Natation février 1977	12 semaines	! C.S.S.A.	! Pas prioritaire
5. Stage de formation d'entraîneurs de F.B. Portp-novo (Bénin)	15 jours	! CONFEEJES/DAKAR	! Le candidat proposé n'a pas eu de passeport.
6. Stage de formation d'entraîneurs 2ème degré d'Athlétisme à Libreville du 15 au 30 juillet 1977.	15 jours	! FRANCE CONFEEJES	! Le candidat n'a pas pu avoir son titre de voyage car il a eu son passeport en retard.
7. 2 Bourses de Stage de R.D.A. (Athlétisme) offertes aux pays africains francophones	8 mois	! R.D.A. et C.S.S.A.	! Retard du dossier
8. 2 Stages de perfectionnement pour entraîneurs et Arbitres de V.B. en Libye du 7 au 13 juillet 1977.	1 semaine	! TRIPOLI	! Les candidats proposés non retenus.
9. Programme du stage de formation médicale et Technique en Belgique (Arlon).	10 jours	! BELGIQUE	! 2 candidats rwandais ont été sur place mais n'ont pas participé au stage parce qu'il avait été reporté.

TABLEAU N°5 (suite)

10. Stage d'entraîneurs de Tennis de Table à Port Said.	! 2 semaines !	Fédération Africaine de Tennis de Table.	! Pas prioritaire. Le Rwanda n'est pas affilié ! (pas de cotisation).
11. 14ème Stage Africain de Basketball pour arbitres internationaux à COMAKRY-GUINEE	! 1 semaine !	Association des Fédérations Africaines de Basketball	! Le coût trop élevé du déplacement (décision PRESIREP).
12. Formation des Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports en FRANCE.	! 2 ans !	FRANCE	! Retard dans l'introduction des dossiers.
13. Professorat adjoint d'E.P.S. (CREPS) en FRANCE.	!		! Manque de moyens de transport pour aller à l'Institut d'E.P.S. de BUJUMBURA passer les tests exigés par la FRANCE.

.../...

TABLEAU RECAPITULATIF DES CADRES RWANDAIS FORMES A

L'ETRANGER EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

A. BOURSES D'ETUDES:

Nature de la Formation	Année de départ	Année de retour	Nombre de bénéficiaires	Pays	Nombre de cadres en place	Observations
1. Professorat d'éducation physique et sportive (niveau Licence).	1972	1977	4	ZAIRE	2	!- Un n'a pas terminé pas
	1973	1979	1	FRANCE	1	!- Un autre a terminé mais n'est rentré.
	1974	1978 et 79	3	U.R.S.S.	2	! Un a changé d'orientation
	1974	1979	2	BELGIQUE	1	! Un a changé d'orientation
	1975	1981	1	BELGIQUE	-	! Attendu cette année
	1976	1981	2	CAMEROUN	-	! Un a changé d'orientation
	1979	-	1	BELGIQUE	-	! L'intéressé a déjà changé d'orientation.
	1980	-	1	U.R.S.S.	-	!
	1980	-	1	BELGIQUE	-	!
	2. Maîtrise d'éducation physique et sportive (niveau D7).	1976	1978 et 79	3	REP. POP. DU CONGO	1
						! E.P.S. mais deux sont repartis en stage en France.

.../...

B. BOURSES DE STAGES DE SPECIALISATION

Nature de la Formation	Année de départ	Année de retour	Nombre de bénéficiaires	Pays	Cadres en place	Observations
1. Inspectorat de la Jeunesse et des Sports.	1974	1975	1	FRANCE	1	2 ans de formation
2. Médecine Sportive	1976	1976	1	BELGIQUE	1	1 année de formation
3. Entraîneurs de Foot-ball 3e degré	1976	1977	2	R.F.A.	2	1 année de formation
4. Conseillers Sportifs	1979	-	3	FRANCE	-	Encore en stage d'une durée de 2 ans.

C. STAGES DE RECYCLAGE EFFECTUES A L'ETRANGER

NATURE	ORGANISATEURS	DUREE	OBSERVATIONS
1. Programme des Stages Educatifs(sports)	U.S.A.	40 jours	1 cadre rwandais y a participé
2. Stage Continental de Volley-ball	TUNISIE et C.S.S.A.	19 jours	2 éléments rwandais y ont participé
3. Stage d'Animateurs Culturels	BELGIQUE	1 mois	1 rwandais y a participé
4. Perfectionnement des dirigeants d'organisations sportives	R.F.A.	1 mois	1 rwandais y a participé
5. Entraîneurs de Basket-ball(2e degré)	SENEGAL, CANADA et CONFEJES	15 jours	1 rwandais y a participé

.../...

D. STAGES SPORTIFS DE COURTE DUREE ORGANISES AU RWANDA

NATURE	ENCADREMENT	DUREE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
1. Formation des Arbitres de Football organisée à KIGALI en 1972.	3 Fonctionnaires rwandais et un professeur volontaire Belge.	1 mois	16
2. Stage d'Arbitrage de Football organisé à KIGALI en 1977.	1 Fonctionnaire du MIJEUNESPORTS	2 semaines	23
3. Formation d'Entraîneurs de Foot-ball (1er degré) organisé à KIGALI en 1977.	2 Experts Allemands (R.F.A.)	2 semaines	22
4. Stage d'Entraîneurs et Arbitres de Football (2e degré) pour les Pays Membres de la Zone 4 du C.S.S.A.: KIGALI 1979	1 Expert Allemand et 1 Expert Suisse tous deux envoyés par la FIFA.	15 jours	13 entraîneurs 24 arbitres
5. Formation des Arbitres de 1er degré en Volleyball, Basket-ball et Football: KIGALI 1979	3 Fonctionnaires et 1 Expert Français.	15 jours	17 pour le Basket-ball 13 pour le Volleyball 20 pour le Football
6. Séminaire sur la Presse Sportive organisé à KIGALI en février 1981.	1 Expert de la CONFESJES et 2 Experts envoyés par la FRANCE!	6 jours	24

.../...

I. PROGRAMMATION ANNUELLE DE LA FORMATION DE CADRES E.P.S.

A. A L'ETRANGER

N°	NATURE DE FORMATION	DUREE DE FORMATION	PROGRAMMATION ANNUELLE			ANNEE DE RETOUR	PAYS PROBABLES DE FORMATION	Besoins des cadres au IIIe Plan Quinquennal.				
			ANNEE DE DEPART	ANNEE DE RETOUR	ANNEE DE RETOUR							
			82	83	84	85	83	84	85	86		
1.	Docteurs en E.P.S.	2 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	FRANCE, CANADA, U.R.S.S. ou	2
2.	Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports	2 ans	2	1	1	1	2	1	1	1	FRANCE *	5
3.	Professeurs d'E.P.S.	4 ans	10	10	1	1	10	10	10	10	FRANCE, R.F.A., U.R.S.S.,	20
4.	Médecins Sportifs	1 an	2	1	1	1	2	1	1	1	BELGIQUE *	4
5.	KINESITHERAPEUTES	3 ans	2	2	2	1	2	2	2	2	BELGIQUE *	6
6.	Conseillers Sportifs	2 ans	3	3	3	3	3	3	3	3	FRANCE *	9
7.	Entraîneur de haut niveau	1 an	5	5	5	5	5	5	5	5	R.F.A., R.D.A., et autres *	20
8.	Instructeurs Sportifs	1 an	5	5	5	5	5	5	5	5	BELGIQUE *	20

* L'année scolaire commence en janvier et se termine en décembre.

B. AU RWANDA

N°	NATURE DE FORMATION	DUREE DE FORMATION	PROGRESSION ANNUELLE					LIEUX PROBABLES DE FORMATION	Besoins de cadres au IIIème Plan Quinquennal	
			ANNEE DE DEBUT D'ETUDES OU STAGES	ANNEE DE FIN D'ETUDES	82	83	84			85
1.	Maître d'E.P.S.	3 ans	60	60	60	60	60	160	Collège St André (Ecole d'EPS) KIGALI	120
2.	Animateurs Sportifs	15 à 30 jours de stage	60	50	50	36			Collège St André de KIGALI ou autres Etablissements.	196
3.	Entraîneurs et Arbitres Sportifs (B.B., V.B., F.B. et Athlétisme)	15 à 30 jours de stage							KIGALI ou dans différentes Préfectures du Pays.	
	1er degré: ARBITRES		40	40	35	35				150
	- 150 Communaux		5	5	5	5				20
	- 20 Préfectoraux									
	ENTRAINEURS		40	40	35	35				150
	- 150 Communaux		5	5	5	5				20
	- 20 Préfectoraux									
	2ème degré		20	10	10	10				50
	- 50 Arbitres et entraîneurs nationaux par discipline sportive pratiquée au RWANDA.									
4.	Agents Administratifs Sportifs (Secrétaires des Clubs, associations ou autres cadres bénévoles).	15 à 30 jours de stage	40	40	40	40			KIGALI, BUTARE et GISENYI	160

N°	NATURE DE LA FORMATION	PROGRAMMATION ANNUELLE						Pays Hôte de la Formation	Besoins de cadres au 3ème Plan										
		ANNEE DE DEPART		ANNEE DE RETOUR		Lieu probables de formation													
		1982	1983	1984	1985		1982			1983	1984	1985							
1.	Animateurs Culturels	2	3	3	2	1	2	3	3	2	1	2	3	2	1	2	1	FRANCE, TOGO, CAMEROUN	10
2.	* Spécialistes du Mouvement d'Ensemble	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	COREE, CHINE	5
3.	Musiciens	3	2	3	2	1	1	3	2	3	2	1	3	2	1	3	2	FRANCE, BELGIQUE, AFRIQUE DE L'OUEST	10
4.	Organisateurs de TOUMBOLA	2	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	USA, BELGIQUE, FRANCE	2
5.	* Cadres pour le Ballet (Metteurs en scène, chorégraphes)	1	2	1	1	1	3	1	2	1	1	2	1	1	1	1	1	FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, SENEGAL	6

* - Pour les spécialistes du Mouve ent d'Ensemble, si nous parvenons à avoir des candidats comme souhaités, 2 d'entre eux arriveront après la formation au cours des années 1987 et 1988.

* - Pour les cadres du Ballet, 3 candidatures ont déjà été présentés à l'AGECOOP au cours de cette année 1981. C'est pourquoi leur départ ne figure pas sur le tableau ci-dessus.

B. AU RWANDA

N°	NATURE DE LA FORMATION	PROGRAMMATION ANNUELLE						Lieu probables de formation	Besoins de cadres au 3ème Plan										
		ANNEE DE DEPART		ANNEE DE RETOUR															
		1982	1983	1984	1985	1982	1983			1984	1985								
1.	Entraîneurs du Mouvement d'Ensemble	46	1	1	1	1	46	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	KIGALI Lycée N.D.C.	46
2.	Musiciens - Membres des Orchestres + Chorales	60	1	1	1	1	60	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Centre de MURAMBI ou de KAVUMU	60

.../...

II. LES GRANDES ORIENTATIONS

1. SECTEUR LOISIRS

" LOISIR après le travail". Le Loisir est synonyme de temps libre dont dispose l'homme pour se reposer **après** le travail, c'est à dire en dehors des contraintes professionnelles ou familiales. Dans les pays industrialisés où le temps libre est de plus en plus long, les hommes le passent en se dorant au soleil. D'autres en profitent pour se livrer à des activités de **bricolage** ou à des activités intellectuelles.

Dans notre pays, même si la population doit, en principe, travailler plus longtemps et plus, le temps libre y existe quand même :

- la période de vacances pour les étudiants
- les week-ends et la période de congé pour les fonctionnaires de l'Etat et des sociétés
- le temps après le travail de la population qui vive sur les collines.

Ce temps libre doit être meublé utilement. Vu le niveau de formation de la population et du développement de notre Pays, les activités que nous devons envisager doivent être des activités d'investissement en connaissances nouvelles, pour que cette population soit plus armée pour participer activement et intelligemment à son propre développement économique et social. Quand nous parlons des loisirs sains et utiles à rechercher pour la population, c'est dans ce cadre que nous devons les concevoir. Ces loisirs seront organisés à travers l'expansion des activités ci-après :

1. Des orchestres et autres associations de musiciens.

Concernant ce point, 3 actions sont à envisager :

- 1° soutenir les orchestres et associations existants pour qu'ils continuent à fonctionner de la façon ci-après :
 - faire adopter le plus vite possible la loi sur la législation en matière de droit d'auteur pour protéger les oeuvres de ces groupes.
 - aider les orchestres sans statuts à confectionner ceux-ci, à établir le règlement d'ordre intérieur et à l'appliquer pour pouvoir bénéficier des avantages que procurent les dispositions du droit d'auteur.
 - faire enregistrer (disques, cassettes) les oeuvres des musiciens pour leur commercialisation dans le cadre défini par la loi évoquée ci-dessus.
 - faire en sorte que ces groupes profitent des contacts avec l'extérieur, soit en se déplaçant soit en recevant des groupes étrangers pour des échanges culturels.
 - mettre au point un système permettant aux orchestres de se procurer les instruments de musique. Le meilleur moyen serait la création d'un magasin d'instruments à KIGALI ou la constitution d'un stock d'instruments au Ministère de la Jeunesse et des Sports où les orchestres pourront les trouver moyennant un paiement.
 - assurer un supplément de formation pour nos musiciens notamment par des stages répétitifs de formation et négocier des bourses d'études et de stages à l'étranger pour les meilleurs d'entre-eux.

2° Favoriser la naissance de nouvelles formations :

- Déjà le fait de promouvoir les groupes existants fera naître de nouvelles formations.
- Un effort sera entrepris pour que les Etablissements Scolaires et Les Centres de Jeunesse puissent disposer de groupes de musique (chorales, orchestres, artistes, solistes). Là où les jeunes s'assemblent, la musique devrait s'y épanouir sinon c'est une carence regrettable dans leur formation.

3° Elaborer un programme national cohérent de manifestations culturelles à réaliser annuellement par ces formations musicales :

Ce programme devra répondre à un double souci : permettre à la population de se détendre grâce aux concerts et aux soirées dansantes, et pousser les orchestres à donner le maximum dans leur intérêt, du reste, puisque ces concerts et ces soirées étant payants, les recettes leur sont profitables. Il faudra donc :

Mettre sur pied un programme de concerts pour la population rurale jusque dans les coins les plus reculés. Ces concerts seront conçus comme formatifs, éveillant la population sur les problèmes de l'heure, leurs solutions et sur les idéaux du M.R.N.D. et sur les mots d'ordre du Chef de l'Etat.

La réalisation de ce programme supposera que le Ministère de la Jeunesse et des Sports ait pu se procurer au moins 2 groupes électrogènes transportables par camionnettes notamment, pour pouvoir sonoriser les instruments de Musique. Il importera d'insister sur ce point car ces concerts pourront servir de moyen appréciable pour éveiller et animer la population.

- organiser annuellement plusieurs soirées dansantes et concerts dans les milieux urbains.
- Organiser annuellement le plus de concours possible, pour donner à nos musiciens les occasions d'exprimer et de perfectionner leurs talents artistiques dans le domaine de la musique rwandaise traditionnelle et moderne, en guise d'émulation.

2. Du cinéma.

De façon générale, plusieurs attributions de la Division Folklore et Loisirs se trouvent doublées par celles relevant d'autres services (activités Cinématographiques de l'ORINFOR, activités Théâtrales de la Culture et Beaux Arts).

Il faudra donc essayer de lever ce chevauchement pour que chacun des Services sache où sont les limites de son action et pour éviter le malaise permanent dans lequel nous travaillons.

En ce qui concerne le cinéma, nous pouvons, malgré ce chevauchement ébaucher quelques perspectives d'avenir qui serviront de base à notre action.

- Au niveau de la production d'abord, il faudra encourager la naissance et l'épanouissement du cinéma en tant qu'art. Pour cela il importera de susciter la vocation de cinéastes chez les Jeunes Rwandais. L'Office Rwandais de l'Information a déjà fait un pas en cela puisqu'il dispose de quelques techniciens formés à l'étranger et qui sont chargés actuellement du Service Cinéma. Cette action devrait être amplifiée par une politique délibérée de formation de cadres en ce domaine :
- Octroi de bourses d'études
- Orienter des cadres déjà formés non seulement dans l'administration Publique mais aussi dans le privé et les pousser à produire.

Au niveau de l'exploitation des films en notre possession.

Entendons par là non seulement le lot des films produits au Rwanda (ORINFOR) ou sur le Rwanda (Cinéastes Etrangers) mais aussi les films étrangers introduits au Rwanda par les exploitants de salles commerciales ou par les centres culturels de certaines Ambassades accréditées à KIGALI.

- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports aura dans ce domaine une double mission ;

- a) Protéger la population et spécialement notre Jeunesse des effets nocifs que nous constatons déjà, causés par certains films importés au Rwanda dans le cadre commercial.

La plupart de ces films prônent la violence sous toutes ses formes et étalent un érotisme qui confine souvent à la pornographie.

Ces films sans aucune morale devraient être rigoureusement consurés, réservés uniquement aux personnes d'une formation et d'une maturité suffisantes. Ils devraient être interdits aux mineurs et aux ruraux qui ne sont pas psychologiquement armés pour en discerner le côté négatif.

La commission chargée de cette censure devra être plus opérationnelle. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé des Loisirs, devra être activement et étroitement associé, eu égard à ses prérogatives en matière de formation et d'encadrement de la Jeunesse.

- b) Compléter l'action de l'ORINFOR en participant à la projection des films sains et éducatifs pour les populations vivant en milieu rural.

Il ne faut pas que seules les populations urbaines continuent d'être privilégiées. Les projections cinématographiques devraient être effectuées jusqu'aux coins les plus reculés du Pays. Du reste l'action du Ministère de la Jeunesse et des Sports dans ce domaine pourra s'appuyer sur les Centres de Formation disséminés à travers le Pays.

3. Du Théâtre

Dans le domaine du Théâtre, la mission du Ministère de la Jeunesse et des Sports comportera les points suivants :

a) Favoriser la production théâtrale par les Jeunes

Ce but sera atteint si les Jeunes se sentent soutenus, encouragés. Il faudra entretenir un esprit d'émulation entre eux. Pour cela, les concours littéraires seront organisés une fois tous les 2 ans.

Un prix récompensant la meilleure pièce de théâtre serait créé et octroyé chaque année.

b) Exploiter ce que nous avons comme littérature théâtrale dans le Pays.

- Que ce soit pour les pièces de théâtre de la littérature nationale, que ce soit pour les pièces de la littérature étrangère, notre action visera à leur interprétation.

- Notre pays est en retard dans le domaine du théâtre. Nous recensons bien quelques troupes théâtrales d'amateurs ici et là ou dans les écoles. En dehors des écoles, il y a bien quelques troupes d'existence momentanée mais elles sont formées surtout par des non-rwandais. Notre action dans ce domaine devra être orientée vers la multiplication de ces troupes d'amateur, susciter l'intérêt pour le théâtre auprès des nationaux et tendre, à long terme, vers la création d'ensembles nationaux du théâtre.

4. Du Mouvement d'Ensemble

Le Mouvement d'Ensemble constitue une opération récemment introduite dans nos activités. La valeur culturelle de cet acquis n'est pas à mettre en question. Si les autorités de la 2ème République l'ont introduit dans nos manifestations, c'est principalement à cause du rassemblement des masses qu'il permet ainsi conduire à une mobilisation de la population pour son développement, qui est un des idéaux du M.R.N.D.

Ce qui doit être mis en question, ce sont les méthodes que nous avons employées jusqu'aujourd'hui. Si le Gouvernement décide le maintien de cette opération dans nos activités, il faudra changer ces méthodes.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a déjà fait un pas dans ce sens en proposant l'organisation du Mouvement d'Ensemble seulement à certaines grandes manifestations tels les grands anniversaires de la République au lieu de le programmer chaque année. Nous devons continuer sur cette lancée dans le quinquennat qui s'annonce, et repenser l'opération dans sa conception et dans sa programmation. Voici quelques points qui serviront de jalons à notre action dans ce domaine :

- a) Procéder à la formation d'un personnel rwandais suffisant et qualifié (entraîneurs et spécialistes du Mouvement d'Ensemble).
- b) Rwandiser le Mouvement d'Ensemble : le fond culturel du Mouvement d'Ensemble, sa conception et les méthodes à suivre seront rwandais.
- c) Effectuer une programmation à long terme et tendre à remplacer l'effectif des élèves et écoliers par celui des jeunes non scolarisés et du reste de la population. Cette programmation tendra à éviter la concentration des activités de préparation de l'opération aux derniers jours avant sa présentation.
- d) Constituer peu à peu un stock du matériel technique employé lors de la préparation du Mouvement d'Ensemble et éviter d'en improviser l'achat les derniers jours.

5. De la TOMBOLA

La Tombola compte parmi les jeux de hasard et peut constituer en effet une source de revenus pour le budget de l'Etat et permettre du moins le financement de certaines de nos activités. Il nous faudrait procéder à la formation d'un certain nombre de techniciens qui seront appelés à étudier les problèmes qui se sont toujours posés à propos de la Tombola, et à l'organiser dans les meilleures conditions.

2. SECTEUR FOLKLORE ET BALLETS

Rappelons les attributions du Ministère de la Jeunesse et des Sports dans le secteur du Folklore et des Ballets :

- Promouvoir les activités artistiques et folkloriques dans tout le pays.
- Rassembler et exploiter toutes les richesses du patrimoine folklorique national.
- Orienter les activités des groupes folkloriques régionaux et assurer la gestion des biens et équipements de tous les groupes folkloriques représentatifs
- Organiser sur le Plan National un ballet représentatif de toutes les régions de la République.

Dans le cadre de ces attributions, voici les points principaux sur lesquels notre action va se fonder au cours du Quinquennat qui vient.

1.- Folklore au niveau des Communes et des Préfectures.

L'action du Ministère de la Jeunesse et des Sports complétera celle des autorités communales et préfectorales dans l'encadrement des groupes folkloriques :

- a) Transmission des instructions devant régir le fonctionnement de ces groupes.
- b) Continuer le programme, déjà entrepris, concernant l'équipement de ces groupes avec l'objectif de servir toutes les Communes.
- c) Prendre en main de façon complète quelques groupes représentatifs des principales régions culturelles de notre pays. Ces groupes serviront de référence aux autres groupes pour leur fonctionnement.
- d) Organiser tous les 2 ans un festival national folklorique rassemblant les meilleurs groupes folkloriques et les meilleurs artistes de notre Pays. A l'issue de ce festival, des primes d'encouragement seraient octroyés aux Lauréats et ainsi susciteraient un esprit d'émulation qui contribuerait grandement à l'enrichissement du patrimoine folklorique national.

2.- Folklore au niveau du Ballet National.

- a) Il faudra continuer la constitution et l'entraînement des troupes folkloriques nationales.
- b) Résoudre le problème de l'internement et de l'entraînement sporadiques du Ballet National. Nous devons tendre à ce que le Ballet dispose d'un programme d'entraînement continu et instaurer un système de primes pour ses membres pendant la période de vacances (semi-professionnalisation).
- c) Elaborer un programme à long terme des sorties du Ballet, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

d) Négocier l'équipement de l'Institut Rwandais du Ballet dont le projet de fonctionnement existe déjà. Rappelons les grandes lignes de ce projet qui constituent la mission de l'Institut Rwandais du Ballet :

Celui-ci menera d'abord une action centrée sur la recherche en matière culturelle :

* Inventaire exhaustif de toutes les composantes en rapport avec le folklore pour savoir ce que couvre ce mot "Folklore" au Rwanda.

* Collecte, classement et stockage des données inventoriées. Les moyens de la collecte et du stockage de ces données seront divers :

- Bandes, cassettes, disques pour éléments sonores.
- Films, photos et diapositives pour éléments visuels.
- Notes, brochures allant de pair avec les 2 premières.
- Exposition muséologique et Monuments.

* Etude proprement dite des données stockées. Ces études seront descriptives et analytiques. Dans la partie analytique de ces études, les chercheurs de l'Institut réfléchiront sur des points tels que :

- la philosophie qui soutend les manifestations folkloriques rwandais (l'âme rwandaise)
- l'esthétique rwandaise.

L'Institut menera ensuite une action centrée sur l'exploitation des données recueillies et des études faites y relatives.

* Mise à profit des données recueillies et des études faites pour la promotion du folklore.

- Utilisation de l'élément but
- Utilisation de l'élément amélioré
- Raffinement de ces éléments
- Rénovation de ces éléments
- Créativité et évolution.

* Diffusion de certaines données collectées et des résultats de la recherche. Ces données et ces résultats ne doivent pas rester cachés, mais seront portés à la connaissance du Public. Les moyens de cette diffusion seront les suivants :

- Les manifestations (spectacles à l'intérieur comme à l'extérieur du pays).
- La photographie
- Les films
- L'Édition des disques et des cassettes
- Les articles
- Les brochures
- L'exposition permanente de certaines données collectées.

e) Etudier pour le Ballet-Institution un statut devant permettre au cadre chargé de faire marcher cette institution de savoir dans quelle voie évoluer.

f) Ressusciter le Comité du Ballet Rwandais pour que les activités de cette institution soient effectuées sur le fond des directives émanant de lui.

TABLEAU PROVISOIRE DES PROJETS PROGRAMMABLES AU IIIEME PLAN QUINQUENNAL

A) Formation

N°	Nature de la formation	Fonction à exercer après la formation	Durée de la formation	Niveau de recrutement	Nombre de cadres souhaités	Pays probable de formation
1	Animation culturelle	Animation dans les Centres Culturels et dans les groupements de jeunes	9 mois	Humanités	10	en FRANCE au TOGO
2	Spécialistes du Mouvement d'Ensemble	Conception et réalisation des Mouvements d'Ensemble dans un cadre authentiquement Rwandais	5 ans	Humanités	5	En COREE du Nord et en CHINE
3	Entraîneurs du Mouvement d'Ensemble	Entraînement des acteurs du Mouvement d'Ensemble	3 mois	Humanités	45	RWANDA
4	Musiciens-Chefs d'Orchestre	Diriger les orchestres et chorales du pays, travailler au Ballet Rwandais	12 mois à l'Etranger	-	10	à déterminer
5	Musiciens-membres de nos orchestres + chorales	Amélioration de leurs connaissances musicales	Recyclages 12 mois répétitifs	-	60	RWANDA
6	Organisateurs de la scène pour le Ballet Rwandais	Organisation et gestion d'une compagnie	6 mois	Humanités	2	à déterminer
7	Metteurs en scène pour le Ballet Rwandais	Apprentissage de la mise en scène pour les groupes folkloriques du Ballet National	12 mois à l'Etranger	Licence ou Baccalauréat	3	SENEGAL FRANCE
8	Chorégraphes pour le Ballet Rwandais	Etude des Techniques de la danse et exploitation de ces techniques	12 mois à l'Etranger	Licence ou Baccalauréat	3	à déterminer

.../...

B) Infrastructure et équipement

N°	Dénomination	Coût	Observations
1	Équipement de l'Institut du Ballet Rwandais.	14.395.824 FRW	Sur cette somme il faudra ajouter chaque année 10% d'augmentation des prix
2	Construction et équipement de 9 Centres Culturels dans les Préfectures	-	- Prix à estimer par les Services Compétents du Ministère des Travaux Publics
3	Construction d'un Conservatoire de Musique	-	Pour dispenser des études sur la musique à tous les niveaux
4	Construction d'une salle de spectacle et aménagement d'un terrain d'entraînement pour le ballet de l'I.N.R.S.	-	Scène d'une capacité de ± 200 personnes et un terrain d'entraînement en plein air.
5	Edition et Impression des oeuvres des Musiciens (Musique traditionnelle et moderne)	-	Faire appel à l'aide des organismes internationaux amis.
6	Équipement d'un magasin d'instruments de Musique	-	-
7	Équipement des Groupes Folkloriques Communaux et Régionaux	-	-
8	Organisation de 3 festivals folkloriques nationaux	-	Aide extérieure (A.C.C.F.)
9	Constitution d'un charroi à la hauteur des activités folkloriques et de loisirs (Bus, Minibus, Camions). Groupes électriques	-	-
	trogènes	-	-

.../...

3. FORMATION DE CADRES E.P.S.

Le sport joue un rôle important dans le développement intégral de la personne humaine. En effet, tout comme les dimensions cognitives et affectives de la personne se développent par un vécu intellectuel, social et émotionnel de tous les jours, la dimension physique se développe par le biais d'une pratique régulière de l'activité physique et sportive. Le sport contribue à la formation harmonieuse de l'homme. A ce titre, il importe d'énumérer quelques bienfaits que véhicule le sport :

- Le sport est un moyen d'amélioration des capacités physiologiques et psychomotrices de l'individu ;
- Le sport favorise l'enrichissement du capital santé de chaque individu dans le but d'entraîner un accroissement global des forces productrices ;
- Le sport contribue au renforcement de la cohésion nationale, au développement du sens de la discipline et de l'esprit d'équipe, à la promotion et à l'émancipation de la femme ;
- Le sport constitue de nos jours l'un des moyens privilégiés de renforcement de la solidarité, de la compréhension et de la coopération internationale.

C'est pourquoi, nos efforts doivent viser les quelques options suivantes :

1. Vulgariser l'idée d'une éducation physique et sportive essentielle à la formation complète de la Jeunesse ;
2. Ouvrir à faire du sport un élément essentiel d'éducation populaire ;
3. Donner la meilleure formation d'E.P.S. possible dans le contexte actuel de notre pays ;
4. Permettre une application immédiate des nouvelles connaissances en E.P.S. ;
5. Entretenir la motivation des pratiquants sportifs à poursuivre leur formation personnelle ;

Comme nous l'avons souligné dans la précédente phase d'analyse de la situation de départ, le sport au Rwanda ne se développera que si nous disposons de cadres techniques spécialisés à tous les niveaux.

En effet, nous devons, sans plus tarder, juguler les insuffisances qui sont caractérisées par beaucoup de causes entre autres ;

- Une pénurie tant qualitative que quantitative de techniciens compétents pour assurer l'encadrement rapproché des Jeunes au niveau de la détection, de l'initiation et de l'orientation et de la formation de l'élite compétitive.
- L'inexistence d'un environnement scientifique et technologique qui mette à la disposition de l'athlète et de l'entraîneur l'apport non négligeable des dernières découvertes techniques et scientifiques en matière de méthode d'entraînement, particulièrement dans le domaine de la surveillance médicale.

Ces cadres spécialisés sont notamment :

- Docteurs en sciences d'E.P.S.
- Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports
- Professeurs d'E.P.S.
- Maîtres d'E.P.S.
- Kinésithérapeutes

- Médecins sportifs
- Entraîneurs de haut niveau
- Arbitres
- Instructeurs et animateurs sportifs

S'agissant des cadres supérieurs rappelons que :

- a) Actuellement au Rwanda, nous n'avons aucun Docteur en E.P.S. Avec la création de l'Ecole d'E.P.S. à KIGALI il nous faut au moins 2 à la fin du IIIème Plan Quinquennal.
- b) Au Plan précédent nous avons prévu 5 inspecteurs de la Jeunesse et des Sports mais nous n'avons eu qu'un seul. Le corps d'inspection est un corps des administrateurs assurant l'inspection, l'organisation, le contrôle et la gestion du domaine de l'E.P.S.

Il nous faut au moins 5 qui seront affectés :

- 2 au Ministère de la Jeunesse et des Sports
- 1 au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire
- 1 au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- 1 au Ministère du Plan

- c) Actuellement le Rwanda n'a que 6 Professeurs d'E.P.S.

Presque toutes les écoles secondaires du pays souffrent du manque de professeurs d'E.P.S. Au plan précédent nous avons prévu 20 mais nous n'avons que 6. Aussi, dans ce IIIème Plan Quinquennal aurons-nous besoins de 20 professeurs d'E.P.S. qui pourront servir dans les écoles du pays, en fonction de la concentration scolaire dans la limite suivante :

- BUTARE : 5 professeurs E.P.S.
- KIBUYE : 1 professeur E.P.S.
- GIKONGORO : 1 professeur E.P.S.
- CYANGUGU : 1 professeur E.P.S.
- RUHENGARI : 3 professeurs E.P.S.
- GITARAMA : 3 professeurs E.P.S.
- BYUMBA : 1 professeur E.P.S.
- KIBUNGO : 1 professeur E.P.S.
- GISENYI : 2 professeurs E.P.S.
- KIGALI : 2 + les 6 existants qui peuvent servir à la fois au Ministère de la Jeunesse et des Sports et à l'Ecole d'E.P.S.

Ces 20 professeurs d'E.P.S. contrôleront les maîtres d'E.P.S. qui sortiront de l'Ecole d'E.P.S. Par ailleurs, nous ne disposons pas encore de centre médico-sportif. Mais nous en prévoyons 1 à Kigali et 1 à Butare. Ces 2 Centres auront dans l'immédiat besoins de 4 médecins sportifs aidés par 6 Kinésithérapeutes et 10 masseurs.

L'ouverture prochaine de l'Ecole de Sport qui est prévue dans le cadre de la réforme scolaire permettra à notre pays de se doter progressivement d'un effectif d'enseignants sportifs appelés à oeuvrer au niveau des écoles primaires, des ERAI et du 1er degré du secondaire.

Nous avons actuellement trois éléments en formation en France devant mener leur action principalement en direction des clubs et des fédérations nationales en qualité de conseillers sportifs.

Les instructeurs, les entraîneurs et les animateurs sportifs quant à eux sont des cadres de détection dont le rôle primordial est de véhiculer à la base des connaissances et d'interpréter correctement des règles du jeu après des pratiquants.

Dans la limite de ses possibilités financières, le Ministère de la Jeunesse et des Sports essaie de multiplier le nombre de stages d'arbitrages et d'entraîneurs pour les bénévoles mais le nombre reste toujours inférieur aux besoins des équipes et des Fédérations Nationales existantes dans le Pays.

Dans le IIIème Plan Quinquennal nous avons besoin de :

- a) 3 recyclages en administration et gestion des organisations sportives pour les administrateurs (président, secrétaires des clubs) car jusqu'à ce jour certains ne comprennent pas les règlements des disciplines.
- b) 5 recyclages et stages de formation des arbitres et entraîneurs nationaux, préfectoraux et communaux dans 3 disciplines (F.B., B.B. et V.B.) car il nous faut au moins un arbitre et 1 entraîneur par commune : c-à-d :

150 Arbitres communaux

150 Entraîneurs communaux

20 Arbitres préfectoraux et sous/préfectoraux

20 Entraîneurs préfectoraux et sous/Préfectoraux

50 Entraîneurs et Arbitres Nationaux par discipline sportive pratiquée au Rwanda.

PREVISION DES CADRES NOUVEAUX A FORMER AU COURS DE LA PERIODE 1982-1986

NATURE DE LA FORMATION		Durée de formation	Nombre de cadres déjà formés	Besoins de cadres pour le IIIème Plan Quinquennal	Pays probable de formation	
1. Docteur en E.P.S.		1 à 2 ans	-	2	FRANCE, CANADA, URSS, BELGIQUE	
2. Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports		2 ans	1	5	FRANCE	
3. Professeurs d'Education Physique et Sportive		4 ans	6	20	FRANCE, RFA, URSS, BELGIQUE, CAMEROUN, CANADA...	
4. Médecins Sportifs		1 année	1	4	BELGIQUE	
5. Kinésithérapeutes		3 ans	-	6	BELGIQUE	
6. Conseillers sportifs		2 ans	-	9	BELGIQUE	
7. Maîtres d'E.P.S.		3 ans	3	120	RWANDA	
8. Entraîneurs et Arbitres Sportifs (1er et 2ème degré)		15 à 30 jours	47	390	RWANDA soit :	- 150 Arbitres Communaux - 150 Entraîneurs Communaux
Basket-ball, Volley-ball, Football et Athlétisme						- 20 Arbitres Préfectoraux - 20 Entraîneurs Préfectoraux - 50 Arbitres et entraîneurs nationaux par discipline sportive pratiquée au Rwanda
9. Entraîneurs de 3ème degré (de haut niveau)		1 année	2	20	RFA, RDA et autres	
10. Animateurs Sportifs		15 à 30 jours	-	196	RWANDA	
11. Instructeurs Sportifs		1 année	8	20	BELGIQUE	

.../.....

4. Infrastructures et équipements sportifs

Le IIème Plan National de Développement en cours d'achèvement visait essentiellement les équipements sportifs se résumant en grande partie à des terrains sportifs réglementaires en milieu rural d'une part, et accordait une grande importance à la création de STADES tant régionaux que nationaux d'autre part.

Le Troisième Plan National de Développement 82 - 86 en préparation devra quant à lui répondre en matière d'infrastructures et équipements sportifs à une double mission, à savoir : la mission de continuité et celle de nouvelle orientation.

I. MISSION DE CONTINUITE :

met en évidence - Le deuxième plan quinquennal qui va s'achever au 31 décembre 1981 la nécessité d'un effort progressif du Ministère ayant les Sports dans ses attributions, effort étalé sur cinq ans dans le but d'amener notre Pays à se doter d'une infrastructure sportive adéquate.

- L'analyse de la situation de ce plan montre clairement que les objectifs initialement fixés n'ont pas été réalisés. La demande demeure néanmoins très vive. Il devra s'en suivre un effort de développement important dans la promotion de ce secteur.

- C'est dans cet esprit que le IIIème Plan doit d'abord être axé sur la reconduction des objectifs non atteints qui étaient inscrits dans le IIème Plan.

- Il ne devra pas les considérer isolément avec les nouveaux besoins initialement non ressentis au cours de l'élaboration du IIème Plan; il devra plutôt les rapprocher pour en tirer une synthèse aboutissant à un impact réel sur différents paliers de l'Ensemble National, en suivant l'articulation suivante :

a) à l'échelon Communal ou des Cellules spécialisées, nous pensons qu'il importe que les efforts de la population dans le cadre des travaux communautaires de développement soient poursuivis pour l'aménagement des terrains sportifs réglementaires.

b) pour les installations à caractère régional (échelon préfectoral et au niveau des Etablissements Scolaires), il y a lieu de préconiser la recherche des aides privées locales à épauler par un effort des Pouvoirs dont le pourcentage serait chaquefois déterminé en fonction de l'importance du projet.

.../...

.....

c) S'agissant des installations sportives à caractère national, l'Etat doit assumer entièrement ses responsabilités pour trouver des crédits nécessaires (Budget de développement, financement extérieur) à la mise sur pied d'une infrastructure sportive nationale appropriée.

II. PERSPECTIVES NOUVELLES

Pour atteindre les missions définies plus haut, il importe de mettre au point un programme d'infrastructure et d'équipement suffisamment élaboré qui servira de support logistique à la politique nationale de promotion des sports que nous voulons mener.

Comme nous le recommande le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement : " Les sports et les loisirs constituent un facteur nécessaire à la libération de l'homme, encore faut-il les utiliser rationnellement - LOISIRS APRES LE TRAVAIL .

Le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement exige aussi que l'organisation des sports et loisirs embrasse toutes les Communes du Pays et vise non seulement à apporter la détente intellectuelle et physique, mais encore et surtout à cultiver l'esprit de fraternité, d'estime mutuelle entre les hommes, à sauvegarder les bonnes moeurs et à servir de moyen de mobilisation.

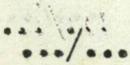
Au fur et à mesure de l'amélioration des conditions matérielles et de l'intensification des moyens d'éducation générale, les sports et les loisirs devront être diversifiés pour combler le plus de besoins culturels possibles.

Le Mouvement demande enfin à l'Etat de faire un effort pour créer une infrastructure suffisante et appropriée... encourager les activités sportives..." Les conclusions du 3ème Congrès du M.R.N.D. ont réaffirmé cette recommandation de doter notre Pays d'installations suffisantes pour permettre à la population, notamment à la jeunesse, de participer massivement aux sports.

Il va de soi que cette politique de démocratisation des activités sportives ne peut aller qu'avec la création d'infrastructures et équipements sportifs nombreux et diversifiés, un des supports essentiels de la politique de masse envisagée.

Dans les propositions à intégrer aux opérations du IIIème Plan, il faudra reconduire systématiquement toutes les opérations qui avaient fait l'objet de notre programmation au niveau du IIème Plan mais qui n'ont pas pu bénéficier de financement. A ces anciennes propositions s'ajouteront de nouveaux projets compte-tenu des réalités du moment et prévisibles dans les cinq prochaines années.

Une certaine stratégie s'inpose pour atteindre méthodiquement nos buts.



Il s'agit d'appliquer les principes ci-après :

1° PRINCIPE DE CONSERVATION DES INSTALLATIONS DEJA EXISTANTES :

- Les installations sportives coûtent cher et exigent suffisamment d'espace.

L'action des Pouvoirs Publics doit s'attacher à empêcher l'aliénation des installations existantes en assurant leur maintien en bon état et leur plein emploi.

2° RESERVATION ET PROTECTION DES PARCELLES NECESSAIRES A LA CREATION DE NOUVELLES INSTALLATIONS :

- Les futures lois de l'expropriation devront prévoir des mesures de coordination avec le Ministère ayant les sports dans ses attributions pour la prospection des terrains à réserver aux installations sportives devant desservir la population; ces mesures comprendront obligatoirement une politique de protection des parcelles destinées à ce genre de programmes.

3° PRINCIPE DE L'IMPLANTATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES :

Le rendement des installations sportives est lié aux choix de son emplacement par rapport à la population à desservir.

Le IIème Plan en cours d'achèvement n'avait pas envisagé d'autres solutions que la dualité des installations sportives en un réseau d'installation en milieu scolaire, urbain et rural. Si notre action consistait à persévérer dans cette voie sans tenir compte du facteur emplacement, on risquerait une fois dépassé la période de pénurie, de favoriser un suréquipement sans pour cela améliorer la qualité des services rendus aux différentes catégories de bénéficiaires.

Le IIIème Plan devra définir le principe de l'emplacement des installations sportives en vue de leur meilleur emploi. Cela implique aussi la recherche d'une convention type destinée à régler les modalités d'utilisations sportives publiques par tous.

Exemple: a) Certaines écoles en milieu urbain ne disposent pas de grands terrains de jeux alors que certaines installations sportives appartenant à l'Etat leur sont inaccessibles à cause du facteur distance. L'action future du IIIème Plan devra être caractérisée par le critère d'emplacement pour le meilleur épanouissement de tous les utilisateurs.

b) Par ailleurs, de rares équipements sportifs construits par les Ecoles dans l'enceinte de celles-ci sont interdits à la population extérieure voisine. Il s'agira à l'avenir, sans désavantager les Ecoles, d'étudier les possibilités d'aménager ces terrains de façon à ce que ces écoles ne gardent pas le monopole des installations mais plutôt une priorité en ce qui concerne leur utilisation. Cet objectif entraînera obligatoirement la révision de l'octroi des parcelles pour l'implantation de ce genre de projets.

4° CREATION DE NOUVEAUX TYPES D'INSTALLATIONS EN MILIEUX URBAINS :

Les effets de l'augmentation de la population dans les milieux urbains sont pour la plupart des cas renforcés par les changements des structures liées à l'urbanisation et l'industrialisation qui provoquent un déplacement des populations rurales vers les villes.

Le IIème Plan ayant mis un accent très particulier sur l'aménagement des terrains sportifs réglementaires et sur une forte dotation du Pays en STADES, il en résulte que les villes continuent d'accroître et les quartiers nouveaux sont caractérisés par l'absence totale des petites installations sportives et de loisirs fondamentales.

Les prévisions du IIIème Plan en faveur du milieu urbain devront être complétées par la création de ces nouveaux types d'installations en tenant compte du phénomène actuel de l'urbanisation de l'industrialisation du Pays.

Il s'agira, sans désavantager le milieu rural, de penser à équiper les zones d'urbanisation nouvelle en s'attachant à assurer dès l'origine la réservation des espaces nécessaires à l'emplacement des équipements sportifs et de loisirs mininaux. Ces équipements permettront d'éviter une éventuelle saturation des grandes installations en maintenant la population utilisatrice du quartier sur place, dans le cadre de l'animation sportive spontanée ou organisée.

Nous pensons ici aux terrains de Basket-ball, de Volley-ball, de Tennis, de Football, aux bassins d'apprentissage à la natation et aux jardins d'enfants à créer dans les zones urbaines avec des normes simples.

Ces nouveaux types d'installations constituent le seul moyen efficace de détente et de distraction pouvant garantir l'équilibre harmonieux.

5° RECHERCHER D'UNE NOUVELLE FORMULE EN MATIERE DE FINANCEMENT DES PROJETS :

L'étude du IIIème Plan nous amène à proposer des modifications quant aux procédures et aux modalités pratiques de financement de nos projets. L'expérience du IIème Plan montre que la stratégie initialement adoptée a abouti à un constat d'absence de réalisation tangible car l'Etat à lui seul ne peut pas constituer un support financier comme bailleur de fonds de tous nos projets.

Il importe dans ce IIIème Plan de ne pas compter uniquement sur les Pouvoirs Publics en ce qui concerne le financement de nos projets et c'est dans cet esprit que nous avons précisé plus haut que les projets d'intérêt communal ou de cellules seront réalisés grâce aux travaux communautaires "UMUGANDA", les projets d'intérêt régional ou scolaire devront avant tout requérir le financement privé local tandis que les projets à caractère national seront pris en charge par l'Etat.

Pour atteindre tous ces objectifs, les programmes à réaliser au cours du Plan 82-86 doivent être marqués par une application rigoureuse d'une politique de sélection et l'action de notre Plan doit être caractérisée par la promotion des installations plus utilitaires représentant une plus forte densité d'utilisation.

C'est dans cet optique que les opérations fondamentales ci-après ont été retenues comme prioritaires en vue de leur inscription au IIIème Plan :

A) PROJETS RECONDUITS

Il s'agit notamment :

1. Construction du Stade National à REMERA, en Commune RUBUNGO, Préfecture KIGALI.

Ce projet comporte également la construction d'un Hôtel pour sportifs de 160 lits. La République Populaire de Chine a accepté d'en supporter le financement. Les études ont été terminées et ne reste qu'à la partie rwandaise d'accepter le dossier technique.

2. Achèvement du Stade de NYAMIRAMBO.

Les études techniques de ce projet furent élaborées en 1977 par le Ministère des Travaux Publics. Le Ministère du Plan ayant refusé d'inscrire le coût dudit projet au Budget de Développement, le dossier fut orienté au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération pour négocier un financement extérieur. La suite se fait toujours attendre.

3. Construction des Stades Régionaux.

Ce programme avait été proposé au IIème Plan mais malheureusement aucune étude ne fut réalisée à ce sujet. Eu égard à l'accroissement de la concentration des populations urbaines, il importe de se pencher sur la possibilité de doter les chefs-lieux de Préfectures d'une infrastructure sportive appropriée.

4. Aménagement des Terrains Sportifs Communaux.

Il s'agissait de créer des terrains sportifs réglementaires au niveau des Communes du Pays grâce à l'effort de la population par des travaux communautaires UMUGANDA, pour assurer rapidement la promotion du sport de masse (animation sportive spontanée et/ou organisée).

5. Aménagement des Cercles Sportifs et Culturels Régionaux.

Ce projet a pour but de mettre à la disposition des préfectures de structures capables de permettre l'organisation des manifestations culturelles, soit à caractère national soit dans le cadre des échanges avec les pays amis qui envoient des troupes faire une tournée de représentations artistiques dans notre Pays.

Il ne faudrait pas que ces représentations artistiques soient limitées uniquement à KIGALI.

Ces structures serviront également à l'organisation de jeux de société modernes ou traditionnels.

Il va de soi que pour le plein emploi desdites structures, les Etablissements Scolaires environnants les utiliseront tant pour les répétitions que pour les représentations publiques (Théâtre, Cinéma etc...).

6. Construction et Equipement de Gymnases.

Il avait été proposé au cours du IIème Plan la construction dans chaque Préfecture d'un gymnase (installations couvertes propres à la pratique de la gymnastique et de la culture physique de haut niveau). Pour le IIIème Plan nous proposerons la réduction de ce projet à la construction et à l'équipement de deux gymnases, un à KIGALI et un autre à BUTARE, étant donné que leur utilisation va de pair avec la grande concentration d'écoles et de population.

7. Institut National d'Education Physique et Sportive.

Ce projet s'inscrivait dans l'ensemble des premières études faites par les techniciens du Ministère des Travaux Publics sur la construction à REMERA d'un stade national olympique d'une capacité de 50.000 places. Dans le cadre de ces études, on prévoyait l'aménagement et équipement des locaux et installations nécessaires destinés à la formation de cadres moyens et supérieurs spécialisés en éducation physique et sportive. Le coût de ce projet gigantesque semblait prohibitif. Néanmoins, les démarches entreprises auprès de la République Populaire de Chine ont abouti à l'acceptation par la partie chinoise de construire à REMERA (RUBUNGO-KIGALI) un stade national de capacité réduite (20.000 places) et un hôtel pour sportifs (160 lits).

Par ailleurs, le Rwanda envisage l'ouverture d'une école de formation de cadres moyens en éducation physique et sportive. C'est pourquoi nous pensons qu'un Institut National d'E.P.S. devra être conçu et orienté vers la formation de cadres supérieurs d'E.P.S. Lors de l'étude technique de ce projet, il s'agira de voir ce qui est plus efficace entre 2 options : construction d'un Institut à part ou l'ouverture d'une faculté d'E.P.S. au sein de l'Université Nationale.

B) PERSPECTIVES NOUVELLES.

Ci-après les projets nouveaux proposés pour leur inscription au IIIème Plan :

1. Aménagement d'une piscine olympique.

Nous prévoyons la construction d'une piscine de 50 m sur 25 m à proximité du Stade National de REMERA. Les techniciens chinois avaient promis de nous faire une étude de ce projet.

2. Anénagement d'un bassin d'apprentissage de la Natation.

Comme il est prévu la construction d'annexes au Palais de la Jeunesse pour le rendre utilisable à temps plein, nous envisageons l'aménagement d'un bassin de dimensions réduites 25 m sur 12,5 m. Nous avons déjà contacté le Ministère des Travaux Publics pour en réaliser l'étude.

3. Anénagement et Amélioration des Installations Sportives Scolaires.

Etant donné que la pépinière la plus privilégiée pour le développement sportif est l'école, nous insistons non seulement sur le caractère urgent de formation d'enseignants sportifs mais aussi sur la création d'infrastructure et équipement sportif pour permettre aux élèves de pratiquer le sport d'une façon diversifiée. C'est pourquoi une étude approfondie d'inventoriation des installations sportives scolaires et de création de nouvelles installations s'impose.

4. Anénagement des terrains de sports dans les quartiers résidentiels et industriels.

Dans les grandes villes du Pays comme KIGALI et BUTARE, il s'avère nécessaire de créer des conditions matérielles de nature à permettre d'assurer l'animation sportive de la population urbaine, eu égard à sa concentration dans des quartiers. Ces quartiers doivent être dotés de modestes installations sur lesquelles les équipes sportives des cellules spécialisées peuvent s'entraîner à leur guise.

5. Anénagement des jardins d'enfants dans la ville de KIGALI.

Eu égard au développement rapide de la Capitale, il s'avère indispensable de créer des équipements de nature à aider les parents de plus en plus contraints de travailler à occuper leurs enfants dès le bas âge.

III. LES MOYENS D'ACTION

1. Projets reconduits :

1. Equipement de l'Institut Rwandais du Ballet
2. Construction du Stade National Omnisport et d'un Hôtel des Sportifs
3. Stade de NYAMIRAMBO
4. Construction des Stades Régionaux
5. Anénagement des terrains sportifs communaux
6. Construction et équipement de deux gymnases
7. Création de l'Institut National Supérieur d'Education Physique et Sportive
8. Anénagement et équipement des Centres Sportifs et Culturels Régionaux.

2. Projets nouveaux :

1. Anénagement et amélioration des Installations Sportives Scolaires
2. Anénagement d'une salle et d'un terrain d'entraînement pour le Ballet de l'I.N.R.S.
3. Construction de deux Centres Médico-Sportifs

4. Aménagement de 3 salles de spectacles
5. Aménagement des terrains sportifs dans les quartiers résidentiels et industriels
6. Construction d'un Bassin d'Apprentissage^{de} la Natation
7. Construction d'une piscine de compétition
8. Aménagement des jardins d'enfants dans la ville de KIGALI
9. Conservatoire de Musique.

Etant donné que la plupart de nos projets, aussi reconduits que nouveaux, ne sont pas bancables, eu égard à l'absence de dossiers techniques préalablement constitués et faute d'indication précise quant à l'origine exacte de sources de financement, il n'a pas été possible, doré et déjà, de remplir complètement les fiches descriptives desdits projets.

Nous nous sommes efforcés de faire chaquefois une notice de présentation dans le cadre de la rubrique "OBJET ET OBJECTIFS RESUMES". Nous avons également relevé des remarques se rapportant à la partie financement et échelonnement des dépenses.

Certaines observations complémentaires ont été également fournies, dans la mesure du possible, en ce qui concerne l'incidence sur l'emploi. Cet élément ne peut être donné que si l'on dispose de dossier technique complet qui renseigne sur le devis et sur la source de financement.

Conclusions générales

Les moyens matériels et humains assez importants devraient être mis en oeuvre pour intégrer cette jeunesse dans le processus de développement de notre Pays, car nul n'ignore que le Ministère de la Jeunesse et des Sports s'adresse aux jeunes de 10 à 24 ans, qui représentaient au moment du recensement général de 1978 une portion de 34% de la population totale.

Par ailleurs, en vue d'éviter les doubles emplois et le gaspillage d'efforts et d'énergies, la collaboration des services intéressés et la coordination de diverses actions gouvernementales et privées qui concernent les jeunes directement ou indirectement devraient être renforcées.

Il en est de même aussi des moyens nécessaires pour mettre en pratique des activités culturelles et sportives, qui jouent un rôle non négligeable dans le développement général de l'individu et de la nation, car jusqu'à présent elles n'ont pas reçu suffisamment d'appui, et par conséquent devraient être placées à la portée d'une grande partie de la population.

D'autres dispositions devraient être prises dans la résolution des problèmes des jeunes. Il s'agit notamment :

- Sur le plan interne du Ministère de la Jeunesse et des Sports, de mettre en place un organigramme qui permet la déconcentration des responsabilités.
- Sur le plan politique, de dénouer rapidement les organes internes de notre Mouvement, la J.M.R.N.D. en particulier, qui pourrait épauler le Ministère de la Jeunesse et des Sports dans sa tâche de mobilisation des Jeunes.

Ainsi l'équilibre social du pays s'en trouvera mieux protégé.

ANNEXE III

Liste des documents consultés.

1. Discours-Rapport du Président de la République lors du IIIème Congrès Ordinaire du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.
2. Ibyenezho bya Kongre y'Igihugu ya Gatatu ya M.R.N.D.
3. Manifeste et Statut du M.R.N.D.
4. Discours-Programme du 1er août 1973
5. Discours-Programme du 8 janvier 1979
6. Discours du 5 Juillet 1978
7. Le Relève n° spécial du 31 décembre 1974
8. Discours et Entretiens du Président de la République (Edition 1977)
9. Discours et Entretiens du Président de la République (Edition 1978)
10. Discours et Entretiens du Président de la République (Edition 1979)
11. Discours, Messages et Entretiens du Président de la République (Edition 1980)
12. Rapport triennal 1976 - 1978 du MIJEUNESPORTS
13. Rapport annuel 1979 du MIJEUNESPORTS
14. Rapport annuel 1980 du MIJEUNESPORTS
15. Rapport du Séminaire des Directeurs des Centres de Formation de Jeunes ou l'Education Extra-Scolaire, tenu au Palais de la Jeunesse du 2 au 7 juin 1980
16. Rapport de mission établi par KALISA et BAGOYI relatif au Colloque sur les formes d'éducation extra-scolaire orientées vers le développement, tenu au MALI du 12 au 16 mars 1979
17. Rapport du Colloque sur le Foyer des Jeunes, Cellule d'Animation du Quartier Communauté, Nianey du 16 au 22 juillet 1979
18. Rapport de mission de Monsieur Michel BAZINET au Rwanda du 6 août au 1er septembre 1978
19. Rapport de mission de Monsieur Michel BAZINET au Rwanda du 9 au 28 février 1981
20. Suggestion du Gouvernement Rwandais au Secrétaire Général des Nations Unies pour la préparation et la célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse (1985)
21. Avant-projet soumis au MINIPLAN et au MIJEUNESPORTS sur l'intégration des Jeunes non scolarisés et descolarisés (décembre 1978)
22. Avant-projet du IIème Plan Quinquennal 1977-1981 du MIJEUNESPORTS
23. Plan d'Action Communale (Avant-projet 1975)
24. Evaluation de l'action du MIJEUNESPORTS depuis le 1er Séminaire National des Responsables des Projets en faveur de la Jeunesse, tenu à REMERA en décembre 1975.

25. Rapport du Séminaire des Encadreurs Régionaux et S/Régionaux de la Jeunesse à KAVUMU du 2 au 4 janvier 1981
 26. IIème Plan Quinquennal (1977 - 1981)
 27. Conférence mondiale des pays les moins avancés. Présentation du Rwanda : Situation actuelle et perspective de développement pour la décennie 1981 - 1990.
 28. Premier Séminaire opérationnel organisé à MATA (Gikongoro) du 18 août au 3 septembre 1975 sur l'alphabétisation fonctionnelle.
 29. Eléments statistiques du Bureau National de Recensement
 30. Les Equipements sportifs et socio-éducatifs (Documentation de SEMATEKA)
 31. Etude et Développement - Plan Interinaire d'Urgence
 32. Correspondances administratives diverses.
-

ANNEXE I :

Liste des Projets de la Direction Générale
de la Jeunesse.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI !

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation	Total Personnel en place	Total personnel nécessaire pour chaque année						Budget de l'Etat					
		82	83	84	85	86	T						
N° CODE	1981							82	83	84	85	86	T
	Rwanda	A	T	T									
	H	F											
Dir., Cadres Sup.													
ING(FP:CAT 1)													
Techniciens SUP													
(CAT.2) (A1)													
Techniciens													
(CAT.3) (A2)													
M.O. (Haut) Qual.													
(CAT.4.5.6) (A3)													
Sous TOTAL													
M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
Total Général													

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
TOTAL													
Pers. Temporaire													

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PLAN 82 - 86 ! FICHE D'INFORMATION SOMMAIRE SUR PROJET & OPERATION ! N° 2

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : Juillet 1981 ! Sources d'infor.

Nom du Projet : Expérience pilote sur les possibilités d'emplois des jeunes

Nature : Développement rural ! Projet en cours de réalisation !

Localisation : ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé !

Org. Tutelle: MI JEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention! x

Org. Exécution : MI JEUNESPORTS ! Durée 1 an reconductible !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

Dans le cadre de l'Enquête qui sera menée en Août 1981 par des consultants de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique sur les possibilités d'emplois des jeunes, le Ministère de la Jeunesse et des Sports voudrait mettre en pratique une des actions concrètes génératrices d'emplois qui lui aura été proposée. Pour cela une requête non encore chiffrée a été adressée à l'Agence pour qu'elle pense dès à présent au suivi de l'enquête.

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (Unité:)	EXT	EXT	RWANDA	TOTAL
! Investissements	!	!	!	!
! Fonctionnement(ch. récurrentes)	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!

Echelonnement des Dépenses (106 Frw)	Dépenses	1981	1982	1983	1984	1985	1986	Total
	! antér. !	!	!	!	!	!	!	! 82-86
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!

Remarques :

4. INCIDENCE :

SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation ! Total Personnel en place ! Total personnel nécessaire pour chaque année ! Dont personnel payé sur Budget de l'Etat

N° CODE	1981	82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T
	Rwandais	A.T.	T										
	H	F											
Dir., Cadres Sup!													
ING(FP:CAT 1)													
Techniciens SUP!													
(CAT.2) (A1)													
Techniciens													
(CAT.3 (A2)													
M.O. (Haut) Qual.													
(CAT.4.5.6) (A3)													
Sous TOTAL													
M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
Total Général													

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
TOTAL													
Pers. Temporaire													

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

[Faint, illegible text in the bottom section of the page, likely containing observations and supplementary information.]

PLAN 82 - 86 ! FICHE D'INFORMATION SOMMAIRE SUR PROJET & OPERATION ! N° 3

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : Juillet 1981 ! Sources d'Infor. MIJEUNESPORTS

Nom du Projet ! Construction et équipement des dépendances du Palais de la Jeunesse

Nature : Infrastructure - Equipement ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: KIGALI ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé

Org. Tutelle: C.E.P.G.L. ! Avant-projet en simple intention!

Org. Exécution : à déterminer ! Durée 3 ans.

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

Construire et équiper des bâtiments nécessaires autour du Palais de la Jeunesse pour le rendre opérationnel et remplir sa mission originelles, celle de la formation de la Jeunesse et de ses cadres.

3. FINANCEMENT

Sources de Financement

Coût Global (unité : 10 ⁶ FRW)	! EXT.....!	EXT.....!	! RWANDA !	TOTAL
! Investissements	! 185 !	!	!	! 185
! Fonctionnement(ch.recurrentes)	! 25 !	!	! 12 !	! 37
! TOTAL	! 210 !	!	! 12 !	! 222

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ FRW)	Dépenses!	1981!	1982!	1983!	1984!	1985!	1986!	Total
! antér. !	!	!	!	!	!	!	!	! 82-86
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	! 93 !	! 92 !	!	! 185
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	! 25 !	! 25
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	! 12 !	! 12
! TOTAL	!	!	!	!	! 95 !	! 92 !	! 37 !	! 222

Remarques: Les calculs ont été faits dans la perspective de faire du Palais de la Jeunesse et les compléments proposés, le Centre Régional de Formation, d'Information, de Documentation et de Perfectionnement de la Jeunesse de la C.E.P.G.L. Cette dernière s'occuperait de rechercher le financement tel que recommandé par la Sous-commission Jeunesse et Sports lors de la IV^{ème} session des commissions techniques spécialisées, à GISENYI du 8 au 14 juin 1981. La contrepartie Rwandaise dans les investissement serait le terrain et le Palais lui-même, et un tiers des frais de fonctionnement pour la première année, 1986.

4. INCIDENCE

SUR L'EMPLOI

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation N° CODE	Total Personnel en place	Total Personnel nécessaire!						T	Dont personnel payé sur Budget de l'Etat									
		82!	83!	84!	85!	86!	82!		83!	84!	85!	86!	T					
	1981	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
	Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
	A.T.	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
	T	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
	H	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
	F	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Dir., Cadres Sup	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
ING (FP:CAT 1)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Techniciens SUP	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
(CAT.2) (A1)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Techniciens	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
(CAT.3) (A2)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. (Haut) Qual.	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
(CAT.4.5.6) (A3)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Sous TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Spécialisé	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Ordinaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Total Général	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Ordinaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Pers. Temporaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES :

La m.o. ordinaire et temporaire pourra être engagé selon les besoins du chantier au cours des constructions.

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : Juin 1981 ! Sources d'Infor. MIJEUNESPORTS

Nom du Projet : Agrandissement (et Equipement) du centre de formation de jeunes de GACULIRO

Nature: Infrastructure -Equipement ! Projet en cours de réalisation !
 Localisation: KIGALI ! Projet accepté mais pas encore !
 ! commencé !
 Org. Tutelle : MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention! x
 Org. Exécution : MIJEUNESPORTS ! Durée : 2 années !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

Extension du centre de formation professionnelle des jeunes à GACULIRO (KIGALI) par la construction de 4 ateliers supplémentaires et leur équipement pour l'apprentissage des métiers non encore enseignés et qui s'adaptent mieux au milieu urbain duquel proviennent la plupart des jeunes formés du centre.

Il s'agit des spécialités suivantes: mécanique, électricité, soudure et couture.

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (unité: 10 ⁶ FRW)	EXT.....	EXT.....	RWANDA	TOTAL
Investissements	!	26	26	52
Fonctionnement(ch.recurrentes)	!	!	2	2
TOTAL	!	26	28	54

Echelonnement des Dépenses(10 ⁶ FRW)	Dépenses!	1981!	1982!	1983!	1984!	1985!	1986!	Total
	! antér.	!	!	!	!	!	!	182-86
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	-	-	26	-	-	-	26
! " " " Rwandais	!	!	!	13	13	!	!	26
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	-	-	-	-	-	-	-
! " " " Rwandais	!	!	!	1	2	(2)	(2)	7
! TOTAL	!	!	!	40	15	(2)	(2)	59

Remarques:

4. INCIDENCE

SUR L'EMPLOI

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation	Total Personnel		Total Personnel nécessaire					Dont personnel payé sur Budget de l'Etat						
	en place	1981	82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T
N° CODE		1981												
	Rwandais	A.T.	T											
	H	F												
Dir., Cadres Sup														
ING(FP: CAT 1)														
Techniciens SUP														
(CAT.2) (A1)														
Techniciens														
(CAT.3 (A2)														
M.O. (Haut) Qual.														
(CAT.4.5.6) (A3)														
Sous TOTAL														
M.O. Spécialisé				1	4	4		9		1	4	4		9
M.O. Ordinaire														
Total Général														

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé														
M.O. Ordinaire														
TOTAL														
Pers. Temporaire														

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES :

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: Juillet 1981 ! Sources d'Infor.

Nom du Projet : Construction et équipement de cinq Centres Préfectoraux de Formation et de Recyclages

Nature : Construction et équipement ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: GITARAMA - BUTARE-CYANGU- ! Projet accepté mais pas encore !
GU- GISENYI-et BYUMBA ! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention! x

Org. Exécution: MIJEUNESPORTS ! Durée : 5 ans !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

- Assurer la formation professionnelle des jeunes suivant les potentialités économiques régionales.
- Permettre l'organisation périodique des stages et recyclages pour les Responsables des groupements socio-économiques et des Mouvements de Jeunesse.
- Disposer d'un lieu de concertation pour tous les problèmes de jeunes

3. FINANCEMENT ! ! Sources de Financement

Coût Global (unité: 10⁶FRW) ! EXT..... ! EXT..... ! RWANDA ! TOTAL

! Investissements ! 225 ! ! ! 225

! Fonctionnement(ch.recurrentes)! ! ! 25 ! 25

! TOTAL ! 225 ! ! 25 ! 250

Echelonnement des Dépenses (10⁶FRW) ! Dépenses! 1981! 1982! 1983! 1984! 1985! 1986! Total
! antér. ! ! ! ! ! ! ! 82-86

! Invest. sur Fin. Extérieur ! ! ! 45 ! 45! 45! 45 ! 45 ! 225

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! Fonct. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

!! " " " Rwandais ! ! ! 5 ! 10! 15 ! 20 ! 25 ! 75

! TOTAL ! ! ! 50 ! 55! 60 ! 65 ! 70 ! 300

Remarques: Le Gouvernement Rwandais devra prendre ses responsabilités en supportant tous les frais de fonctionnement de chaque centre.

Il est prévu de construire un centre de Formation et de Recyclages par an et ce à partir de 1982. Les démarches doivent donc être engagées à temps afin que le financement soit trouvé avant mai 1982 au plus tard.

4. INCIDENCE
SUR L'EMPLOI

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation	N° CODE	Total Personnel en place						T	Total Personnel nécessaire pour chaque année						Dont personnel payé sur Budget de l'Etat					
		82	83	84	85	86	82		83	84	85	86								
	1981																			
		Rwandais	A.T.	T																
		H	F																	
Dir., Cadres Sup																				
ING (FP: CAT 1)																				
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)																				
Techniciens (CAT.3) (A2)																				
M.O. (Haut) Qual. (CAT.4.5.6) (A3)																				
Sous TOTAL																				
M.O. Spécialisé																				
M.O. Ordinaire																				
Total Général																				

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé																				
M.O. Ordinaire																				
TOTAL																				
Pers. Temporaire																				

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES :

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : Juillet 81 ! Sources d'Infor.

Nom du Projet : Formation de cadres de la Jeunesse

Nature: Ressources humaines : formation ! Projets en cours de réalisation ! ! x

Localisation :-Palais de la Jeunesse ! Projet accepté mais pas encore !
 -10 Préfectures ! commencé !
 -Centre de KAVUMU ! !

Org. Tutelle : MI JEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention !

Org. Exécution : MI JEUNESPORTS ! Durée : 6 ans

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES

Former 173 Encadreurs additionnels de la Jeunesse (G + F) et organiser le recyclage des cadres déjà en place, ainsi que des cours de formation pour les responsables des groupements socio-économiques des jeunes (G.S.E.) afin de les aider à planifier des activités en faveur des jeunes et surtout des actions productives de type coopératif par ex. pisciculture, agri-élevage, mécanique, vannerie, broderie et forge).

3. FINANCEMENT

Sources de Financement

Coût Global (unité: 106 FRW.)	EXT.....	EXT.....	RWANDA	TOTAL
! Investissements	!	!	!	!
! Fonctionnement (ch. recurrentes)	! 20	!	! 15	! 35
! TOTAL	! 20	!	! 15	! 35

Echelonnement des Dépenses (106F)	Dépenses ! antér.	1981	1982	1983	1984	1985	1986	Total ! 82-86
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin Extérieur	!	! 4	! 2	! 6	! 2	! 4	! 2	! 20
! " " " Rwandais	!	! 2	! 2	! 5	! 2	! 2	! 2	! 15
! TOTAL	!	! 6	! 4	! 11	! 4	! 6	! 4	! 35

Remarques: Un vaste programme de recyclages des cadres de la Jeunesse a débuté cette année au centre de KAVUMU et devra se poursuivre jusqu'en 1986. Cela permettra de toucher un grand nombre de Responsables de jeunes devant les mobiliser pour le développement socio-économique et culturel de notre pays. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports espère que la collaboration du Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi et du Centre de MURAMBI ne lui fera pas défaut.

4. INCIDENCE :

SUR L'EMPLOI :

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation	N° CODE	1981	Total Personnel en place					Total personnel nécessaire pour chaque année					Dont personnel payé sur Budget de l'Etat				
			82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T			
		Rwandais	A	T	T												
		H	F														
Dir., Cadres Sup																	
ING (FP: CAT 1)																	
Techniciens SUP																	
(CAT.2) (A1)																	
Techniciens																	
(CAT.3) (A2)																	
M.O. (Haut) Qual.																	
(CAT.4.5.6) (A3)																	
Scus TOTAL																	
M.O. Spécialisé																	
M.O. Ordinaire																	
Total Général																	

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé																	
M.O. Ordinaire																	
TOTAL																	
Pers. Temporaire																	

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : Juillet 1981 ! Sources d'Infor.

Nom du Projet : EQUIPEMENT DES ENCADREURS REGIONAUX ET COMMUNAUX

Nature : MOTOCYCLETTES ET BICYCLETTES ! Projet en cours de réalisation ! -

Localisation : 10 Préfectures ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé ! -

Org. Tutelle : MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention ! x

Org. Exécution ! Durée : Un An !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES ! EQUIPEMENT EN MOYEN DE DEPLACEMENT

Il s'agit de doter les Encadreurs Régionaux d'une motocyclette adaptée au relief de la Préfecture et les Encadreurs Communaux d'une bicyclette. Les frais de fonctionnement (carburant, lubrifiant et entretien) seront supportés par le budget ordinaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il faudra 20 motocyclettes pour les Encadreurs Régionaux et Sous-Régionaux et 143 vélos pour les Encadreurs Communaux soit environ 4.000.000 FRW pour les motocyclettes et de 2.200.000 FRW pour les vélos.-

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (unité : 10⁶ FRW) ! EXT.... ! EXT.....! RWANDA ! TOTAL

! Investissements ! 6 ! ! ! 6

! Fonctionnement (ch. recurrentes) ! ! ! 10 ! 10

TOTAL ! ! ! ! 16

Echelonnement des Dépenses (10⁶ FRW) ! Dépenses ! 1981 ! 1982 ! 1983 ! 1984 ! 1985 ! 1986 ! TOTAL
! antér. ! ! ! ! ! ! ! 82- 86

! Invest. sur Fin. Extérieur ! ! ! 6 ! ! ! ! 6

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! Fonct. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! 10 ! ! ! ! 10

TOTAL ! ! ! 16 ! ! ! ! ! 16

Remarques :

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI !

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation ! Total Personnel en place ! Total personnel nécessaire pour chaque année ! Dont personnel payé sur Budget de l'Etat

N° CODE	1981	Total personnel nécessaire						Dont personnel payé sur Budget de l'Etat						
		82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T	
	Rwandais	A	T	T										
	H	F												
Dir., Cadres Sup														
ING (FP: CAT 1)														
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)														
Techniciens (CAT.3) (A2)														
M.O. (Haut) Qual. (CAT.4.5.6) (A3)														
Sous TOTAL														
M.O. Spécialisé														
M.O. Ordinaire														
Total Général														

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé														
M.O. Ordinaire														
TOTAL Pers. Temporaire														

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : Juillet 1981 ! Sources d'Infor.

Non du Projet : DEMANDE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE PROGRAMME D'ALPHABETISATION.

Nature: - Un expert en Education Populaire !

- Un véhicule (camionnette) ! Projet en cours de réalisation ! -

- Un Equipement Technique !

Localisation: 10 Préfectures ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention!

Org. Exécution ! Durée: QUINQUENNAT. 1982-1986 ! . x

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES:

- Nos Encadreurs de la Jeunesse n'ayant aucune spécialité en éducation populaire, l'expert demandé participerait d'abord à la formation de ces agents en matière d'alphabétisation, ensuite il démarrerait le projet et superviserait toutes ses activités. Son contrat serait de 2 ans reconductibles.
- Pour le déplacement de cet expert et le transport du matériel technique, un véhicule et de préférence une camionnette serait d'une nécessité incontestable.
- L'Equipement de base pour le lancement du Projet est très nécessaire et le Pays n'est pas en mesure de le trouver pour toutes les Préfectures à la fois.

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (unités : 10 ⁶ FRW)	EXT.....!	EXT.....!	RWANDA	TOTAL
! Investissements	! 3.680.400F!			! 3.680.400 FRW
! Fonctionnement(ch.recurrentes)	!		! 1.727.760 FRW!	! 1.727.760 FRW
! TOTAL	!	!	!	! 5.408.160 FRW

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ Frw)	Dépenses!	1981!	1982!	1983!	1984!	1985!	1986!	TOTAL
	! antér.!	!	!	!	!	!	!	! 182-86
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	! 3,7!	!	!	!	!	! 3,7
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	! 1,7!	!	!	!	!	! 1,7
! TOTAL	!	!	! 5,4!	!	!	!	!	! 5,4

Remarques:

4. INCIDENCE

SUR L'EMPLOI

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation	Total Personnel		Total personnel nécessaire							Dont personnel payé sur Budget de l'Etat					
	en place		pour chaque année												
N° CODE	1981		82!	83!	84!	85!	86!	T	82!	83!	84!	85!	86!	T	
	Rwandais	A.T.	T												
	H	F													
Dir., Cadres Sup	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
ING (FP : CAT 1)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
Techniciens SUP	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
5CAT.2) (A1)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
Techniciens	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
(CAT.3 (A2)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
M.O. (Haut) Qual.	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
(CAT.4.5.6) (A3)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
Sous TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
M.O. Spécialisé	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
M.O. Ordinaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
Total Général	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Ordinaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Pers. Temporaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES :

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : Juillet 1981 ! Sources d'Infor. MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: Bulletin national de (liaison) la jeunesse

Nature : Socio-culturel ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: KIGALI - (Toutes les Préfectures) ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention! x

Org. Exécution : MIJEUNESPORTS ! Durée : 5 ans !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

Edition d'un bulletin de liaison entre les divers échelons du service en matière de jeunesse et sports, outil très utile de formation ou d'information dans tous les sens (Ministère ↔ jeunes)

Le bulletin national sera semestriel.

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (Unité: 10 ⁶ FRW)	! EXT	! EXT.....	! RWANDA	! TOTAL
! Investissements	!	!	!	!
! Fonctionnement (ch. recurrentes)	!	!	!	! 4,5
! TOTAL	!	!	!	! 4,5

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ FRW)	! Dépenses !	! 1981 !	! 1982 !	! 1983 !	! 1984 !	! 1985 !	! 1986 !	! Total !
	! antér. !	!	!	!	!	!	!	! 82-86 !
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " " "	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	! 0,9 !	! 0,9 !	! 0,9 !	! 0,9 !	! 0,9 !	! 4,5 !
! TOTAL	!	!	! 0,9 !	! 0,9 !	! 0,9 !	! 0,9 !	! 0,9 !	! 4,5 !

Remarques: C'est une simple brochure de 50 pages, avec une couverture d'une seule couleur. Les informations à l'Imprimerie Nationale du Rwanda ont chiffré un exemplaire à environ 90 FRW.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation! Total Personnel en place ! Total personnel nécessaire pour chaque année ! Dont personnel payé sur Budget de l'Etat

N° CODE	1981	82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T
	Rwandais	A	T	T									
	H	F											
Dir., Cadres Sup!													
ING(FP:CAT 1)													
Techniciens SUP!													
(CAT.2) (A1)													
Techniciens													
(CAT.3) (A2)													
M.O.(Haut)Qual.													
(CAT.4.5.6)(A3)													
Sous TOTAL													
M.O.Spécialisé													
M.O.Ordinaire													
Total Général													

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O.Spécialisé													
M.O.Ordinaire													
TOTAL													
Pers.Temporaire													

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

1 RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : Juillet 1981 ! Sources d'Infor. MIJEUNESPORTS

Nom du Projet : IIe Séminaire National sur la Jeunesse

Nature : Ressources Humaines ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: KIGALI (Participants en ! Projet accepté mais pas encore !
 provenance de toutes les ! commencé !
 Préfectures) ! !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention! x

Org. Exécution : MIJEUNESPORTS ! Durée : 4 jours !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

Permettre aux responsables de la jeunesse rwandaise de faire le point et faciliter une meilleure orientation future de leurs actions, notamment en matière de collaboration et de coordination de toutes les actions en faveur de la Jeunesse.

Préparation de l'Année Internationale de la Jeunesse.

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (unité: 10 ⁶ FRW)	EXT	EXT.....	RWANDA	TOTAL
! Investissements	!	!	!	!
! Fonctionnement(ch.recurrentes)	!	!	1,1	1,1
! TOTAL	!	!	1,1	1,1

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ FRW)	Dépenses!	1981!	1982!	1983!	1984!	1985!	1986!	Total
	! antér. !	!	!	!	!	!	!	! 82-86
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! Invest. sur Fin. Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	1,1	!	!	!	!	! 1,1
! TOTAL	!	!	1,1	!	!	!	!	! 1,1

Remarques: Le Séminaire sera financé sur le budget ordinaire du MIJEUNESPORTS, plus une aide demandée au M.R.N.D. pour financer notamment la rubrique "logement et nourriture".

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation ! Total Personnel en place ! Total personnel nécessaire pour chaque année ! Dont personnel payé sur Budget de l'Etat

N° CODE	1981		1982-1986						T					
	H	F	82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T
Rwandais	A	T	T											
Dir., Cadres Sup	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
ING (FP:CAT 1)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Techniciens (CAT.3) (A2)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. (Haut) Qual. (CAT.4.5.6) (A3)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Sous TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Spécialisé	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Ordinaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Total Général	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Ordinaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Pers. Temporaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: ! Sources d'Infor.

Non du Projet : DIX CAISSES COOPERATIVES DES JEUNES

Nature : Développement Rural ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: Chefs-lieux des Préfec- ! Projet accepté mais pas encore !
tures ! commencé !

Org. Tutelle : MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention! x

Org. Exécution : MIJEUNESPORTS ! Durée : 5 ans !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

Les caisses Coopératives sont constituées par des groupements socio-économiques de chaque Préfecture. Les épargnes de ces groupements sont rassemblées et deviennent une banque de crédits où chacun peut obtenir un prêt. L'opération vise essentiellement à donner à ces groupements le moyen d'accéder au crédit que les Banques existantes ne peuvent leur consentir.

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (unité: 10 ⁶ FRW	EXT.....!	EXT.....!	RWAND.	TOTAL			
Investissements	!	!	38	!	38		
Fonctionnement(ch.recurrentes)	!	!	5	!	5		
TOTAL	!	!	38	!	5	!	43

Echelonnement des Dépenses(10 ⁶ FRW)	Dépenses!	1981!	1982!	1983!	1984!	1985!	1986!	Total
	! antér. !	!	!	!	!	!	!	182-86
Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
" " " Rwandais	!	!	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	38
Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
" " " Rwandais	!	!	1	1	1	1	1	5
TOTAL	!	!	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	43

Remarques: Il s'agit de perfectionner la Caisse coopérative existante à Butare et de l'étendre aux autres préfectures.

Une étude sur sa rentabilité et possibilités de généralisation aux autres Préfectures a été demandée à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (Programme Spécial de Développement) pour l'exercice budgétaire.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI !

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation N° CODE	Total Personnel en place	Total personnel nécessaire pour chaque année						T	Dont personnel payé sur Budget de l'Etat							
		82	83	84	85	86	82		83	84	85	86	T			
		----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----
	Rwandais	A.	T.	T												
	H	F														
Dir., Cadres Sup																
ING (FP: CAT 1)																
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)																
Techniciens (CAT.3) (A2)					2	2	2	2	2	2	10					
M.O. (Haut) Qual. (CAT.4.5.6) (A3)																
Sous TOTAL					2	2	2	2	2	2	10					
M.O. Spécialisé					2	2	2	2	2	2	10					
M.O. Ordinaire					4	4	4	4	4	4	20					
Total Général					8	8	8	8	8	8	40					

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé																
M.O. Ordinaire																
TOTAL																
Pers. Temporaire																

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES :

PLAN 82 - 86 : FICHE D'INFORMATION SOMMAIRE SUR PROJET & OPERATION - N° 12

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : Janvier 1981 ! Sources d'Infor. MIJEUNESPORTS

Non du Projet : PROJET Commercialisation des Produits des Jeunes.

Nature : Ressources Humaines, dévelop- ! Projet en cours de réalisation !
pement -emploi-production ! !

Localisation : Toutes les Préfectures. ! ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé ! !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention! (x)

Org. Exécution: MIJEUNESPORTS-SUCO ! ! Durée : 5 ans ! !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES

Il s'agit d'organiser la commercialisation des produits des Jeunes associés (ou non). Dans un premier temps, on va relancer et équiper adéquatement la "Fédération des Jeunes pour la commercialisation de leurs produits" (FAJECOP) fondée en 1976 dans le but de faciliter aux groupements des jeunes l'écoulement de leurs produits agricoles et artisanaux, leur approvisionnement, ainsi que la création de nouveaux emplois en faveur des Jeunes.

La formule sera généralisée dans un second temps par la création plus ou moins simultanée de 9 succursales de la FAJECOP dans les autres préfectures.

3. FINANCEMENT

Sources de Financement

Coût Global (unité: 10 ⁶ FRW)	EXT....	EXT.....	RWANDA	TOTAL
! Investissements	!	! 188	! 15	! 203
! Fonctionnement (ch.recurrentes)	!	! 163	! 10	! 173
! TOTAL	!	! 351	! 25	! 376

Echelonnement des dépenses (10 ⁶ FRW)	Dépenses!	1981!	1982!	1983!	1984!	1985!	1986!	Total
	! antér. !	!	!	!	!	!	!	! 82-86
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	!	! 41	! 73	! 35	! 39	! 188
! " " " Rwandais	!	!	!	! 3	! 3	! 4	! 5	! 15
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	! 40	! 40	! 40	! 43	! 163
! " " " Rwandais	!	!	!	! 2	! 2	! 3	! 3	! 10
! TOTAL	!	!	!	! 86	! 118	! 82	! 90	! 376

Remarques: Il existe un début de réalisation sur financement interne, essentiellement en provenance des associations de jeunes, mais le projet vivote, et c'est la raison pour laquelle nous voulons le consolider et l'étendre dans toutes les préfectures du pays.

tableau.

4. INCIDENCE SUR L'EMPLOI														
PERSONNEL PERMANENT														
Classe et Groupe de Formation	Total Personnel en place					Total Personnel nécessaire pour chaque année					Dont personnel payé sur Budget de l'Etat			
	N°	Code	1981	1982	1983	1984	1985	1986	T	82	83	84	85	86
Rwandais A.T. T														
H F														
Dir., Cadres Sup	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
ING (FP: CAT 1)	!	!	!	!	2	!	!	!	2	!	!	!	!	!
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)	!	!	!	!	2	4	2	2	10	!	!	!	!	!
Techniciens (CAT.3) (A2)	!	!	!	!	2	4	2	2	10	!	!	!	!	!
M.O. (Haut) Qual. (CAT.4.5.6) (A3)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Sous TOTAL	!	!	!	!	6	8	4	4	22	!	!	!	!	!
M.O. Spécialisé	!	!	!	!	2	4	2	2	10	!	!	!	!	!
M.O. Ordinaire	!	!	!	!	4	8	4	4	20	!	!	!	!	!
Total Général	!	!	!	!	12	20	10	10	52	!	!	!	!	!

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Ordinaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Pers. Temporaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES :

Un personnel temporaire pourra être engagé suivant les besoins des chantiers en période de construction des bâtiments.

PLAN 82 - 86 ! FICHE D'INFORMATION SOMMAIRE SUR PROJET & OPERATION ! N° 13

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : Juillet 1981 ! Sources d'Infor. MIJEUNESPORTS

Nom du Projet : Aide en matériel aux Groupements Socio-Economiques

Nature : Développement rural ! Projet en cours de réalisation!

Localisation : 10 préfectures ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé !

Org. Tutelle : MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention! x

Org. Exécution : MIJEUNESPORTS ! Durée : 5 ans !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

Fourniture de matériel technique et outils aux différents groupements des jeunes dont le faible capital n'est pour le moment pas capable de supporter l'achat.

Il existe actuellement environ 1400 groupements qui font l'agriculture, l'élevage ou l'artisanat.

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (Unité :) ! EXT! EXT.....! RWANDA ! TOTAL

! Investissements ! ! 138 ! 125 ! 263

! Fonctionnement(ch.recurrentes)! ! ! !

! Total ! ! ! !

Echelonnement des Dépenses(10⁶FRW)! Dépenses! 1981! 1982! 1983! 1984! 1985! 1986! Total
! antér. ! ! ! ! ! ! ! 82-86

! Invest. sur Fin. Extérieur ! ! ! 27,6! 27,6! 27,6! 27,6! 27,6! 138

! " " " Rwandais ! ! ! 25 ! 25 ! 25 ! 25 ! 25 ! 125

! Fonct. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! Total ! ! ! ! ! ! ! ! 263

Remarques : Le Ministère de la Jeunesse et des Sports reçoit chaque année un montant
* pour l'achat de matériel technique aux Centres de Formation et aux Groupements. L'Etat devra faire un effort pour accroître le montant de cet article budgétaire.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI !

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe - Total Personnel en place ! Total personnel nécessaire pour chaque année ! Dont personnel payé sur Budget de l'Etat.

N° CODE	1981	82!	83!	84!	85!	86!	T	82!	83!	84!	85!	86!	T
	Rwandais	A.	T.	T									
	H	F											
Dir., Cadres Sup	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
ING (FP: CAT 1)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Techniciens (CAT.3) (A2)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. (Haut) Qual. (CAT.4.5.6) (A3)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Sous TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Spécialisé	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Ordinaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Total Général	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Ordinaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
TOTAL Pers. Temporaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

1. ENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : Juillet 1981 ! Sources d'Infor. MIJEUNESPORTS

Nom du Projet : EXPERT EN PLANIFICATION

Nature : Ressources Humaines ! Projet en cours de réalisation !

Localisation : MIJEUNESPORTS KIGALI !Projet accepté mais pas encore !
! commencé !

Org. Tutelle : MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention! ×

Org. Exécution : MIJEUNESPORTS ! Durée : 2 ans renouvelables !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

Le Service de planification au Ministère de la Jeunesse et des Sports ne disposant pas de cadres rodés dans l'élaboration de stratégies et de projets de développement, l'expert demandé aidera le Ministère à élaborer son plan de travail, à le mettre en pratique et à mettre au point un certain nombre de fiches de projets. Il lui sera demandé de former le personnel en place pour la continuité de l'action.

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (Unité :) ! EXT.....! EXT.....! RWANDA ! TOTAL

! Investissements ! ! ! !

! Fonctionnement (ch.recurrentes) ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! !

Echelonnement des Dépenses(10⁶FRW)! Dépenses ! 1981! 1982! 1983! 1984! 1985! 1986! Total

! antér. ! ! ! ! ! ! ! 82-86

! Invest. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! !

! Fonct. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! ! ! ! !

Remarques :

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI !

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation ! Total Personnel en place ! Total personnel nécessaire pour chaque année ! Dont personnel payé sur Budget de l'Etat

N° CODE	1981	82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T
Rwandais	A.T.	T											
	H	F											
Dir., Cadres Sup													
ING (FP: CAT 1)													
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)													
Techniciens (CAT.3) (A2)													
M.O. (Haut) Qual. (CAT.4,5,6) (A3)													
Scus TOTAL													
M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
Total Général													

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
TOTAL Pers. Temporaire													

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : Juillet 1981 ! Source d'Infor. MIJEUNESPORTS

Nom du Projet : Etude sur la Formation Technique des Jeunes sur le tas

Nature : Etude ! Projet en cours de réalisation !

Localisation : VILLES ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé !

Org. Tutelle : MIJEUNESPORTS ! Avant-Projet ou simple intention! x

Org. Exécution : MIJEUNESPORTS ! Durée : 3 mois !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a adressé une requête à l'Agence de Coopération culturelle et technique en vue de l'obtention d'un consultant qui étudiera les possibilités d'apprentissage des jeunes dans les entreprises existantes et à venir. Cette étude permettra au pays d'explorer d'autres formules de formation des jeunes et de leur insertion dans la vie active.

3. FINANCEMENT : Sources de Financement

Coût Global (Unité:) ! EXT.....! EXT.....! RWANDA ! TOTAL

! Investissements ! ! ! !

! Fonctionnement(ch.recurrentes)! ! ! !

! TOTAL ! ! ! !

Echelonnement des Dépenses(10⁶FRW)! Dépenses! 1981! 1982! 1983! 1984! 1985! 1986! Total!
! antér. ! ! ! ! ! ! !82-86

! Invest. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! !

! Fonct. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! ! ! ! !

Remarques :

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe ! Total Personnel ! Total personnel nécessaire ! Dont personnel payé sur
 Budget de l'Etat

N° CODE	1981	pour chaque année						Budget de l'Etat					
		82!	83!	84!	85!	86!	T	82!	83!	84!	85!	86!	T
	Rwandais												
	A.T.												
Dir., Cadres Sup!													
ING(FP:CAT.1)													
Techniciens SUP!													
(CAT.2) (A1)													
Techniciens													
(CAT.3) (A2)													
M.O. (Haut) Qual.!													
(CAT.4.5.6) (A3)!													
Sous TOTAL													
M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
Total Général													

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
TOTAL Pers. Temporaire!													

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

PLAN 82-86 ! FICHE D'INFORMATION SOMMAIRE SUR PROJET & OPERATION ! N° 16

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: Juillet 1981 Sources d'Infor. MIJEUNESPORTS

Nom du Projet : Bourses de stages

Nature : Ressources humaines: Formation ! Projet en cours de réalisation !

Localisation : Etranger ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé

Org. Tutelle : MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention! x

Org. Exécution : MINIFOPE + Etranger ! Durée : 5 ans

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

Vingt six bourses de stages pour l'élaboration et Contrôle des projets, ainsi qu'en matière d'enquêtes et statistiques, pour perfectionner les cadres du Ministère oeuvrant dans ces domaines (Direction Planification).

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (unité:) !! EXT.....! EXT.....! RWANDA ! TOTAL

! Investissements !! ! ! !

! Fonctionnement(ch.recurrentes), ! ! !

! TOTAL ! ! !

Echelonnement des Dépenses(10⁶FRW) ! Dépenses! 1981! 1982! 1983! 1984! 1985! 1986! Total
! antér. ! ! ! ! ! ! ! !82-86

! Invest. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! Fonct. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! ! ! ! ! !

Remarques: Projet difficilement chiffrable à l'avance.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI !

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation ! Total Personnel en place ! Total personnel nécessaire pour chaque année. ! Dont personnel payé sur Budget de l'Etat

N° CODE	1981						T	Budget de l'Etat												
	82	83	84	85	86	82		83	84	85	86	T								
	Rwandais	A.T.	T																	
	H	F																		
Dir., Cadres Sup!																				
ING.(FP:CAT 1)																				
Techniciens SUP!																				
(CAT.2) (A1)																				
Techniciens																				
(CAT.3 (A2)																				
M.O.(Haut)Qual.!																				
(CAT.4.5.6)(A3)!																				
Sous TOTAL																				
M.O.Spécialisé																				
M.O.Ordinaire																				
Total Général																				

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O.Spécialisé																				
M.O.Ordinaire																				
TOTAL																				
Pers.Temporaire!																				

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: Janvier 1981 ! Sources d'Info: MIJEUNESPORTS

Nom du Projet : Projet de Cinq Chantiers de jeunes

Nature : Développement Rural ! Projet en cours de réalisation !

Localisation : 4 Préfectures ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé !

Org. Tutelle : MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention! .x

Org. Exécution: MIJEUNESPORTS ! Durée : 5 ans

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES

Mettre en place cinq "Chantiers de jeunes" à l'instar de ceux qui ont été menés expérimentalement en préfectures de GIKONGORO et BUTARE, GISENYI et RUHENGERI, qui permettent de toucher en peu de temps un nombre important de jeunes, par la formation que par l'appui technique donné aux groupements Socio-Economiques des jeunes.

Amélioration des techniques agricoles en milieu rural par le mariage de l'agriculture et de l'élevage.

3. FINANCEMENT Sources de Financement

Coût Global (unité: 10 ⁶ FRW)	EXT.....	EXT.....	RWANDA	TOTAL
! Investissements	!	! 87	! 5	! 92
! Fonctionnement(ch.recurrentes)!	!	! 17	! 12	! 29
! TOTAL	!	! 104	! 17	! 121

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ FRW)	Dépenses!	1981!	1982!	1983!	1984!	1985!	1986!	Total
	! antér. !	!	!	!	!	!	!	! 82-86
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	! 17 !	! 17 !	! 17 !	! 18 !	! 18 !	! 87
! " " " Rwandais	!	!	! 1 !	! 1 !	! 1 !	! 1 !	! 1 !	! 5
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	! 1 !	! 2 !	! 4 !	! 5 !	! 5 !	! 17
! " " " Rwandais	!	!	! 1 !	! 2 !	! 2 !	! 3 !	! 4 !	! 12
! TOTAL	!	!	! 20 !	! 22 !	! 24 !	! 27 !	! 28 !	! 121

4. INCIDENCE

SUR L'EMPLOI

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation N° CODE	Total Personnel		Total personnel nécessaire					Dont personnel payé sur Budget de l'Etat						
	en place		pour chaque année											
	1981		82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T
Rwandais (A.T. T)														
H														
Dir., Cadres Sup														
ING (FP: CAT 1)														
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)														
Techniciens (CAT.3) (A2)			1	1	1	1	1	5						
M.O. (Haut) Qual. (CAT.4.5.6.) (A3)														
Sous TOTAL														
M.O. Spécialisé														
M.O. Ordinaire			6	6	6	6	6	30						
Total Général			7	7	7	7	7	35						

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé														
M.O. Ordinaire														
TOTAL														
Pers. Temporaire														

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES :

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : Juillet 1981 ! Sources d'Infor.

Nom du Projet : Auberge de la Jeunesse à KIGALI

Nature : Hotellerie (Infrastructure et équipement) ! Projet en cours de réalisation !

Localisation : KIGALI-VILLE ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention! x

Org. Exécution ! MIJEUNESPORTS ! Durée : Trois ans !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES

L'auberge de Jeunesse à construire à KIGALI servira de structure d'accueil des groupes de jeunes venus dans des manifestations diverses et d'hébergement de gens moins fortunés. Elle contribuera ainsi à supprimer les frais mensuels d'hôtel que le Ministère paie pour le Ballet, les équipes de foot-ball et d'athlétisme.)

3. FINANCEMENT

Sources de Financement

Coût Global (unité:)	EXT.....	EXT.....	RWANDA	TOTAL
! Investissements	!	!	47	47
! Fonctionnement(ch.recurentes)	!	!	1	1
! TOTAL	!	!	48	48

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ Frw)	Dépenses !	1981 !	1982 !	1983 !	1984 !	1985 !	1986 !	Total !
	! antér. !	!	!	!	!	!	!	! 82-86
! Invest.sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	20	19	8	!	47
! Fonct.sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	1	!	1
! TOTAL	!	!	!	20	19	9	!	48

Remarques: L'auberge de Jeunesse de KIGALI devra s'autofinancer dès son achèvement.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI !

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation ! Total Personnel en place ! Total personnel nécessaire pour chaque année ! Dont personnel payé sur Budget de l'Etat

N° CODE	1981	82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T
	Rwandais		A.	T.	T.								
	H	F											
Dir., Cadres Sup (FP: CAT 1)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Techniciens (CAT.3) (A2)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. (Haut) Qual. (CAT.4.5.6) (A3)	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Sous TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Spécialisé	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Ordinaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
Total Général	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
M.O. Ordinaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
TOTAL Pers. Temporaire	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

ANNEXE II :

Liste des Projets de la Direction Générale
des Sports et Loisirs.

PLAN 82 - 86 ! FICHE D'INFORMATION SOMMAIRE SUR PROJET & OPERATION ! N° 1

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: 1981 ! Sources d'Infor. MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: Equipement de l'Institut Rwandais du Ballet

Nature: Promotion de la Culture Rwandaise ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: Commune NYABISINDU - BUTARE ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention!

Org. Exécution: MINIPLAN ! Durée: !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES

L'Institut Rwandais du Ballet a pour mission:

- Promouvoir les activités culturelles, artistiques et folkloriques au Rwanda.
- Rassembler et exploiter toutes les richesses du patrimoine folklorique national.
- Etudier toutes les questions techniques concernant l'épanouissement des valeurs culturelles et folkloriques dans notre Pays.
- Organiser les loisirs sains et utiles à tous les échelons du Pays.
- Assurer la gestion des biens et équipements de tous les groupes folkloriques nationaux.
- Organiser un ballet représentatif de toutes les régions du Pays.

3. FINANCEMENTS: 21.594.866 ! Sources de Financements: RWANDA et A.C.C.T.

Coût Global (unité:	EXT.....	EXT.....	RWANDA	TOTAL
! Investissements	! 5.386.420	!	! 16.208.446	! 21.594.866
! Fonctionnement (ch. recurrentes)	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	! 21.594.866

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ Frw)	Dépenses !	1981 !	1982 !	1983 !	1984 !	1985 !	1986 !	Total !
	! antér. !	!	!	!	!	!	!	! 82 - 86
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!

Remarques: Le Gouvernement Rwandais a déjà effectué des travaux d'aménagement des locaux du futur Institut du Ballet Rwandais. Ces travaux ont coûté 8.112.122 FRW. (Budget de Développement). Malheureusement ces locaux restent toujours inutilisables faute d'équipement technique et risquent de tomber en ruine. Une requête a été adressée à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (A.C.C.T.) pour l'obtention d'une partie de l'équipement nécessaire, l'autre partie devant être supportée par le RWANDA.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation	N° CODE	Total Personnel en place							Total personnel nécessaire pour chaque année							Dont personnel payé sur Budget de l'Etat						
		1981	82!	83!	84!	85!	86!	T	82!	83!	84!	85!	86!	T	82!	83!	84!	85!	86!	T		
		Rwandais	A.	T.	T																	
		H	F																			
Dir., Cadres Sup																						
ING(FP:CAT 1)																						
Techniciens SUP																						
(CAT.2) (A1)																						
Techniciens																						
(CAT.3 (A2)																						
M.O. (Haut)Qual.																						
(CAT.4.5.6)(A3)																						
Sous TOTAL																						
M.O. Spécialisé																						
M.O. Ordinaire																						
Total Général																						

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé																				
M.O. Ordinaire																				
TOTAL																				
Pers. Temporaire																				

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: 1981 ! Sources d'Infor.: MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: Construction d'un Stade National Omnisports

Nature: Infrastructure ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: REMERA en Commune ! Projet accepté mais pas encore ! * * *
RUBUNGO - KIGALI !commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention !

Org. Exécution: République Populaire ! Durée: !
de CHINE et MINITRAP ! !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES

! Ce projet concerne la construction d'un Stade National d'une capacité de 20.000 places. Il s'agit d'un Complexe Omnisports doté d'installations sportives destinées aussi bien pour les compétitions à caractère national et international que pour les entraînements dans les disciplines sportives suivantes: Football, Athlétisme, Volleyball, Basketball, Tennis et Gymnastique. Dans le cadre de ce même projet, la Partie Chinoise a accepté de construire un Hôtel des sportifs d'une capacité d'accueil de 160 lits avec un restaurant de 80 places. L'exploitation de cet établissement, en dehors de la période de compétition, permettra d'amortir les frais d'entretien du Complexe Omnisports déjà mentionné.

3. FINANCEMENT

Sources de Financement

Coût Global (unité:)	EXT.....	EXT.....	RWANDA	TOTAL
! Investissements	!	!	!	!
! Fonctionnement(ch.recurrentes)	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ Frw)	Dépenses antér.	1981	1982	1983	1984	1985	1986	Total 82-86
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!

Remarques: En collaboration avec les Services Techniques Rwandais, les experts chinois ont déjà effectué des études préliminaires sur le terrain. Un contrat de conception a été déjà élaboré. Les dossiers techniques ainsi que le devis chiffré seront élaborés par les experts chinois (à Pékin) de la Société Nationale de Génie Civil, Maître d'oeuvre.

Le coût global du projet et l'échelonnement des dépenses ne pourront être fixés qu'après l'établissement du devis chiffré par la partie chinoise.

4. INCIDENCE SUR L'EMPLOI																	
PERSONNEL PERMANENT																	
Classe et Groupe de Formation	N° CODE	1981	Total Personnel en place					Total personnel nécessaire pour chaque année					Dont personnel payé sur Budget de l'Etat				
			82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T			
		Rwandais	A.T.	T													
		H	F														
Dir., Cadres Sup																	
ING(FP : CAT 1)																	
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)																	
Techniciens (CAT.3) (A2)																	
M.O. (Haut) Qual. (CAT.4.5.6) (A3)																	
Sous TOTAL																	
M.O. Spécialisé																	
M.O. Ordinaire																	
Total Général																	

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé														
M.O. Ordinaire														
TOTAL														
Pers. Temporaire														

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

Il serait hasardeux de déterminer d'ores et déjà l'incidence sur l'emploi que va procurer ce projet dès son démarrage, eu égard à l'absence de toute indication de la part de la Chine, qui, dans de telles infrastructures, utilise, en grande partie, la main d'oeuvre chinoise spécialisée dans ce genre d'oeuvre. Il est toutefois permis d'affirmer que le Rwanda devra prévoir en temps utile, le personnel de Gestion du Stade et de l'Hôtel après leur achèvement. Les frais de fonctionnement qui ne seront estimés qu'ultérieurement émergeront sur le budget ordinaire du Gouvernement Rwandais.

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: 1981 ! Sources d'Infor. MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: STADE DE NYAMIRAMBO

Nature: INFRASTRUCTURE !Projet en cours de réalisation !

Localisation: Quartier de NYAMIRAMBO !Projet accepté mais pas encore !
(KIGALI) !commencé !

Org. Tutelle : MIJEUNESPORTS !Avant-projet ou simple intention !

Org. Exécution: MINITRAP ! Durée: !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES ! Ce projet qui, au départ, revêtait un caractère national constituera désormais une infrastructure d'intérêt régional pour la Préfecture de KIGALI.

Toutefois, eu égard à l'augmentation rapide de la population dans la Capitale, l'achèvement du Stade de NYAMIRAMBO est une nécessité d'autant plus qu'il se situe dans le quartier le plus peuplé de la Capitale. Le Gouvernement Rwandais a déjà dépensé 10.000.000FRW pour la construction de la Tribune d'Honneur et de quelques gradins, ce qui ne permet que l'organisation de manifestations folkloriques. Il importe d'achever la construction des gradins, de construire la clôture et d'aménager le terrain pour le rendre utilisable à la fois pour la pratique de Football et de l'Athlétisme. Il importe, par ailleurs, d'aménager les annexes indispensables, à savoir; les terrains d'échauffement de F.B., de B.B. et de V.B. ainsi que les parkings et les locaux d'entreposage de matériel d'entretien et de compétition, sans oublier l'installation d'éclairage artificiel aux fins de permettre l'organisation des rencontres nocturnes.

3. FINANCEMENT : 105.622.370 ! Sources de Financement

Coût Global (unité:)	EXT.....	EXT.....	RWANDA	TOTAL
! Investissements	!	!	!!	!
! Fonctionnement (ch.recurrentes)	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ Frw)	!Dépenses! !antér.	1981	1982	1983	1984	1985	1986	Total !82 - 86
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!!
! TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!

Remarques: Comme signalé plus haut, le Gouvernement Rwandais a déjà dépensé 10.000.000FRW qui ont couvert les travaux de terrassement, de construction de la Tribune existante et de quelques gradins. Ces travaux ont été réalisés sans étude^s technique^s préalable^s. Néanmoins, en 1977 les experts du Ministère des Travaux Publics ont réalisé, sur demande du Ministère de la Jeunesse et des Sports, un dossier technique dont le coût total pour l'achèvement du Stade de NYAMIRAMBO fut évalué à un montant de 81.247.980FRW. Ce financement reste toujours à chercher au niveau des bailleurs de fonds extérieurs, étant donné que le Ministère du Plan a refusé son inscription sur les financements internes. Ce montant ayant été évalué en 1977 devrait être actualisé lors de l'inscription du projet au IIIème Plan National de Développement en y ajoutant 30%; ce qui nous ramène à un coût global de 105.622.370FRW.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe - Total Personnel ! Total personnel nécessaire ! Dont personnel payé sur
 Budget de l'Etat
 de Formation en place ! pour chaque année !

N° CODE	1981	82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T
	Rwandais	A.T.	T										
	H	F											
Dir., Cadres Sup													
ING (FP: CAT 1)													
Techniciens SUP													
(CAT.2) (A1)													
Techniciens													
(CAT.3) (A2)													
M.O. (Haut) Qual.													
(CAT.4.5.6) (A3)													
Scus TOTAL													
M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
Total Général													

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
TOTAL													
ers. Temporaire													

OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : 1981 ! Sources d'Infor.: MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: Construction de Stades Régionaux

Nature: Infrastructure ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: Chef-lieu des Préfectures ! Projet accepté mais pas encore ! * * *
! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention !

Org. Exécution: MINITRAP ! Durée: !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES

Les sports et loisirs ne doivent pas être l'appanage de la capitale mais doivent s'étendre dans toutes les Communes du Pays tel que nous le demande le Chef de l'Etat. Pour permettre aux Préfectures de mettre sur pied des équipes représentatives en Athlétisme, en F.B., en B.B. et en V.B., il importe de doter chaque Chef-Lieu de Préfecture d'une infrastructure sportive polyvalente bien aménagée, comprenant les caractéristiques suivantes:

- Terrain de F.B. avec une piste d'athlétisme avec éclairage artificiel
- Une tribune
- Des aires de lancement, sautoirs et sauts
- Des vestiaires, douches et sanitaires
- Locaux d'entreposage de matériel d'entretiens
- Parking.

Un plan modèle adaptable suivant chaque emplacement devra être réalisé par les Services Techniques du Ministère des Travaux Publics.

3. FINANCEMENT	Sources de Financement			
	EXT.....	EXT.....	RWANDA	TOTAL
Coût Global (unité:)				
! Investissements				
! Fonctionnement(ch. recurrentes)				
! TOTAL				

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ Frw)	Dépenses ! antér.	1981	1982	1983	1984	1985	1986	Total ! 82-86
! Invest. sur Fin. Extérieur								
! " " " Rwandais								
! Fonct. sur Fin. Extérieur								
! " " " Rwandais								
! TOTAL								

Remarques: Comme nous l'avons signalé dans le chapitre relatif aux Grandes Orientations, les Autorités Préfectorales doivent faire le maximum pour trouver un financement privé dans les sociétés et organismes locaux. L'aide de l'Etat ne servira que d'appoint suivant les possibilités locales et l'importance du projet. Dans la mesure où le Stade de NYAMI-RAMBO sera achevé, il constituera une infrastructure à caractère régional de la Préfecture KIGALI. BUTARE dispose déjà du Stade HUYE. Le Stade de GISENYI est en voie d'achèvement. C'est pourquoi les Stades de BYUMBA, de CYANGUGU et de GITARAMA s'avèrent prioritaires, eu égard au fait que ces trois Préfectures ont déjà exprimé le désir de se doter d'une infrastructure sportive adéquate. L'enveloppe budgétaire de l'Etat devrait s'élever à un montant forfaitaires de 5.000.000FRW par Préfecture.

4. INCIDENCE

SUR L'EMPLOI

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation N° CODE	Total Personnel en place	Total personnel nécessaire pour chaque année						T	Dont personnel payé sur Budget de l'Etat					
		82	83	84	85	86	82		83	84	85	86	T	
1981														
Rwandais	A.T.	T												
	H	F												
Dir., Cadres Sup ING (FP : CAT. 1)														
Techniciens SUP (CAT. 2) (A1)														
Techniciens (CAT. 3) (A2)														
M.O. (Haut) Qual. (CAT. 4.5.6) (A3)														
Sous TOTAL														
M.O. Spécialisé														
M.O. Ordinaire														
Total Général														

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé														
M.O. Ordinaire														
TOTAL														
Pers. Temporaire														

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES :

Une mission de contact et d'étude des experts du Ministère de la Jeunesse et des Sports, du Ministère du Plan, du Ministère des Travaux Publics, du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage devra être programmée pour analyser la situation sur le terrain en vue d'estimer, d'une part, la répartition du financement rwandais en fonction des possibilités de chaque Commune et de l'implantation des installations et d'évaluer l'incidence sur l'emploi, d'autre part.

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: 1981 ! Sources d'Infor.: MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: Aménagement des terrains sportifs Communaux.

Nature: ! Projet en cours de réalisation !
 Localisation: Centres Administratifs Communaux ! Projet accepté mais pas encore commencé ! * * *
 Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention !
 Org. Exécution: SERVICES COMMUNAUX ! Durée: !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES

L'aménagement des terrains sportifs communaux réglementaires s'avère nécessaire pour permettre l'organisation adéquate de l'animation sportive à l'échelon de base, en vue de développer rapidement le sport de masse. Il s'agira essentiellement de la construction de terrains de Football, de Basketball et de Volleyball qui constituent les 3 sports d'équipe les plus connus dans notre Pays.
 Il sera vivement recommandé aux autorités communales d'aménager une piste d'Athlétisme autour du terrain de Football. Comme il a été précisé dans la définition des grandes orientations, l'aménagement des terrains sportifs communaux devra être réalisé grâce à l'effort de la population dans le cadre des travaux communautaires UMUGANDA.

3. FINANCEMENT

Sources de Financement: RWANDA

Coût Global (unité:)	EXT.....	EXT.....	RWANDA	TOTAL
! Investissements	!	!	!	!
! Fonctionnement(ch. recurrentes)	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ Frw)	Dépenses antér.	1981	1982	1983	1984	1985	1986	Total 1982-86
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!

Remarques: Certaines Communes prévoient dans leur budget Communal une rubrique de la promotion des sports notamment la création d'installations sportives, budget devant servir d'appoint à l'effort de la population (UMUGANDA). Il importe que cette formule s'étende à toutes les Communes du Pays. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports poursuivra sa mission de sensibilisation en la matière. Néanmoins, comme cela avait été prévu dans le IIe Plan National de Développement, les Pouvoirs Publics devront reconduire les anciennes prévisions budgétaires de l'ordre de 60.000.000FRW pour venir en aide aux Communes les plus démunies et aux Communes Urbaines (financement à chercher).

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: 1981 ! Sources d'Infor. MIJEUNESPORTS.

Nom du Projet: Construction et équipement de deux gymnases

Nature: INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT ! Projet en cours de réalisation !

Localisation : Un à KIGALI et un autre à BUTARE ! Projet accepté, mais pas encore commencé ! * * *

Org. Tutelle : MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention!

Org. Exécution: MINITRAP ! Durée: !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES

Un gymnase est un complexe sportif omnisport comprenant des salles d'éducation physique et sportive d'entraînement et de compétition. Chaque gymnase comprendra une salle de compétition de 44m sur 24m soit 1056m² avec une hauteur de 9m au minimum pour la pratique des activités sportives de Basket-ball, Volley-ball, Hand-ball, Tennis et Ping-Pong, tant au niveau d'entraînement que de compétition. La salle de compétition devra avoir également une capacité de 700 à 1500 spectateurs. Outre cette grande salle de compétition, chaque gymnase comprendra une salle de judo, une salle de boxe, une salle d'haltérophilie, une salle d'escrime, des vestiaires, des douches, des sanitaires, un local d'entreposage de matériel technique et un bureau. Les villes de KIGALI et de BUTARE sont prioritaires, eu égard à la grande concentration de la population notamment scolaire.

3. FINANCEMENT + 160.000.000 ! Sources de Financement

Coût Global (unité:) ! EXT.....! EXT.....! RWANDA ! TOTAL

! Investissements ! ! ! !

! Fonctionnement (ch. recurrentes) ! ! ! !

!! TOTAL ! ! ! !

Echelonnement des Dépenses (10⁶ Frw) ! Dépenses ! 1981 ! 1982 ! 1983 ! 1984 ! 1985 ! 1986 ! TOTAL !
! antér. ! ! ! ! ! ! ! ! 82 - 86

! Invest. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! Fonct. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! ! ! ! ! !

Remarques: Les contacts préliminaires pris auprès des services techniques du Ministère des Travaux Publics révèlent que le coût global de la construction d'un Gymnase est estimé dans l'ordre de 80.000.000FRW, sous réserve d'une étude technique détaillée qui devra être menée par les experts des services compétents, en l'occurrence le Ministère des Travaux Publics.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe ! Total Personnel ! Total personnel nécessaire ! Dont personnel payé sur
 Budget de l'Etat
 en place ! pour chaque année

N° CODE	1981	Total Personnel						Total personnel nécessaire						Dont personnel payé sur Budget de l'Etat					
		82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T
	Rwandaïis	A	T	T															
	H	F																	
D.F., Cadres Sup																			
ING (EP: CAT 1)																			
Techniciens SUP																			
(CAT. 2) (A1)																			
Techniciens																			
(CAT. 3) (A2)																			
M.O. (Haut) Qual.																			
(CAT. 4.5.6) (A3)																			
Sous TOTAL																			
M.O. Spécialisé																			
M.O. Ordinaire																			
Total Général																			

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé																			
M.O. Ordinaire																			
TOTAL																			
Pers. Temporaire																			

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

[Faint, illegible text in the bottom section of the page, likely containing observations and supplementary information.]

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: 1981 ! Sources d'Infor. MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: Construction de l'Institut Supérieur d'E.P.S.

Nature: Infrastructure ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: BUTARE ou RUHENGARI ! Projet accepté mais pas encore ! * * *
! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS et MINESUPRES ! Avant-projet ou simple intention!

Org. Exécution: ! Durée !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES

! Le Rwanda, à l'instar d'autres Pays, doit se doter d'une Structure Nationale de Formation de Cadres Supérieurs spécialisés en Education Physique et Sportive, notamment les Professeurs certifiés d'E.P.S. appelés à oeuvrer au niveau des Etablissements Scolaires et des Administrateurs chargés de concevoir, organiser et contrôler efficacement la pratique des sports dans notre Pays. En effet, le développement du sport moderne nécessite la mise sur pied d'un cadre scientifique répondant aux exigences du monde contemporain; ce qui suppose la formation de cadres hautement qualifiés. Etant donné que les bourses d'études offertes par les Pays et Organismes amis n'arrivent au compte-gouttes, il s'avère urgent de créer notre propre Institut National d'E.P.S.

3. FINANCEMENT: 112.275.000 ! Sources de Financement

Coût Global (unité:) ! EXT.....! EXT.....! RWANDA ! TOTAL

! Investissements ! ! ! !

! Fonctionnement (ch.recurrentes)! ! ! !

! TOTAL ! ! !! !

Echelonnement des Dépenses (10⁶FRW) ! Dépenses ! 1981 ! 1982 ! 1983 ! 1984 ! 1985 ! 1986 ! Total
! antér. ! ! ! ! ! ! ! 82 - 86

! Invest. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! Fonct. sur Fin. Extérieur ! ! ! !! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

TOTAL ! ! ! ! ! ! ! !

Remarques: Des contacts préliminaires pris auprès des Services Techniques du Ministère des Travaux Publics donnent comme estimation du coût global de ce projet un montant de 112.275.000FRW. Bien entendu le devis complet ne pourra être connu qu'après études techniques approfondies.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe - Total Personnel ! Total personnel nécessaire ! Dont personnel payé sur
 Budget de l'Etat
 en place ! pour chaque année !

N° CODE	1981	Total Personnel						Total personnel nécessaire						Dont personnel payé sur Budget de l'Etat					
		82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T
	Rwandais	A	T	T	T	T	T												
	H	F																	
Dir., Cadres Sup																			
ING(FP:CAT 1)																			
Techniciens SUP																			
(CAT.2) (A1)																			
Techniciens																			
(CAT.3) (A2)																			
M.O. (Haut) Qual.																			
(CAT.4.5.6) (A3)																			
Sous TOTAL																			
M.O. Spécialisé																			
M.O. Ordinaire																			
Total Général																			

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé																			
M.O. Ordinaire																			
TOTAL Pers. Temporaire																			

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : 1981 ! Sources d'Infor.: MIJEUNESPORTS

Non du Projet: Aménagement et équipement de 9 centres sportifs et culturels régionaux.

Nature: Infrastructure ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: Dans les Préfectures ! Projet accepté mais pas encore ! * * *
du Pays sauf KIGALI ! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention !

Org. Exécution: MINITRAP ! Durée: !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES

! Le projet d'aménagement des centres sportifs et culturels dans le pays avait été inscrit au IIe Plan Quinquennal pour un montant de 36.000.000FRW (Financement à chercher). Ce projet vise essentiellement de mettre à la disposition des Préfectures des structures capables de permettre l'organisation des manifestations culturelles telles que la lecture, le cinéma, le théâtre et autres manifestations devant avoir lieu en salle. Ces structures serviront également à l'organisation de jeux de sociétés modernes et traditionnels.

Ces structures consistent en la construction à chaque chef-lieu de Préfecture d'une salle de spectacles ayant une capacité de 500 à 1.000 spectateurs.

3. FINANCEMENT: 46.800.000FRW ! Sources de Financement

Coût Global (unité:)	EXT.....!	EXT.....!	RWANDA	TOTAL
! Investissements	!	!!	!	!
! Fonctionnement(ch.recurrentes)	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!

Echelonnement des Dépenses(10 ⁶ Frw)	Dépenses!	1981!	1982!	1983!	1984!	1985!	1986!	Total
	! antéri. !	!	!	!	!	!	!	!82 - 86
! Invest.sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!

Remarques: Le coût global du projet avait été estimé à 36.000.000FRW au cours du IIe Plan Quinquennal. Aussi faut-il actualiser cette estimation en la majorant de 30%, ce qui représente un montant de 46.800.000FRW.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI !

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation	N° CODE	Total Personnel en place						Total personnel nécessaire pour chaque année						Dont personnel payé sur Budget de l'Etat						
		1981	82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T
		Rwandais	A.T.	T																
		H	F																	
Dir., Cadres Sup																				
ING(FP:CAT 1)																				
Techniciens SUP																				
(CAT.2) (A1)																				
Techniciens																				
(CAT.3) (A2)																				
M.O. (Haut) Qual.																				
(CAT.4.5.6)(A3)																				
Sous TOTAL																				
M.O. Spécialisé																				
M.O. Ordinaire																				
Total Général																				

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé																				
M.O. Ordinaire																				
TOTAL Pers. Temporaire																				

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : 1981 ! Sources d'Infôr.: MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: AMENAGEMENT ET AMELIORATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Nature: INFRASTRUCTURE ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention ! * * *

Org. Exécution: MINITRAP ! Durée: !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES

La pépinière la plus privilégiée pour la pratique sportive c'est l'école. C'est pourquoi il importe de créer une infrastructure sportive à proximité des Etablissements Scolaires pour permettre aux jeunes rwandais scolarisés à participer activement à l'animation sportive et aux compétitions organisées chaque année dans notre Pays, qu'il s'agisse de tournois ou de championnats nationaux. Nous avons insisté sur la nécessité de formation de Cadres E.P.S. et le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire envisage l'ouverture d'écoles de sports dans le cadre de la Réforme Scolaire. Ces cadres ne seront utiles que si les Etablissements Scolaires où ils vont oeuvrer seront dotés d'installations sportives réglementaires (Stades, Gymnases etc...).

3. FINANCEMENT

Sources de Financement:

Coût Global (unité:)	EXT.....	EXT.....	RWANDA	TOTAL
! Investissements	!	!	!	!
! Fonctionnement(ch.recurrentes)	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ Frw)	Dépenses antér.	1981	1982	1983	1984	1985	1986	Total 82-86
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!

Remarques: Dans un premier temps, il va falloir recenser les installations sportives scolaires existants déjà au niveau des Etablissements d'enseignement au Rwanda, en vue d'inventorier les terrains réglementaires, ceux qui nécessitent l'amélioration et ceux qui doivent être créés, en ce qui concerne notamment les nouvelles écoles secondaires à implanter. En prévision de l'amélioration des installations sportives scolaires qui existent et en vue de l'aménagement de nouvelles installations, il serait judicieux de prévoir dans le IIIème Plan Quinquennal, une enveloppe budgétaire de l'ordre de 40.000.000FRW.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation	N° CODE	Total Personnel en place						T	Total personnel nécessaire pour chaque année						T	Dont personnel payé sur Budget de l'Etat					
		1981	82!	83!	84!	85!	86!		82!	83!	84!	85!	86!	T		82!	83!	84!	85!	86!	T
Dir., Cadres Sup																					
ING (FP: CAT 1)																					
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)																					
Techniciens (CAT.3) (A2)																					
M.O. (Haut)Qual. (CAT.4.5.6) (A3)																					
Sous TOTAL																					
M.O. Spécialisé																					
M.O. Ordinaire																					
Total Général																					

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé																				
M.O. Ordinaire																				
Pers. Temporaire																				

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

Incidence sur l'emploi à déterminer ultérieurement après une étude détaillée du projet.

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: 1981 ! Sources d'Infor.: MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: Aménagement d'une salle et d'un terrain d'entraînement pour le Ballet de l'I.N.R.S.

Nature: Promotion Culturelle ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: Commune Urbaine de NGOMA ! Projet accepté mais pas encore !
Préfecture BUTARE ! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention ! * * *

Org. Exécution: I.N.R.S. ! Durée: !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

L'aménagement d'une salle et d'un terrain d'entraînement à l'I.N.R.S. permettra au Ballet de l'I.N.R.S. de préparer ses spectacles dans de meilleures conditions. Cette salle de spectacle comprendra notamment une scène, des vestiaires et des toilettes. La capacité de cette salle sera de 1000 spectateurs lors des représentations culturelles. Le terrain d'entraînement quant à lui sera aménagé en plein air pour permettre des répétitions d'un ensemble de 200 à 300 acteurs.

3. FINANCEMENT: 8.220.000F ! Sources de Financement

Coût Global (unité:)	EXT.....!	EXT.....!	RWANDA	TOTAL
! Investissements	! 4.000.000F	!	! 4.220.000F	! 8.220.000F
! Fonctionnement(ch.recurrentes)	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ Frw)	Dépenses ! antér.	1981 !	1982 !	1983 !	1984 !	1986 !	Total !
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	! 2	! 2	!	!	! 4
! " " " Rwandais	!	!	! 2	! 2,22	!	!	! 4,22
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	! 4	! 4,22	!	!	! 8,22

Remarques:

Le coût estimatif a été évalué par les Services de l'Institut National de la Recherche Scientifique. Cependant, il importe de signaler qu'aucun dossier technique n'a encore été élaboré.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation ! Total Personnel en place ! Total personnel nécessaire pour chaque année ! Dont personnel payé sur Budget de l'Etat

N° CODE	1981	Total personnel nécessaire pour chaque année					T	Dont personnel payé sur Budget de l'Etat					
		82	83	84	85	86		82	83	84	85	86	T
	Rwandais	A	T	T									
	H	F											
Dir., Cadres Sup													
ING(FP:CAT 1)													
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)													
Techniciens (CAT.3) (A2)													
M.O.(Haut)Qual. (CAT.4,5,6)(A3)													
Sous TOTAL													
M.O.Spécialisé													
M.O.Ordinaire													
Total Général													

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O.Spécialisé													
M.O.Ordinaire													
TOTAL													
Pers.Temporaire													

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : 1981 ! Sources d'Infor.: MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: CONSTRUCTION DE DEUX CENTRES MEDICO-SPORTIFS

Nature: Infrastructure ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: KIGALI et BUTARE ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS et MINISANTE! Avant-projet ou simple intention! * * *

Org. Exécution: MINITRAP ! Durée: !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES ! Il est communément admis "qu'il ne faut donner

accès à la pratique des sports qu'aux seuls sujets capables d'y prendre part sans risques pour leur santé". Cela nécessite non seulement les cadres spécialisés (médecins sportifs, masseurs sportifs et kinésithérapeutes) mais aussi l'implantation de centres médico-sportifs équipés. Il s'agit de locaux spécialisés en techniques de la médecine sportive notamment les analyses et mensurations des pratiquants de sports, traitement des accidents sportifs, rééducation fonctionnelle, diagnostic et dépistage des maladies provenant de la pratique des activités sportives. L'implantation de deux centres médico-sportifs, l'un à KIGALI, l'autre à BUTARE répond aux impératifs de la grande concentration des pratiquants sportifs dans ces deux importantes villes du Pays (Ecoles, Unités Militaires, Clubs civils et cellules spécialisées).

3. FINANCEMENT: + 20.000.000 ! Sources de Financement: RWANDA

Coût Global (unité:) ! EXT.....! EXT.....! RWANDA ! TOTAL

! Investissements ! ! ! !

! Fonctionnement(ch.recurrentes) ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! !

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ Frw)	Dépenses !	1981 !	1982 !	1983 !	1984 !	1985 !	1986 !	Total !
	! antér. !	! !	! !	! !	! !	! !	! !	! 82-86 !
! Invest. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!

Remarques: Les éléments estimatifs fournis par les Services du Ministère des Travaux Publics pour la construction et l'équipement d'un Centre Médico-Sportif s'élèvent à un montant approximatif de 10.000.000FRW.

4. INCIDENCE SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation ! Total Personnel en place ! Total personnel nécessaire pour chaque année ! Dont personnel payé sur Budget de l'Etat

N° CODE	1981	Total personnel nécessaire						Budget de l'Etat						
		82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T	
	Rwandais	A.T.	T											
	H	F												
Dir., Cadres Sup														
ING(FP; CAT 1)														
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)														
Techniciens (CAT.3) (A2)														
M.O. (Haut) Qual. (CAT.4.5.6) (A3)														
Sous TOTAL														
M.O. Spécialisé														
M.O. Ordinaire														
Total Général														

PERSONNEL TEMPORAIRE:

M.O. Spécialisé														
M.O. Ordinaire														
TOTAL Pers. Temporaire														

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

Observations and supplementary information section with multiple blank lines for text entry.

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: 1981 ! Sources d'Infor.: MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: aménagement de 3 salles de spectacles.

Nature: Culturelle ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: à KIGALI, BUTARE, GISENYI ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention ! * * *

Org. Exécution: MINITRAP ! Durée: !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

La construction de 3 salles de spectacles d'une capacité minimum de 2.000 places s'impose vu l'infrastructure insuffisante dont le Pays souffre dans ce domaine.

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (unité:) ! EXT.....! EXT.....! RWANDA ! TOTAL

! Investissements ! ! ! !

! Fonctionnement(ch.recurrentes) ! ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! !

Echelonnement des Dépenses (10⁶ Frw) ! Dépenses ! 1981! 1982! 1983! 1984! 1985! 1986! Total
! antér. ! cc-86

! Invest. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! Fonct. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! ! ! ! ! !

Remarque: Les devis de construction et d'équipement de ces bâtiments devra être élaboré par les techniciens du Ministère des Travaux Publics.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation	Total Personnel en place	Total personnel nécessaire pour chaque année						T	Dont personnel payé sur Budget de l'Etat					
		82	83	84	85	86	82		83	84	85	86	T	
N° CODE	1981													
	Rwandais	A	T	T										
	H	F												
Dir., Cadres Sup														
ING (FP: CAT 1)														
Techniciens SUP														
(CAT.2) (A1)														
Techniciens														
(CAT.3) (A2)														
M.O. (Haut) Qual.														
(CAT.4,5,6) (A3)														
Sous TOTAL														
M.O. Spécialisé														
M.O. Ordinaire														
Total Général														

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé														
M.O. Ordinaire														
TOTAL														
Person. Temporaire														

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

Observations and supplementary information section, mostly blank with some faint text.

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : 1981 ! Sources d'Infor.: MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: Aménagement des terrains de sports dans les quartiers résidentiels et industriels.

Nature: Aménagement ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: A la Capitale et dans d'autres villes du Pays. ! Projet accepté mais pas encore commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention ! * * *

Org. Exécution: MINAGRI et MIJEUNESPORTS! Durée: !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES ! Il ne s'agit pas ici de création de terrains sportifs de compétition répondant aux normes et dimensions internationales, mais plutôt d'aménager des zones dans les quartiers urbains où construire de petites installations sportives servant à l'animation sportive dans la politique de participation du plus grand nombre. Il en serait de même dans le cadre de la construction des immeubles administratifs ou des complexes industriels pour permettre l'organisation de l'animation sportive dans les cellules spécialisées. C'est pourquoi, il convient de prévoir chaque fois des terrains sportifs dans l'élaboration des plans-directeurs des villes du Pays.

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (unité:) ! EXT.....! EXT.....! RWANDA ! TOTAL

! Investissements ! ! ! !

! Fonctionnement(ch.recurrentes) ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! !

Echelonnement des Dépenses (10⁶Frw) ! Dépenses ! 1981 ! 1982 ! 1983 ! 1984 ! 1985 ! 1986 ! TOTAL !
! antér. ! ! ! ! ! ! ! ! 182-86.

! Invest. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! Fonct. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! ! ! ! ! !

Remarques: Le principe de création de petits terrains sportifs dans les quartiers urbains et dans les zones industrielles ne devrait pas être perdu de vue dans le cadre de l'extension de la Capitale ou de l'aménagement d'autres nouvelles villes. Cela est également valable dans la construction d'usines ou autres établissements industriels.

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: 1981 ! Sources d'Infor.: MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: CONSTRUCTION D'UN BASSIN D'APPRENTISSAGE A LA NATATION

Nature: Infrastructure !Projet en cours de réalisation!

Localisation: Dans les annexes du Palais !Projet accepté mais pas encore!
de la Jeunesse - KIMIHURURA ! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS !Avant-projet ou simple intention! * * *

Org. Exécution:- MIJEUNESPORTS - MINITRAP ! Durée !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

Ce Bassin d'apprentissage servira à initier les enfants de la Capitale à la pratique de la natation et préparer ainsi nos futurs champions.

Ce Bassin aura une dimension de 20m sur 10m. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports prévoit de réaliser les premiers travaux dans le cadre des Travaux Communautaires UMUGANDA pour ne réserver que les grands travaux de finissage (installation de carrelage, travaux de maçonnerie des locaux de déshabillage et sanitaires et installations techniques de traitement d'eau) au MINITRAP.

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (unité:)	EXT.....	EXT.....	RWANDA	TOTAL
! Investissements	!	!	!	!
! Fonctionnement(ch.recurrentes)	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!

Echelonement des Dépenses (10 ⁶ Frw)	Dépenses ! antér.	1981 !	1982 !	1983 !	1984 !	1985 !	1986 !	Total ! 82-86
! Invest.sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!

Remarques: L'élaboration d'un dossier technique a été demandé au Ministère des Travaux Publics par le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui attend toujours la suite depuis décembre 1980.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation	Total Personnel en place	Total personnel nécessaire pour chaque année						Dont personnel payé sur Budget de l'Etat					
		82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T
N° CODE	1981												
	Rwandais	A	T	T									
	H	F											
Dir., Cadres Sup													
ING (EP: CAT 1)													
Techniciens SUP (CAT. 2) (A1)													
Techniciens (CAT. 3) (A2)													
M.O. (Haut) Qual. (CAT. 4.5.6) (A3)													
Scus TOTAL													
M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
Total Général													

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
TOTAL													
Pers. Temporaire													

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

1. RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX ! Date: 1981 ! Sources d'Infor.: MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: CONSTRUCTION D'UNE PISCINE DE COMPETITION

Nature: INFRASTRUCTURE ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: REMERA en Commune ! Projet accepté mais pas encore !
RUBUNGO - KIGALI ! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention ! * * *

Org. Exécution: MINITRAP ! Durée:

2. OBJET ET OBJECTIFS RÉSUMÉS ! Il s'agit de la construction d'une Piscine de
Compétition de 50m sur 20m à proximité du Stade National Omnisports.

Cette infrastructure nous permettra d'assurer les entraînements préparant nos nageurs
à participer aux rencontres zonales, continentales et internationales dans la discipline
de natation qualifiée de sport le plus complet.

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement

Coût Global (unité:) ! EXT.....! EXT.....! RWANDA ! TOTAL

! Investissements ! ! ! !

! Fonctionnement(ch. recurrentes) ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! !

Echelonnement des Dépenses (10⁶ Frw) ! Dépenses ! 1981 ! 1982 ! 1983 ! 1984 ! 1985 ! 1986 ! Total
! antér. ! ! ! ! ! ! ! 82-86

! Invest. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! Fonct. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! ! ! ! ! !

Remarques: Les experts Chinois venus pour faire les études préliminaires du Stade
National Omnisports ont promis au Ministère de la Jeunesse et des Sports,
à titre gracieux, de réaliser l'étude technique relative à l'implantation
de ladite piscine de compétition pour permettre au Gouvernement Rwandais
d'en chercher le bailleur de fonds.

4. INCIDENCE SUR L'EMPLOI ! PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation	N° CODE	Total Personnel en place	Total Personnel nécessaire pour chaque année					T	Dont personnel payé sur Budget de l'Etat						
			82	83	84	85	86		82	83	84	85	86	T	
		1981	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
		Rwandais	A.T.	T											
		H	F												
Dir., Cadres Sup															
ING (FP : CAT 1)															
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)															
Techniciens (CAT.3) (A2)															
M.O. (Haut) Qual. (CAT.4.5.6) (A3)															
Sous TOTAL															
M.O. Spécialisé															
M.O. Ordinaire															
Total Général															

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé															
M.O. Ordinaire															
TOTAL															
Pers. Temporaire															

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

La rubrique concernant l'incidence sur l'emploi pourra être remplie en même temps que le dossier Stade National, étant donné que ces deux dossiers techniques seront élaborés par la Partie Chinoise.

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date: 1981 ! Sources d'Infor.: MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: Aménagement des Jardins d'enfants dans la Ville de KIGALI

Nature: Aménagement ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: Dans les quartiers les plus peuplés de la Capitale ! Projet accepté mais pas encore commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS - MINITRAP ! Avant-projet ou simple intention ! * * *

Org. Exécution: MINITRAP - MINAGRI ! Durée !

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES !

Ce projet répond à un besoin qui se fait de plus en plus sentir dans les quartiers peuplés de KIGALI d'aménager des jardins d'enfants, eu égard aux impératifs de la vie moderne qui oblige les parents (Père et Mère) à travailler. L'Etat doit permettre aux gosses avant l'âge de scolarisation de pouvoir disposer de structures éducatives sous forme de jeux de plein air, à travers des installations appropriées.

3. FINANCEMENT ! Sources de Financement : RWANDA

Coût Global (unité:)	EXT.....!	EXT.....!	RWANDA !	TOTAL
! Investissements	!	!	!	!
! Fonctionnement(ch.recurrentes)	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!

Echelonnement des Dépenses (10 ⁶ Frw)	Dépenses !	1981 !	1982 !	1983 !	1984 !	1985 !	1986 !	Total !
	! antér. !	!	!	!	!	!	!	!82-86
! Invest.sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! Fonct. sur Fin. Extérieur	!	!	!	!	!	!	!	!
! " " " Rwandais	!	!	!	!	!	!	!	!
! TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!

Remarque: Ces structures devront être prévues dans les plans d'aménagement des quartiers de la Ville de KIGALI.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI !

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe Total Personnel Total personnel nécessaire Dont personnel payé sur Budget de l'Etat
 pe de Formation en place pour chaque année

N° CODE	1981	82	83	84	85	86	Total	82	83	84	85	86	T
Rwandais													
A.T.													
H													
F													
Dir., Cadres Sup													
ING (EP: CAT 1)													
Techniciens SUP													
(CAT.2) (A1)													
Techniciens													
(CAT.3 (A2)													
M.O. (Haut) Qual.													
(CAT.4.5.6) (A3)													
Sous TOTAL													
M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
Total Général													

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
TOTAL													
Pers. Temporaire													

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES:

à la fin de l'année, les effectifs de personnel permanent et temporaire ont été respectivement de 1000 et 200 personnes.

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ! Date : 1981 ! Sources d'Infor. : MIJEUNESPORTS

Nom du Projet: CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Nature: AMENAGEMENT et EQUIPEMENT ! Projet en cours de réalisation !

Localisation: KIGALI ! Projet accepté mais pas encore !
! commencé !

Org. Tutelle: MIJEUNESPORTS ! Avant-projet ou simple intention! * * *

Org. Exécution: A chercher ! Durée: Indéterminée

2. OBJET ET OBJECTIFS RESUMES

Le conservatoire permettra à des Jeunes Rwandais de suivre, à tous les niveaux, des cours de musique. Une formation de longue durée et de haute qualité ainsi que des stages, des séminaires, des réunions, des symposiums pourront y être organisés de façon permanente.

3. FINANCEMENT

Sources de Financement

Coût Global (unité:)! EXT.....! EXT.....! RWANDA ! TOTAL

! Investissements ! ! ! ! !

! Fonctionnement (ch. recurrentes) ! ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! ! !

Echelonnement des Dépenses (10⁶Frw)!

! Dépenses! 1981! 1982! 1983! 1984! 1985! 1986! Total
! antér. ! ! ! ! ! ! ! 82-86

! Invest. sur Fin. E térieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! Fonct. sur Fin. Extérieur ! ! ! ! ! ! ! !

! " " " Rwandais ! ! ! ! ! ! ! !

! TOTAL ! ! ! ! ! ! ! !

Remarques: Les études techniques devront être réalisées par les Services compétents du Ministère des Travaux Publics.

4. INCIDENCE !

SUR L'EMPLOI !

PERSONNEL PERMANENT

Classe et Groupe de Formation	Total Personnel en place	Total personnel nécessaire pour chaque année						Dont personnel payé sur Budget de l'Etat					
N° CODE	1981	82	83	84	85	86	T	82	83	84	85	86	T
Rwandais (A.T.)													
Dir., Cadres Sup													
ING (FP: CAT 1)													
Techniciens SUP (CAT.2) (A1)													
Techniciens (CAT.3) (A2)													
M.O. (Haut) Qual. (CAT.4.5.6) (A3)													
Scus TOTAL													
M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
Total Général													

PERSONNEL TEMPORAIRE

M.O. Spécialisé													
M.O. Ordinaire													
TOTAL Pers. Temporaire													

5. OBS. ET INF. COMPLEMENTAIRES: